

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



M. le Dr FERNAND LINARÈS

TOME CXXXIX — ANNÉE 2002
1^{ère} LIVRAISON

TARIFS

Cotisation (<i>sans envoi du bulletin</i>).....	15,24 €
Cotisations pour un couple (<i>sans envoi du bulletin</i>)	30,48 €
Cotisation et abonnement au bulletin	39,64 €
Cotisations et abonnement au bulletin pour un couple	54,88 €
Abonnement au bulletin seul (<i>si vous ne souhaitez pas à être membre</i>)	43,00 €
Abonnement au bulletin pour les collectivités et associations ..	43,00 €
Droit de diplôme (uniquement pour les nouveaux adhérents)	7,62 €

Il est possible de régler sa cotisation, par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W, ou par chèque bancaire adressé au siège de la compagnie (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux).

Les personnes de moins de 25 ans désireuses de recevoir le Bulletin sont invitées à la demander à la S.H.A.P. Ce service est assuré gratuitement sur présentation d'un justificatif (réservé à un abonnement par foyer).

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit :

Les dispositions mentionnées dans le Code civil, article 534, s'appliquent dans leur intégralité à la présente publication. Toute reproduction publique, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est soumise à l'autorisation écrite du directeur de la publication, laquelle a fait l'objet d'un dépôt légal.

La S.H.A.P. est reconnue d'utilité publique. A ce titre, elle est autorisée à recevoir dons et legs.

Notre bibliothèque est à la disposition des membres chaque samedi de 14 heures à 18 heures.

Le secrétariat est ouvert le mercredi, vendredi et un mardi sur deux de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures, ainsi que le jeudi de 9 heures à 12 heures.

**Pour tous renseignements : tél./fax : 05 53 06 95 88
e-mail : shap24@yahoo.fr**

© S.H.A.P. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur de la publication.

**Le directeur de la publication : Jacques Lagrange
S.H.A.P. – 18, rue du Plantier – 24000 PERIGUEUX**

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



M. le Dr FERNAND LINARÈS

TOME CXXXIX — ANNÉE 2002
1^{re} LIVRAISON



SOMMAIRE DE LA 1^{ère} LIVRAISON 2002

● Conseil d'administration de la société	3
● Rapport moral 2001 (Brigitte Delluc)	5
● Rapport financier 2001 (Michel Bernard)	8
● Compte rendu de la séance du 7 novembre 2001	14
du 5 décembre 2001	20
du 2 janvier 2002	26

Thème : Sur les routes, pèlerins et voyageurs

● Editorial	31
● Le messager de Ripoll et saint Front (Guy Penaud)	33
● Découverte jacquaire en Bergeracois (Monique Chassain)	43
● Jeanne d'Albret et Henri de Navarre en Périgord (David Bryson)	51
● Un renégat périgordin (Louis Grillon)	63
● Prisonniers espagnols à Périgueux au XVII ^e siècle (Louis Grillon)	65
● Un pèlerin espagnol à Périgueux au XVIII ^e siècle (Louis Grillon)	67
● Jean-Marc de Royère, gentilhomme périgordin 1765-1844 (Armelle de Pompignan)	69
● Saint-Front et George Sand (Jean Briquet)	83
● Le docteur Fernand Linarès (Christiane Chevallier)	93
.....	
● Dans notre iconothèque et les archives : Controverse à propos de la <i>Femme au renne</i> de Laugerie-Basse (Les Eyzies) (avec un texte et des dessins inédits d'André Leroi-Gourhan) (Brigitte et Gilles Delluc) ..	101
● Dans notre bibliothèque : Les voyages par les livres (Jeannine Rousset)	121
● Travaux universitaires : Le château de Badefols d'Ans (David Loth)	123
● Note de lecture : Philippe A. Boiry : <i>Naundorff-Louis XVII : le secret des Etats</i>	126
● Vient de paraître : <i>L'ancienne noblesse du Périgord subsistant en Dordogne</i> , de G. du Mas des Bourboux (Dominique Audrerie)	127
● Les petites nouvelles (Brigitte Delluc)	129
● Courrier des lecteurs	136

Le présent bulletin a été tiré à 1 450 exemplaires.

Cette livraison a été conçue et réalisée par Jacques Lagrange
et Marie-Pierre Mazeau-Janot, avec la collaboration de la commission
de lecture et de Sophie Bridoux

Photo de couverture : Le docteur Fernand Linarès (1850-1938)

Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société. Le conseil d'administration de la Société Historique et Archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Il n'est pas nécessaire pour être publiés, que les travaux aient fait l'objet d'une présentation en séance publique par leur auteur. On est prié d'adresser les textes (et disquette si possible) à : M. le directeur de la publication, Bulletin de la S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 Périgueux. Les manuscrits seront soumis à l'avis de la commission de lecture et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Sauf demande expresse, il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter. Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs, sous la forme de cinquante exemplaires tirés à la suite. Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.H.A.P. POUR 2002

Mme BELINGARD, MM. BERNARD, BLONDIN, COMBET,
Mme DELLUC, MM. DELLUC, FOURNIOUX, LAGRANGE, LAPOUGE,
LE NAIL, Mme MAZEAU-JANOT, MM. NESPOULET, ORTEGA,
PENAUD, POMMAREDE, RIBADEAU DUMAS, Mme ROUSSET,
M. SOUBEYRAN.

BUREAU

Président : P. Pierre POMMAREDE.

Vice-Présidente : Mme Jeannine ROUSSET.

Secrétaire générale : Mme Brigitte DELLUC.

Secrétaire adjoint : M. Hervé LAPOUGE.

Trésorier : M. Michel BERNARD.

Trésorier adjoint : M. Guy PENAUD.

Commission de publication

Le président, la vice-présidente, la secrétaire générale, le Dr Gilles DELLUC,
M. Hervé LAPOUGE.

Commission des finances

Le président, le trésorier adjoint.

Directeur de publications

M. Jacques LAGRANGE assisté de Mme Marie-Pierre MAZEAU-JANOT.

Bibliothécaires

M. Pierre ORTEGA assisté de Mme Annie BELINGARD, Mme Marie-Pierre
MAZEAU-JANOT et M. Michel SOUBEYRAN.

Relations médiatiques

M. Guy PENAUD

Entretien du patrimoine

M. Alain RIBADEAU DUMAS

Informatisation de la Société

M. Roland NESPOULET

Délégations et commissions

Revue de presse et Les Petites Nouvelles : B. Delluc

Pôle international de préhistoire : R. Nespoulet

Dans notre iconothèque et classement des archives de la S.H.A.P. : G. Delluc

Commission départementale des sites : G. Delluc

Personnel administratif

*Sous contrats emplois-jeunes et sous la direction de J. Lagrange : S. Bridoux
et S. Pommier*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MERCREDI 6 FÉVRIER 2002

RAPPORT MORAL POUR L'ANNÉE 2001

Comme chaque année, le rapport moral permet de faire le bilan de santé de notre compagnie. Ses activités sont minutieusement ordonnées grâce à la réunion bimestrielle de notre conseil d'administration.

Nos réunions mensuelles, animées avec le plus grand soin par notre président, Pierre Pommarède, connaissent toujours le même succès. Une centaine de membres se retrouvent le premier mercredi de chaque mois, de 14 heures à 16 h 30, à notre siège, 18, rue du Plantier à Périgueux. Les nouveaux aménagements en cours dans notre salle de séance, sous le contrôle attentif de notre trésorier, Michel Bernard, et les possibilités offertes par le relais vidéo dans la salle de lecture de la bibliothèque permettent de répartir les assistants dans les deux salles. Pour tester le fonctionnement de nos portes de sortie, un exercice d'évacuation a été effectué avec sérieux et dans la bonne humeur. Les comptes rendus de ces réunions, souvent très variées, sont publiés avec soin dans notre *Bulletin*.

Chaque deuxième mercredi des mois impairs, une cinquantaine de personnes se retrouvent à 18 h 30 à notre siège. Durant l'année 2001, six conférences intéressantes nous ont réunis autour de thèmes variés : le 10 janvier, le « verre de vin dans la peinture hollandaise », sans oublier le vin de Bergerac, par Jean-Pierre Got ; le 14 mars, les aventures du Bergeracois, Jean Marteilhe, galérien du roi, par Jeannine Rousset ; le 9 mai, des Périgourdins guéris et miraculés à Lourdes entre 1860 et 1940 par Pierre Pommarède ; le 11 juillet, les travaux d'aménagement du musée gallo-romain de la *domus* des Bouquets à Périgueux par Elisabeth Pénisson ; le 12 septembre, les richesses et la pauvreté des églises méconnues du Périgord par Pierre Pommarède ; le 14 novembre, quinze ans de recherches archéologiques et historiques de l'association A.D.R.A.H.P. par Claude Lacombe. Ces soirées bimestrielles permettent à nos membres non disponibles pendant la journée de participer à certaines de nos réunions et aux conférenciers de présenter leur sujet avec un horaire moins contraignant que celui de nos réunions mensuelles.

Un événement important de l'année 2001 a été le congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest organisé par notre compagnie à Brantôme les 19 et 20 mai. Cette manifestation est une grande réussite, tant pour l'organisation que pour la qualité des communications. Il faut souligner ici l'importance du travail effectué avant, pendant et après le congrès, qui a permis que tout se déroule sans accroc : un accord très clair avec la Fédération historique du Sud-Ouest ; une équipe organisatrice dirigée par Michel Combet, qui avait prévu les moindres détails et dont les membres n'ont jamais fait défaut ; un accueil remarquable par la ville et par le collège de Brantôme. Le thème choisi « L'alimentation de la Préhistoire à nos jours », avec une conférence inaugurale de notre président d'honneur, Gilles Delluc, et une quarantaine de communications sélectionnées, dont une dizaine données par des membres de notre compagnie, avait attiré un public nombreux (environ deux cents personnes) et assidu. Les *Actes* de cet important congrès sont en cours de préparation par la Fédération historique du Sud-Ouest.

Pour ne pas disperser l'intérêt de nos membres ni épuiser les organisateurs, notre sortie de printemps a été confondue avec le congrès de Brantôme. Notre sortie d'automne, plus classique, fut elle aussi très appréciée, puisqu'elle a attiré une centaine de personnes. Elle a occupé toute la journée du 8 septembre et a permis de découvrir ou redécouvrir les sites classiques de la région de Beaumont, sous la direction attentionnée d'Alain Ribadeau Dumas : le château de Bannes, la bastide de Beaumont, le dolmen de Blanc à Nojals-et-Clotte, le château de Montferrand et, enfin, l'abbaye et la petite ville de Saint-Avit-Sénieur.

Que toutes les personnes qui nous ont accueillis et aidés trouvent ici nos remerciements renouvelés.

Le tome CXXVIII de notre *Bulletin* compte 704 pages. Sa présentation soignée et son contenu de grande qualité lui assurent de nombreux compliments. Nos remerciements vont à Jacques Lagrange, le directeur de nos publications, qui y travaille chaque jour avec Marie-Pierre Mazeau-Janot, en collaboration avec la commission de lecture. Une quarantaine d'articles ou de mémoires inédits sont regroupés selon quatre thèmes choisis : « Ce XX^e siècle qui n'en finissait pas », « Des prêtres, hommes de mémoire », « Scripta manent » et « Derrière les pierres, il y a des hommes ». Cette formule des numéros à thèmes répond bien à la demande de nos lecteurs et elle sera poursuivie. La rubrique des « Petites Nouvelles » permet de donner des informations sur la vie quotidienne de notre compagnie et d'établir un dialogue entre ses membres. Il suffit d'envoyer une demande écrite à la secrétaire générale, pour en obtenir la publication dans l'une ou l'autre des rubriques. Depuis quelques années, la première étape de la fabrication de notre *Bulletin* est entièrement assurée par nous, c'est-à-dire par le directeur des publications et ses collaborateurs, avec la collaboration de Sophie Bridoux.

Sur le plan éditorial, l'année 2001 de notre compagnie a été surtout marquée par la sortie d'un ouvrage attendu depuis des décennies : *Léo Drouyn en Dordogne. 1845-1851*. C'est la publication exhaustive des dessins de Léo Drouyn, donnés à notre compagnie il y a plus de cent ans et restés inédits en raison de la difficulté de leur reproduction. Outre le magnifique travail de Christian Carcauzon, qui a réalisé d'extraordinaires tirages photographiques de ces dessins, illisibles pour certains, cette publication est essentiellement due au travail acharné et bénévole de trois personnes : les auteurs, Brigitte et Gilles Delluc, et le directeur des publications, Jacques Lagrange, qui a mis en jeu toutes ses compétences professionnelles. L'ouvrage est sorti des presses de l'imprimeur le 19 mai et a été présenté en avant-première à Brantôme, au cours de la séance inaugurale du congrès.

Notre bibliothèque poursuit sa réorganisation sous la direction et l'émulation de son responsable, Pierre Ortega, avec l'aide d'une équipe de bénévoles très active. Dans la salle de lecture, les rayonnages sont maintenant protégés par des grilles dorées, élégantes et efficaces. Le fonds de notre bibliothèque s'enrichit régulièrement, grâce à de nombreux dons d'ouvrages et de documents. Les autres ouvrages concernant la Dordogne sont acquis dans toute la mesure du possible. L'inventaire du fonds récent est mis à jour au fur et à mesure des entrées. L'inventaire du fonds ancien progresse grâce à Sébastien Pommier, qui y travaille en parallèle à son assistance au président. La bibliothèque est ouverte tous les samedis grâce au dévouement de l'équipe de la bibliothèque, avec l'aide efficace de Sophie Bridoux.

La collaboration de nos deux employés sous contrats-jeunes, Sophie Bridoux et Sébastien Pommier, a donné une impulsion tout à fait remarquable aux activités et à la vie quotidienne de notre compagnie : permanence au siège, utilisation de la bibliothèque, préparation du *Bulletin*, aide à l'organisation des réunions, du congrès de Brantôme et de la sortie dans la région de Beaumont. Malheureusement les subventions correspondantes arriveront à leur terme dans un an et nous serons sans doute contraints de revenir, du moins en partie, à une vie plus modeste. Le conseil d'administration réfléchit aux possibilités qui nous sont offertes. Heureusement, une très grande partie du travail a toujours été assumée de façon bénévole et vos administrateurs mandatés continueront de la même façon. Mais il nous faudra peut-être abandonner certaines facilités, comme la permanence téléphonique au siège ou la possibilité d'obtenir un rendez-vous à la bibliothèque au cours de la semaine. Il faudra aussi que les auteurs soient très attentifs à la présentation de leurs mémoires destinés à la publication dans notre *Bulletin*, pour soulager le directeur des publications et son équipe. Souhaitons que les solutions retenues nous permettent de continuer à bénéficier de la richesse de notre compagnie : richesse des échanges, richesse de nos publications, richesse des recherches dans notre bibliothèque.

La secrétaire générale,
Brigitte Delluc

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2001

Commentaires du trésorier de la S.H.A.P. sur l'exercice 2001

Avant de vous présenter des chiffres, je me permettrai quelques commentaires généraux. En particulier, c'est la dernière fois qu'un budget est établi en francs. En outre, il y a une dichotomie entre le compte rendu financier, en francs, pour 2001, et les prévisions pour 2002 qui sont en euros.

A ce sujet, je vous rappellerai brièvement, que notre monnaie nationale perdura du 5 décembre 1360 au 31 décembre 2001, soit 641 ans et 26 jours. La nouvelle unité monétaire, à laquelle ont souscrit 12 Etats, a été créée par le traité de Maastricht des 9 et 10 décembre 1991.

Je n'abuserais pas davantage de votre patience car je tiens à remercier nos commissaires aux comptes : M. Brenac qui a pris la succession de M. Gaillard, décédé quelques semaines après notre précédente Assemblée générale et qui s'était consacré à cette tâche avec compétence et dévouement, ainsi que M. Mention qui assume la continuité. Je soulignerai encore que M. Guy Penaud, trésorier adjoint, agit toujours avec célérité et bonne humeur, ainsi que M. Turri, mon prédécesseur, auquel j'ai demandé d'assister aux travaux de la commission de contrôle aux comptes. Il est, en quelque sorte, la mémoire financière de la Société. Mes remerciements vont également à Mme Marie-Annick Faure, membre de notre Compagnie, qui m'aide à remplir un formulaire informatisé de l'URSSAF, passablement compliqué.

J'en viens enfin aux chiffres que vous attendez.

Les effectifs de notre Compagnie sont de 1 276 membres à jour de leurs cotisations, ce qui représente une progression de 25 adhérents par rapport à l'année 2000. Nous avons admis 107 nouveaux soit 72 personnes seules, 8 couples et 19 étudiants/étudiantes accueillis à titre gracieux. Par contre, nous avons le regret et la tristesse de prendre connaissance des décès, des démissions souvent justifiées par l'âge ou d'être dans l'obligation de radier des personnes qui ne règlent plus leurs cotisations. En outre, quelques adhérents changent de domicile et ne nous en informent pas : le courrier revient avec la mention « n'habite pas à l'adresse indiquée ».

Le *Bulletin* compte 1 117 abonnés payants soit une diminution de 17 adhérents par rapport à l'année 2000. Nous avons voté, l'an passé, une augmentation de 10 F pour la cotisation et de 10 F pour l'abonnement. Certains sociétaires ont pensé que c'était excessif alors que les tarifs étaient identiques depuis 4 ans. Parmi nos abonnés au *Bulletin*, nous comptons environ 80 sociétés savantes et bibliothèques en France et à l'étranger.

Les ventes d'ouvrages et de bulletins se sont élevés à 9 469 F (ouvrage sur Léo Drouyn non-compris), les dons à 4 661,86 F et les subventions à 15 875 F. Ces deux dernières rubriques totalisent 20 536,86 F alors que nous escomptions 35 000 F. Les dons sont en diminution de plus de 50 % et les subventions ont baissé de 9 306 F.

Le coût des salaires à la charge de la Société, y compris l'indemnité versée à notre concierge, s'élève à 40 510,21 F soit 531,66 F de plus qu'en 2000 car nous avons dû souscrire à une retraite complémentaire pour nos employés avec un rattrapage pour 1999.

Le rapport annuel des loyers des 16 et 18, rue du Plantier est de 126 300,02 F.

Nous avons prévu une provision de 200 000 F pour l'édition de l'ouvrage des dessins de Léo Drouyn. Ce livre a été terminé en 2001 et sa réalisation n'a coûté que 146 422,89 F. Nous avons financé 50 000 F avec la provision, les 91 422,89 F restant ayant été couverts d'une part par les ventes, d'autre part en consentant un manque de 39 810,95 F que nous avons imputé au budget de 2001. Je rappelle, à cette occasion, que M. et Mme Delluc ainsi que M. Lagrange ont renoncé à leurs droits d'auteurs et d'éditeur au profit de la Société. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Cette année, la réalisation du *Bulletin* et son expédition ont été couverts par les abonnements. Nous pouvons, à nouveau, adresser tous nos remerciements à M. Jacques Lagrange.

Par contre, les frais de bureau ont dépassé nos prévisions car il a fallu remplacer un ordinateur défaillant. Le surcoût a été de 8 587,29 F. Cette opération était imprévisible.

En ce qui concerne les travaux, nous avons réalisé les commodités au sous-sol, quelques frais pour l'entretien des locaux, de la pelouse et nous avons dépassé nos prévisions de 5 372,60 F.

Pour l'année 2002, nous aurons à entreprendre des travaux concernant l'amélioration de la sécurité des locaux. C'est une nécessité mais ce sera une lourde charge pour notre budget.

Avant de répondre à vos questions, je souhaiterais que le rapport de la commission de contrôle aux comptes vous soit communiqué. Je vous remercie de votre attention.

Le trésorier,
Michel Bernard

Commission de contrôle aux comptes

La commission d'apurement des comptes de la Société Historique et Archéologique du Périgord, composée de MM. Jean-Louis Mention et Jean Marie Brénac, s'est réunie, le 22 janvier 2002, au siège de l'association en présence de M. Michel Bernard, trésorier, et M. Guy Penaud, trésorier adjoint.

Elle a examiné les documents suivants, concernant la gestion de l'exercice 2001.

- 1 - Le cahier de comptabilité générale où sont enregistrées toutes les entrées et toutes les sorties de chacun des quatre comptes financiers utilisés a été examiné. Le montant des débits cumulés s'élève à 884 990,79 F.

- 2 - Le cahier des recettes, arrêté en page 36, où sont reportés les crédits de l'exercice enregistrés sur le cahier de comptabilité générale et totalisés à la somme de 795 179,84 F que l'on trouve aussi sur le compte de résultat, a été vu.
- 3 - Le cahier des dépenses, arrêté au n° 1806, page 22, à la somme de 834 990,79 F repris au compte de résultat, a été présenté. Un sondage effectué sur les reports ci-dessus n'a révélé aucune erreur ou omission.
- 4 - Le compte de résultat de l'exercice 2001 établi comme indiqué ci-dessus fait ressortir un excédent des dépenses sur les recettes de 39 810,95 F, explicable par les frais engagés pour la publication de l'ouvrage sur Léo Drouyn (141 422,89 F en 2001). Les sommes correspondantes aux dépenses et aux recettes sont bien celles relevées sur les cahiers de la comptabilité.
- 5 - Le compte de l'actif est arrêté au 31 décembre 2001 à la somme de 670 941,64 F, soit une baisse de 39 810,95 F par rapport à l'actif arrêté le 31 décembre précédant (résultant de l'excédent des dépenses sur les recettes en 2001). La commission a vérifié la réalité des existants (Caisse d'Épargne, espèces, C.C.P., B.N.P., titres).
- 6 - Les pièces justificatives des opérations comptables effectuées ont été vérifiées par sondage. Régulièrement ordonnancées et établies, elles n'ont révélé aucune anomalie.
- 7 - Le registre des salaires est régulièrement tenu à partir des bulletins de salaire.

En conséquence, la commission pense que les comptes soumis à l'assemblée générale et arrêtés aux sommes indiquées ci-dessus sont sincères et représentent bien la gestion de l'exercice 2001. Ils sont également le reflet de la valeur du patrimoine tel qu'il est actuellement comptabilisé. De ce fait, elle estime que l'assemblée générale peut donner quitus au trésorier, M. Bernard, pour la gestion 2001.

Les commissaires aux comptes :
J.-L. Mention et J.-M. Brénac

COMPTE DE RÉSULTAT DE LA S.H.A.P.

	Exercice 2000	Prévision 2001	Exercice 2001
PRODUITS			
Droits de diplôme	3 900,00	4 000,00	3 850,00
Cotisations	113 020,00	120 000,00	127 270,04
Abonnements	178 051,98	190 000,00	188 843,65
Dons	9 421,70	35 000,00	4 661,86
Ventes	17 825,00	10 000,00	9 469,00
Photocopies	3 507,70	3 500,00	3 268,14
Loyers	110 400,00	126 600,00	126 300,02
Remboursement traitement	179 358,62	152 500,00	217 054,74
Intérêts	8 601,62	9 000,00	10 725,97
Divers	7 057,86	7 000,00	7 774,99
Remboursement eau	6 064,16	6 000,00	5 327,35
Subventions	25 181,00		15 875,00
Excursions et congrès	16 462,70	17 000,00	25 335,00
Remboursement édition		8 000,00	
Remboursement EDF/Assedic/PTT	8 679,80		
Edition Léo Drouyn		200 000,00	49 424,08
TOTAL	687 532,14	888 600,00	795 179,84
	Exercice 2000	Prévision 2001	Exercice 2001
CHARGES			
Edition du bulletin	149 412,32	180 000,00	174 287,84
Cotisations et abonnements	5 080,00	5 500,00	4 173,68
Correspondance, envoi du bulletin	27 098,82	29 000,00	25 740,04
Papeterie	5 958,35		7 052,50
EDF-GDF-Eau	19 770,90	20 000,00	19 972,00
Impôts et assurances	67 216,00	67 500,00	79 032,74
Salaires et charges	260 858,69	270 000,00	257 564,95
Achats de livres	9 489,90	25 000,00	14 103,86
Bureau	12 064,64	20 000,00	23 599,55
Travaux extérieurs	19 430,99	20 000,00	7 762,04
Travaux intérieurs et mobilier	61 527,54	17 000,00	34 610,56
Excursions et congrès	17 458,04	20 000,00	32 017,05
Réceptions, publicité, déplacements	8 281,78	12 000,00	8 061,69
Divers	1 749,43	2 600,00	3 653,48
Edition	5 000,00	200 000,00	141 422,89
Encadrement plan de Périgueux	1 500,00		
Reliure Bulletins			1 935,92
TOTAL	671 897,40	888 600,00	834 990,79

L'excédent des dépenses sur les recettes est de **39 810,95 F.**

ACTIF DE LA SOCIÉTÉ

	Au 31/12/2000 <i>En francs</i>	Au 31/12/2001 <i>En francs</i>
Disponible en compte		
Caisse d'Epargne	339 541,51	296 742,65
Espèces	2 676,95	2 382,69
Chèques postaux	24 489,77	26 058,80
BNP	4 557,31	6 270,55
<i>total</i>	371 265,54	331 454,69
Titres en dépôt		
SICAV Associations	250 503,75	259 221,75
BNP OBLI Trésor	12 419,75	12 962,00
BNP Epargne retraite	73 165,00	62 847,00
<i>total</i>	336 088,50	335 030,75
Immeubles de la Société, <i>16-18 rue du Plantier</i> <i>(pour leurs valeurs d'achat)</i>		
	4 456,20	4 456,20
TOTAL GENERAL	711 810,24	670 941,64

BUDGET PRÉVISIONNEL POUR 2002
(en euros)

PRODUITS

Diplômes	600
Cotisations	19 750
Abonnements	28 000
Dons	800
Ventes	9 000
Photocopies	500
Loyers	20 260
Remboursement traitement (Emplois jeunes)	32 790
Intérêts	1 600
Divers	1 200
Remboursement redevance eau	900
Subventions	3 000
Excursions	2 300
TOTAL	120 700

CHARGES

Edition du Bulletin	26 000
Cotisations et abonnements	700
Correspondance et envoi du Bulletin	4 000
Bureau et papeterie	1 100
EDF-GDF-Eau	3 000
Impôts et assurances	12 200
Salaires et charges	38 000
Achats de livres	4 000
Frais de bureau	3 500
Travaux extérieurs	10 500
Travaux intérieurs et mobilier	2 300
Excursions	2 300
Réceptions, publicité, déplacements	1 400
Divers	450
Reliure Bulletin	300
Edition	10 950
TOTAL	120 700

(soit 791 740 F)

Comptes rendus des réunions mensuelles

SEANCE DU MERCREDI 7 NOVEMBRE 2001

Président : le père Pommarède, président.

Présents : 98. Excusés : 9.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FELICITATIONS

- M. Morel, nommé maire honoraire d'Abjat-sur-Bandiât
- L'abbé Jean-Marc Nicolas, reçu avec mention très-bien à la leçon doctorale des Hautes Etudes en Sciences Sociales (Histoire de l'art)

NECROLOGIE

- Pierre Lambert de Larroque
- Myriam Le Clère, née de Malleville
- Françoise de Molènes-Demangeot
- Jean-Jacques Audebert

ENTREES DANS LA BIBLIOTHEQUE

Entrées d'ouvrages

- Tessières (Robert de), *Histoire généalogique de la maison de Texières*, impr. de la Manutention (Mayenne), 2001 (don de l'auteur)
- Fayolle (Gérard), *Les nouvelles ruralités : les villages et la mondialisation*, éd. Sud Ouest (coll. Références), 2001 (don de l'auteur et de l'éditeur)

- Ralston (Ian B. M.), *Les enceintes fortifiées du Limousin : les habitats protohistoriques de la France non méditerranéenne*, Paris, Maison des sciences de l'homme (coll. DAF, n° 36), 1992

- Aujoulat (Norbert), *Le relevé des œuvres pariétales paléolithiques : enregistrement et traitement des données*, Paris, Maison des sciences de l'homme (coll. DAF, n° 9), 1987

- Rostaing (Charles), *Les noms de lieux*, Paris, Presses universitaires de France (coll. Que sais-je ?), 1997

- Armand (Jean-Pierre), *Le canton de Lalinde*, Joué-lès-Tours, éd. Alan Sutton (coll. Mémoire en images), 2001

- Preixana (Joan), *Faux semblant, la famille Banes de Gardonne du département de la Dordogne, genèse d'un auto-anoblissement, pièces justificatives*, Livia (don anonyme)

- Boussuges (Jean), *Béziat*, Périgueux, S.P.H./chez l'auteur, 2001 (don J. Lagrange).

Entrées de documents, tirés à part, brochures, photographies

- Arsène-Henry (Xavier), dessin représentant notre hôtel et sa cour intérieure (don de l'auteur)

- *Vieilles maisons françaises*, octobre 2001, n° 189 (consacré à la vallée de la Dordogne)

- Société bretonne des études patago(n/iq)nes, cahiers orliens bleus n° 1 à 8, thèmes divers sur Orllie-Antoine 1^{er}, tapuscrits, édit. Protésilas, Dinan

- *La voix de la Résistance en Dordogne*, n° 62, septembre 2001 (don J. Lagrange)

- Château de Montferrand, sortie de septembre 2001, photographies (don A. Bélingard, don P. Pommarède)

- *Mémoire du Fleix*, cahiers n° 1 à 10 et hors série n° 1, sur l'histoire de cette commune et ses alentours (don Mme Fredj)

- *Société d'études et de recherches préhistoriques et Institut pratique de préhistoire*, Les Eyzies, Bulletin, n° 10, travaux de 1960 à n° 13, travaux de 1963 (don T. Courtey)

- Maury (J.), *Laugerie Basse, les fouilles de M. J.-A. Le Bel*, Le Mans, impr. Monnoyer, 1925 (don T. Courtey).

REVUE DE PRESSE

- *Sud Ouest*, octobre 2001 : extraits concernant l'effondrement d'une tourelle du château de la Rolphie à Coulounieix-Chamiers (don A. Bélingard)

- *Mémoire de la Dordogne*, n° 14, 2001 : Lagrange Chancel, pépiniériste à Antoniac (Razac-sur-l'Isle), la forêt de Beynac à Milhac-de-Nontron, dernières entrées aux Archives, anciennes unités de mesures dans le Mussidanais et la vallée de la Crempse, cadastre, forêt périgourdine, charbonniers, imaginaire de la forêt dans l'œuvre d'Eugène Le Roy, forêt de la Plagne à Lanouaille, tempête à Marsac-sur-l'Isle en 1784, fièvre aphteuse à Chancelade en 1732, forêt et bois dans le cartulaire de Chancelade

- *Lemouzi*, n° 160, 2001 : la vie au début du XX^e siècle dans le nord du département de la Dordogne, notamment Busserolles et Piégut
- *Pont-sur-l'Isle*, n° 132, 2001 : crucifix des Lèches, peintures murales dans l'église de Sourzac, fontaines dans la région de Saint-Laurent-des-Hommes, bail des chaises de la fabrique de Mussidan en 1866
- *Informations A.G.B.*, n° 71, 2001 : généalogies des familles Eyquem de Montaigne et Boyte (La Boëtie), taille à Lisle en 1684, consuls de Lisle en 1686
- *Le Festin*, n° 39, 2001 : protections au titre des monuments historiques (église Notre-Dame de Bergerac, église Notre-Dame, chapelle Mouret et église Saint-Sour à Terrasson-la-Villedieu, église Saint-Félicien d'Issigeac, chapelle Saint-Christophe de Montferrand-du-Périgord) ; chemin de croix de Saint-Front de Périgueux ; registre du préfet Romieu ; grotte de Cussac ; bas-relief en terre cuite de G. Privat et sculpture de D. F. Maggesi inspirés par la Dordogne
- *Périgord hebdo*, n° 1453 et 1455, 5 et 19 octobre 2001 : centenaire du Bournat ; maisons anciennes
- *Lo Bornat*, n° 3, 2001 : félibrée de Périgueux, textes occitans issus du don de F. de Molènes-Demangeot à la S.H.A.P.
- *Bulletin du G.R.Hi.N.*, 6 septembre 2001 : Le nom de Nontron dans la littérature
- *Courrier français*, 5 octobre 2001 : Guillaume Delfaud, curé de Daglan.

COMMUNICATIONS

Le président accueille M. Loustaud, président de l'association des antiquités historiques de Limoges, et l'invite à coprésider notre réunion.

A la suite de la lecture du compte rendu de la précédente réunion, Gilles Delluc rappelle que certaines coquilles, dans les décors sculptés médiévaux, sont des coquilles de l'ordre de Saint-Michel fondé par Louis XI et que d'autres sont purement décoratives. Claudine Girardy-Caillat indique que les sépultures comportant des coquilles ne sont pas rares, en particulier à Capdrot.

Une exposition a été inaugurée le 27 octobre à la bibliothèque du Bugue pour commémorer le cinquantième anniversaire de la découverte des gravures de la grotte de Bara-Bahau. Elle comporte en particulier des panneaux sur l'historique de la découverte et sur les recherches dus à Brigitte et Gilles Delluc et a été marquée par une conférence de Thierry Baritaud avec un beau montage au vidéo-projecteur sur la vie de l'inventeur des gravures, le spéléologue Norbert Casteret, dans le monde souterrain, en particulier en Périgord.

Le président présente les entrées dans la bibliothèque, en particulier une étude encore inédite que Guy Penaud vient de terminer sur un personnage oublié, le père Baudeau : professeur de théologie pendant une dizaine d'années à l'abbaye de Chancelade au milieu du XVIII^e siècle, célèbre physiocrate, il est mort de façon tragique en 1792.

Parmi les livres récemment parus, B. Delluc signale le très beau livre de Pierre Vidal sur *L'Art rupestre en péril* (voir l'analyse dans *B.S.H.A.P.*, 2001, 4^e livraison) et un ouvrage sur les nouvelles ruralités par Gérard Fayolle.

Notre société s'associe à la démarche de M. Lafeuille auprès de la municipalité de Terrasson : il suggère que l'on donne à une rue de cette ville le nom d'André Delmas, un des brillants historiens du Sarladais.

A la suite d'une lettre du ministère de la Culture demandant des renseignements éventuels sur Victor Hugo et le Périgord, à l'occasion du bicentenaire de sa naissance, le président a envoyé des extraits de notre *Bulletin* : sur la description de Périgueux par Victor Hugo en 1843 (1901, p. 677 et 1957, p. 72 et 74 et texte de Jean Secret en 1966) ; sur le passage de Jean Valjean au château des Brunies à La Chapelle-Gonaguet (1903, p. 43 et détails personnels). M. Glénisson indique que la bibliothèque de Périgueux ne possède pas de manuscrit de cet auteur. Guy Penaud et Jacques Lagrange rappellent que Victor Hugo a appris la mort de sa fille en lisant le journal dans le train entre Périgueux et La Rochelle.

M. Cornet, président départemental des Maisons paysannes de France, recherche le concours de nos collègues pour une étude sur le *pisé*, ce pavement fait de pierres calcaires taillées en pyramides enfoncées dans de l'argile, et que l'on trouve surtout en Sarladais. Il souhaite que soit effectué un travail systématique pour préciser la date de ces pavements et leur répartition.

Pour répondre à la demande de plusieurs de nos collègues, soucieux de préserver le *Bulletin*, année par année, à un coût modeste, Jacques Lagrange présente un étui carton facile à ranger sur une étagère de bibliothèque : il est vendu au prix de 30 F et les commandes sont à déposer au secrétariat.

Mercredi prochain, le 14 novembre, notre soirée bimestrielle sera animée par M. Claude Lacombe, président de l'A.D.R.A.H.P. : il présentera le bulletin que vient d'éditer cette association sur quinze ans de recherches archéologiques et historiques.

Gilles Delluc continue ses conférences sur la nutrition préhistorique : il sera demain à Rennes et la semaine prochaine à l'Institut supérieur agricole de Beauvais.

M. Rudeaux, au nom de ses deux coauteurs MM. Durand et Besse, commente une série de photographies extraites du recueil de cartes postales qu'ils viennent de publier sur Thiviers et son canton.

Mme Claudine Girardy-Caillat nous présente ensuite les dernières découvertes archéologiques effectuées en Dordogne durant l'été 2001 (résumés rédigés grâce aux notes de l'intervenant et relus par elle).

Sur le chantier de l'autoroute A89, à la limite entre Bassillac et Saint-Laurent-sur-Manoire, à Eyliac, un cluzeau nommé Dangou a été découvert. Il a été exploré sur 22,70 m de développement et accuse un dénivelé de 5,20 m. Il demeure un escalier, une partie couverte par une voûte en plein cintre bâtie, une niche. Aux environs immédiats, les décapages mécaniques ont

permis la découverte de onze structures en creux, de type « silo ». Ces silos ont un fond plat, leur diamètre oscille entre 1,20 m et 1,90 m et la profondeur de la structure la mieux conservée est de l'ordre de 1,50 m. Les comblements de l'entrée du cluzeau et des silos ont livré de nombreux fragments de tuile canal et des blocs calcaires équarris : il peut s'agir des vestiges d'un ancien bâtiment associé au souterrain. Le matériel archéologique associé permet de situer l'occupation du site autour des XIII^e et XIV^e siècles.

Toujours sur le chantier de l'autoroute, sur la commune de Saint-Rabier, une occupation médiévale avait été repérée en 2000 au Peyrat, au pied d'une barre rocheuse du plateau calcaire. En 2001, elle a donné lieu à une fouille méthodique par une équipe de l'A.F.A.N. (une quinzaine de personnes pendant 1 mois), sur une surface de 7 000 m². Les premiers résultats font ressortir deux grandes phases d'occupation du site : une occupation au Haut Moyen Age (VII^e-X^e siècles), avec un parcellaire assez bien marqué dans la partie centrale du site, de rares foyers et quatre zones de sépultures isolées, et une occupation à la fin du XIII^e siècle et au début du XIV^e siècle, avec des traces situées essentiellement sur les parties hautes du site (des fosses à l'est et, à proximité de la barre rocheuse, les vestiges d'un bâtiment en pierres couvert de lauzes, vraisemblablement à usage mixte habitat - agricole et pastoral). C'est le premier site rural à activités pastorales découvert en Périgord et de nombreuses études complémentaires sont en cours.

Cl. Girardy-Caillat fournit ensuite les résultats des fouilles qui ont été effectuées autour de l'église Saint-Pantaléon de Sergeac, à l'occasion de la restauration du bâtiment par l'architecte en chef des M.H. : un cimetière médiéval classique, avec trois niveaux de sarcophages dont deux niveaux mérovingiens ; devant la façade, deux niveaux mérovingiens et un niveau en pleine terre ; les restes d'un édifice paléochrétien en liaison avec la nécropole mérovingienne et quelques vestiges antiques. Une belle série de diapositives permet d'apprécier le superbe matériel découvert au cours de ces fouilles dans une sépulture du VI^e siècle : deux fibules en bronze doré et argenté, une bague en or, un vase, des perles en pâte de verre, une épingle à cheveux en argent. En l'absence de sarcophage, on pense qu'il s'agit d'une femme inhumée dans un linceul. Ce matériel est très proche de celui découvert à Saint-Martin de Fontenay dans le Calvados.

Elle évoque les sondages effectués autour de l'église de Saint-Méard-de-Drône, préalablement aux travaux de restauration prévus autour de l'église (drain). Les restes d'un cimetière médiéval ont été retrouvés autour de l'église. Au niveau du monument aux morts, sur la place, ont été relevés les restes d'un habitat des XI^e et XII^e siècles.

Enfin des fouilles importantes sont en cours à Neuvic et à Saint-Astier sur un site paléolithique et sur deux sites médiévaux très étendus (19 000 m²).

M. Jean-Michel Desbordes, ancien directeur des Antiquités historiques du Limousin, propose ensuite une restitution de la voie romaine entre Périgueux et Thiviers (résumé rédigé grâce aux notes de l'intervenant et revu

par lui). Il l'illustre par des diapositives. Sur ce trajet, la voie romaine, identifiable grâce à de nombreux indices, ne se confond pas avec la route dite Napoléon, mais en demeure toujours proche.

Certains tronçons empruntent un cheminement ancien, indigène, à fleur de sol, sur la ligne de partage des eaux. Certains autres conservent des vestiges caractéristiques des voies romaines (une chaussée épaisse, encadrée par de larges fossés, notamment à Sorges, Négrondes et Vaunac). D'autres ne sont plus repérables que par l'observation aérienne (à Sorges, un tronçon apparaît comme une bande claire entre deux bandes sombres) ou sur les anciens cadastres. Quelques-uns, enfin, ont été réutilisés par la route des Intendants de la 2^e moitié du XVIII^e siècle, dite route Napoléon.

M. Desbordes s'est ensuite interrogé sur l'emplacement du lieu-dit *Fines*, situé à 14 lieues de *Vesunna* sur la table de Peutinger et à 21 lieues sur l'itinéraire d'Antonin. Il propose Thiviers ou l'ancien village de Charenton sur la commune de Chalais.

Gilles Delluc rappelle que P. Barrière dans *Vesunna Petrocoriorum* (publ. de la S.H.A.P., 1930, p. 196), en s'appuyant sur les mêmes données, pensait plutôt à Firbeix, car il ne donnait pas la même valeur à la lieue.

Vu le président
Pierre Pommarède

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

ADMISSIONS d'octobre 2000 (complément)

- Mme Marois Maguy, A 35, résidence Chanzy, 24000 Périgueux, présentée par M. G. Rousset et M. M. Bernard.

ADMISSIONS de janvier 2001 (compléments)

- M. Restoin Marcel, Le Royer, 24460 Château-l'Evêque, présenté par M. A. Bonnet et le P. Pommarède ;

- P. Guat Frantz, curé, 24340 Mareuil-sur-Belle, présenté par M. J. Brachet et le P. Pommarède ;

- Col. Rigaud-Jacomet, Beauséjour, 214350 Tocane Saint-Apre, présenté par M. M. Santenard et M. A. Mouchez.

ADMISSIONS de septembre 2001 (complément)

- M. de Sagey Bernard, Vieux-Roufiat, 24350 Grand-Brassac, présenté par M. A. Ribadeau Dumas et M. D. Audrerie.

ADMISSIONS d'octobre 2001 (compléments)

- M. d'Hennezel René, résidence Saint-Nicolas, 24510 Trémolat, présenté par M. M. Berthier et le P. Pommarède ;

- M. Mme Versaci Gérard et Nicole, le prieuré, Logis Richard d'Anjou, route de Brantôme, 24460 Agonac, présentés par M. et Mme J.-C. Nemorin.

ADMISSIONS de novembre 2001

- M. Richard Yves, 87, av. Paul-Vaillant-Couturier, 24750 Boulazac, présenté par Mme L. Laporte et Mme C. Faure ;
- Mlle Devaux Pauline, Le Maine, 24210 Sainte-Orse, présentée par M. E. Cérou et Mlle S. Bridoux ;
- Mlle Silvestro Julie, 2, impasse Fauré, 33000 Bordeaux, présentée par M. M. Combet et Mlle S. Bridoux ;
- M. Laignelot Jean-Baptiste, 30, rue Jean-Rey, 78220 Viroflay, présenté par M. E. du Chazaud et M. M. Bernard ;
- Mme Delpech Simone, 17, rue de la Tombelle, 24000 Périgueux, présentée par Mme M. Felloneau et Mme D. Delpech.

SEANCE DU MERCREDI 5 DECEMBRE 2001

Président : le père Pommarède, président.

Présents : 95. Excusés : 5.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

NECROLOGIE

- Geneviève Delluc
- Madeleine Boirac

ENTREES DANS LA BIBLIOTHEQUE

Entrées d'ouvrages

- Lamberterie (Michel de), *Les Lamberterie, cinq siècles d'histoire*, Paris, éd. Christian, 2000 (don de l'auteur)
- Collectif, *Le Franc III : argus de la monnaie française*, Paris, éd. Les Cheveau-Légers, 1999 (don C. Boisseuil)
- Pérouse de Montclos (Jean-Marie), *Architecture : méthodes et vocabulaire. Principes d'analyse scientifique*, Paris, éd. du Patrimoine/imprimerie nationale, 2001
- Dugros (Jean-Claude), *Le Bournat, école félibréenne du Périgord. Son histoire : naissance et envol 1901-1914*, Périgueux, éd. Lo Bornat dau Perigord, 2001 (don de l'éditeur)
- Mateur (Jean-Marie) et al., sous la dir. de, *Histoire du christianisme, tome I, Le nouveau peuple (des origines à 250)*, Paris, éd. Desclée, 2000
- Dupuy (Fernand), *L'Albine : scènes de la vie en Limousin et en Périgord vert*, éd. Aubéron, 2001
- Depeyrot (Georges), *Le numéraire mérovingien : l'âge du denier*, Wetteren (Belgique), éd. Moneta (coll. Moneta, 22), 2001
- Pastoureau (Michel), *Figures de l'héraldique*, éd. Gallimard (coll. Découvertes : Culture et société), 2001

- Félix (Annie-Paule et Christian), *Bergerac*, Joué-lès-Tours, éd. A. Sutton (coll. Mémoire en marche), 1999
- Faure (Janine), *Saint-Aulaye et son canton*, Joué-lès-Tours, éd. A. Sutton (coll. Mémoire en marche), 2001
- Brives (Henri), *Le Périgord pourpre*, Joué-lès-Tours, éd. A. Sutton (coll. Mémoire en marche), 1997
- Dubourg (Jacques), *Les Templiers dans le Sud-Ouest*, Bordeaux, éd. Sud Ouest (coll. Références), 2001
- Collectif, *Belvès Périgord, Weimar Thüringen, Kiruna Lapland, um 1900*, catalogue d'une exposition itinérante de photographies (avec 40 photographies d'Antoine Carcenac), Bad Steben, Grafik museum stiftung Schreiner, 2001 (don A. Janeck et M. Carcenac)
- Desbordes (Jean-Michel), *L'archéologie du paysage rural en Limousin*, Limoges, éd. Association des Antiquités historiques du Limousin, 1997
- Vidal (Pierre), *L'Art rupestre en péril : un patrimoine mondial à sauver*, Périgueux, Pilote24 édition, 2001 (don de l'auteur et de l'éditeur)
- Du Mas des Bourboux (Gontran), *L'ancienne noblesse du Périgord subsistant en Dordogne*, Périgueux, Pilote24 édition, 2001 (don de l'auteur et de l'éditeur).

Entrées de documents, tirés à part, brochures, photographies

- Verneilh (baron de), *Une page d'administration paroissiale en 1704*, Périgueux, imprimerie Dupont et Cie, 1874, photocopies (don P. Pommarède)
- *Travaux d'archéologie limousine*, t. 6, 1985, t. 10, 1990, t. 11, 1991, t. 13, 1993 (avec un article sur un très ancien itinéraire entre Limousin et Périgord), t. 14, 1994, t. 15, 1995
- *Travaux d'archéologie limousine*, supplément 1, 1990, *Les moyens de communication en Limousin de l'Antiquité à nos jours*, actes du colloque régional de Limoges, 3-5 mai 1990, avec des articles sur la poste aux chevaux et sur les itinéraires médiévaux, du Limousin à l'Aquitaine
- *Travaux d'archéologie limousine*, supplément 3, 1995, *Voies romaines en Limousin*, par Jean-Michel Desbordes
- Caricatures d'Excideuillais (Floirat, Laussinotte, Constant, Sébillot, Lavareille, Grifeuil) parues dans *Excideuil-Revue*, n° 1 et n° 2, août 1888, photocopies (don J. Gay)
- Livre de comptes manuscrit de la tuilerie de Bussière-Badil 1930-1936 (don L. Glanetas)
- Acte d'érection en vicomté de la terre de la Double en 1610 par Louis XIII en faveur de Gaspard de Jaumard de Sufferte, photocopie (don P. Brulant)
- Note sur la fourniture de canons fabriquées en Périgord et en Angoumois par les soins de la compagnie des Indes pour le service de la Marine au commencement du XVIII^e siècle (d'après les documents des Archives du ministère de la Marine) et Pièces relatives à la forge de Bonrecueil en Périgord, photocopie d'un manuscrit, 1909 (don P. Brulant)
- La Clergerie (François de), *Recherches radiesthésiques sur Brantôme*, Marquay, Bannes, Beaumont, Montferrand, Saint-Avit-Sénieur, tapuscrit (don de l'auteur)

- Lafeuille (Maurice), *Biographie de André Delmas*, tapuscrit (don de l'auteur)
- Hôtel de Galard ou d'Anglade, 13, rue du Plantier à Périgueux, notes manuscrites et coupures de presse (*La Gazette du Périgord*, 1950), photocopies (don Mme Frapin)
- *La vie à Audrix*, bulletin communal, n° 24, juillet 2001, articles sur Audrix au XVII^e siècle et notamment la famille Andrau (don R. Alix)
- Publicité pour le chasseur Dauriac, 11, rue Taillefer à Périgueux, fin XIX^e siècle ou début XX^e siècle (?) ; au verso, paroles et musique de « Ah quel plaisir d'être soldat ! », imagerie d'Epinal n° 4183 (don Mme Frapin)
- Anonyme, *Eglise Saint-Martin de Tayac*, brochure (don anonyme)
- Védrenne (J.-M.), Maison au lieu-dit Jarnel et grange d'imière, commune de La Cassagne, photographies et notes (don J.-M. Védrenne)
- Dossier sur la vallée de la Dordogne, extrait de *Vieilles maisons françaises*, octobre 2001, photocopies (don D. Audrerie)
- *Bulletin de l'Amicale des pieds noirs et de leurs amis de la Dordogne*, n° 140 (don G. Bonneau)
- *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1993-2000 (don Mme Delabrousse-Mayoux et ses enfants)
- *Lemouzi*, n° 34, avril 1970 et n° 46 bis, juin 1973 (don Mme Delabrousse-Mayoux et ses enfants)
- Société historique et archéologique du Périgord, *Questionnaire archéologique pour le département de la Dordogne*, Périgueux, 1874 (don Mme Delabrousse-Mayoux et ses enfants).

REVUE DE PRESSE

- *Archéologie médiévale*, t. 30-31, 2000-2001 : fouilles (parvis de l'abbaye de Brantôme, château de Bruzac, église abbatiale de Saint-Amand-de-Coly, place du foirail de Terrasson-la-Villedieu)
- *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 98, n° 4, 2001 : utilisation des fossiles de la Préhistoire à l'époque gallo-romaine (exemples en Dordogne)
- *Eglise en Périgord*, supplément à la *Semaine religieuse de Périgueux et Sarlat*, 2001 : Mgr Jacques Patria
- *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, n° 15, 2000 : Les Jeannettes à Saint-Laurent-sur-Manoire et Les Blancs à Saint-Estèphe (instruments perforés et haches), site gallo-romain des Maynes à Montagrier (askos en forme de bovidé), domus Pompeia de la rue des Bouquets à Périgueux (inventaire du mobilier archéologique), château du Petit-Marzac et village troglodytique de la Madeleine à Tursac (XVII^e - XVIII^e siècles), triangle Lisle/Saint-Pardoux-la-Rivière/Thiviers (prospection-inventaire), le Gros-Bost à Saint-Méard-de-Drône (faune), La Borderie à Saint-Martin-de-Ribérac (plaque de cheminée en terre cuite)
- *Procès-verbaux et mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon et de Franche-Comté*, volume 193, années 1998-1999 : origines familiales de Simone Arman de Caillavet, épouse d'André Maurois

- *Périgord hebdo*, 9, 16 et 23 novembre 2001 : le saut du Chalard et ses légendes, Serge Avrilleau et les graffiti, l'histoire du Bournat
- *Bulletin du G.R.Hi.N.*, séance d'octobre 2001 : Alcide Dusolier
- *Les Amis de la Dordogne et du vieux Bergeracois*, août 2001, n° 19 : le quartier des frères prêcheurs de Bergerac, le chemin de fer au XIX^e siècle en Bergeracois, Bridoire, souvenirs d'enfance à Saint-Capraise-de-Lalinde, *Le Sport nautique* de Bergerac, créé en 1860, le cirque *Zoo Circus*, basé à Miramont-de-Guyenne
- *Le Monde*, octobre 2001, extrait concernant le château de Bridoire (don A. Bélingard)
- *Sud Ouest*, novembre 2001, extraits concernant le moulin de Grenier à Brantôme et Beynac (don A. Bélingard).

COMMUNICATIONS

Le président ouvre la séance en annonçant deux décisions prises par le conseil d'administration, sous réserve d'acceptation par la prochaine assemblée générale. M. Brenac est nommé commissaire aux comptes en remplacement de M. Gaillard, décédé. A la demande de notre bibliothécaire, Pierre Ortega, chaque document ou livre consulté sera désormais enregistré sur un registre d'emargement.

Notre soirée du 14 novembre a été animée par Claude Lacombe, président de l'ADRAHP, qui a évoqué quinze ans de recherches de son groupe et présenté des céramiques gallo-romaines, des pièces d'or, des haches gauloises et des faïences du XIX^e siècle.

Brigitte Delluc évoque la nouvelle présentation muséographique du hall d'accueil du site de La Madeleine à Tursac. Le grand abri, au bord de la Vézère, n'est toujours pas accessible. Mais grâce à des moulages et à des explications claires, le visiteur dispose aujourd'hui d'une sorte de musée de site pour découvrir ces « Magdaléniens » d'il y a dix à quinze mille ans qui nous ont laissé de si beaux objets. Elle signale l'intéressante reconstitution de la sépulture d'un enfant trouvée au cours des fouilles.

Les cartophiles de la Dordogne précisent que la photographie du canon en gare de Périgueux figure sur une carte postale portant un tampon de 1916 (voir *B.S.H.A.P.*, 2001, p. 391).

Le président signale la restauration des bas-reliefs (XIV^e – XV^e siècles) de la fontaine de dévotion du prieuré de Fonfayette à Sarlande. Cette opération a été réalisée grâce au journal *Le Pèlerin*.

Le P. Pommarède est heureux d'annoncer qu'il a obtenu le déplacement d'un poteau malencontreusement placé récemment au contact du porche du XVII^e siècle de la chapelle Saint-Mandé de Celles. Il va être remplacé par un poteau en bois planté dix mètres plus loin.

Il revient sur le devenir incertain de la chapelle de l'hôpital de Périgueux. Sera-t-elle conservée comme une enclave, déplacée pierre à pierre (comme l'hôtel de la Division) ou détruite en conservant seulement quelques éléments comme le Christ en céramique de Net de Penninghen ou

les vitraux de Camille Fleury. Construite en 1956, elle est un témoignage de l'art religieux du XX^e siècle. Jacques Lagrange ajoute que ce monument est visité par de nombreuses personnes, malades, personnels et visiteurs.

Les journaux continuent à s'intéresser à la restauration du chemin de croix de Saint-Front. Ils rappellent qu'une première restauration avait été effectuée par M. Bartoletti qui fut aussi le professeur de Lucas, futur prix de Rome.

Le président évoque ensuite deux projets de monuments pour Périgueux, restés heureusement sans suite. Une colonne de 27 mètres de haut composée avec des matériaux issus des ruines gallo-romaines de Vésone devait être érigée sur la place Bugeaud à la gloire de Napoléon. Sur la place Francheville, en 1890, c'est une pyramide ornée de deux tables d'airain qui avait été imaginée par des catholiques en l'honneur de Mgr Dabert.

Avant de donner la parole aux différents intervenants, le président rappelle que l'assemblée générale ordinaire de notre société est convoquée pour le mercredi 2 janvier à 14 heures. Si le quorum n'est pas atteint, statutairement, elle sera automatiquement reportée au mercredi 6 février.

Mme Favalière présente son projet de restauration de deux peintures insérées dans le tabernacle baroque à ailes de l'église d'Auriac (XVII^e – XVIII^e siècles). Il s'agit d'un Christ aux outrages, marqué par des traces d'humidité, et d'une Vierge aux sept douleurs. L'analyse du tabernacle montre qu'il a subi différents dommages et transformations : les statuette qui occupaient les niches de part et d'autre auraient été mises en dépôt au presbytère de Montignac et ont disparu ; les deux peintures à restaurer de forme rectangulaire, placées dans des cadres octogonaux, proviendraient du couvent de Montignac. La restauration des toiles commencera en janvier prochain grâce au prix Clocher d'or et à une subvention du *Pèlerin*. L'étape suivante concernera le tabernacle, avec le souci de retrouver autant que possible la structure d'origine.

Bernard Reviriego parle ensuite des résultats d'un travail très intéressant qu'il vient de mener sur les camps oubliés du Périgord pendant la période 1940-1944. A l'origine de cette recherche, un groupe d'Israélites qui souhaitaient que la mémoire en soit conservée. On connaissait le fait que des Espagnols avaient été enfermés dans des camps d'internement en Dordogne, mais la présence de juifs était pratiquement oubliée. En Dordogne ont existé des Groupes de Travailleurs Etrangers (GTE), dont certains ont été de véritables bagnes. Au départ il s'agissait de groupes d'étrangers, utilisés pour le bûcheronnage, l'agriculture ou les mines, avec une stricte séparation des nationalités. Le GTE 646 était au Buisson. Le GTE 649 à Calviac. Le GTE 652, installé à Mauzac, était utilisé comme dépôt de passage jusqu'en 1941, où il est dissous. A partir de 1941, les juifs sont incorporés dans une catégorie dite de « Palestiniens ». Ainsi le groupe 647 à Saint-Astier comptait des Espagnols et quelques juifs. Installé à Chancelade à partir de 1941 il devient groupe départemental : en mai 1941, on y signale 23 Palestiniens. A partir de décembre 1941, les GTE 664 et 665, véritables bagnes consacrés aux juifs, sont créés en Corrèze puis en Haute-Loire. Les archives

départementales permettent de retrouver les décrets et de préciser un certain nombre de points : pendant la rafle du 26 août 1942, 322 personnes ont été appréhendées et 242 ont été réparties entre Saint-Pardoux-la-Rivière et le château du Roch au Change. Les personnes appréhendées pendant la rafle de février 1943 ont été enfermées dans le gymnase Secrestat. Les départs vers les camps de concentration étaient quotidiens. Aujourd'hui, on décompte 525 juifs déportés (110 hommes partiront pour Auschwitz).

Jacques Lagrange annonce la sortie de l'ouvrage que Gontran du Mas des Bourboux vient de consacrer à *l'Ancienne noblesse du Périgord* (aux éditions Pilote 24). L'auteur viendra le présenter à notre prochaine réunion.

Michel Carcenac nous raconte ensuite comment il a été invité à participer en Allemagne à une exposition de photographies consacrée à l'Europe en 1900, au travers de 40 clichés sur l'Allemagne de l'époque, 40 clichés de son père Antoine Carcenac consacrés au Périgord et 40 clichés de Laponie. Cette exposition sera ensuite itinérante.

Pierre Vidal, spécialiste de la conservation de l'art rupestre, vient enfin nous présenter son ouvrage *L'Art rupestre en péril* (aux éditions Pilote 24) avec un beau montage de diapositives. C'est le premier ouvrage destiné au grand public qui traite de ce sujet. Après avoir montré les causes naturelles ou anthropiques de dégradation de ce patrimoine majeur de l'humanité et indiqué comment on peut tenter d'en enrayer l'évolution et parfois en restaurer l'environnement, l'auteur raconte combien l'expérience acquise en Dordogne, il y a plus de 35 ans, a été pour lui essentielle. Sa présentation s'achève par un voyage d'Asie centrale au Sahara et jusque dans l'île de Pâques, où la conservation de l'art des rochers, des abris et des grottes pose les mêmes problèmes qu'en Dordogne, mais dans des paysages qui nous font rêver (voir l'analyse de l'ouvrage dans *B.S.H.A.P.*, 2001, p. 699).

Vu le président
Pierre Pommarède

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

ADMISSIONS de décembre 2001

- Mme François-Lubin Christiane, 36, rue Lamartine, 24750 Atur, présentée par Mlle F. Lavergne et Mme A. Bélingard ;
- Dr Besse Frédéric, 10, place Gal-Leclerc, 24000 Périgueux, présenté par Mme M. Boyer et Mme A. Marchand ;
- M. Loth David, 82 bis, allée de Barcelone, 31000 Toulouse, présenté par M. B. Montépin et M. J. Lagrange ;
- Dr Cougoul Bernard, 24150 Lalinde (réintégration) ;
- Mlle Tissier Samantha, 33, rue Traversanne, 33000 Bordeaux, présentée par Mme J. Rousset et Mlle S. Bridoux ;
- M. Secrestat Benoît, av. Sablou, n° 30, 24200 Sarlat, présenté par Mme A.-M. Cocula et Mlle S. Bridoux ;
- Mlle Ténèze Marianne, La Turcade, 10, rue des Grives, 24660 Notre-Dame-de-Saniilhac, présentée par Mlle S. Bridoux et M. S. Pommier.

SEANCE DU MERCREDI 2 JANVIER 2002

Président : le père Pommarède, président.

Présents : 98. Excusés : 10.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FELICITATIONS

- M. Michel de Lamberterie, lauréat du prix Foucaud de La Pénardille pour son ouvrage *Les Lamberterie, cinq siècles d'histoire*
- Le colonel Christian Gay, inscrit sur la liste d'aptitude des généraux de brigade
- Le général Pierre Garrigou-Grandchamp, promu général de division
- M. Guy Rousset, pour la médaille d'or de la Ligue de l'Enseignement qui récompense son action bénévole en faveur des œuvres extrascolaires

NECROLOGIE

- Jean-Louis Galet

ENTREES DANS LA BIBLIOTHEQUE

Entrées d'ouvrages

- Collectif, *L'Adour maritime de Dax à Bayonne, Actes du LIII^e congrès d'études régionales de la Fédération historique du Sud-Ouest tenu à Dax et à Bayonne, les 27 et 28 mai 2000*, Pessac, éd. Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2001
- Lefèvre (Bernard), *Noir Périgord : l'épuration en Dordogne de 1944 à 1945*, Paris, éditions des écrivains, 2001
- Tanet (Chantal), Hordé (Tristan), *L'Invention d'un paradis, le Périgord*, Périgueux, Fanlac, 2001
- Richard (Dominique), Siméon (Anne-Marie), *Le Roman noir du Périgord : histoires vraies*, Périgueux, Fanlac, 2001
- Cloulas-Brousseau (Annie), *La Statuaire de la fin du Moyen Age en Limousin*, Limoges, Pulim, 2000
- Cabanot (Jean), Lafargue (Francis), *Petit glossaire pour la description des églises*, Dax, Association des amis des églises anciennes du département des Landes, 1995
- Aubarbier (Jean-Luc), Lasfargue (Francis), *Sarlat, histoire et légendes*, Joué-lès-Tours, éd. A. Sutton (coll. Passé simple), 2001
- Le Bail (Sylvain), *Mojzesz Goldman dit «Mireille» : premier chef départemental du maquis A.S. Dordogne 1943*, Saint-Georges-de-Montclard, Le Chêne Vert, 2001

- Thomas (Georges), *Un siècle d'histoire ferroviaire d'Angoulême à Brive : à travers l'Angoumois, le Périgord, le Limousin*, Angoulême, Qwerty impression, 1991 (don G. Sudrie).

Entrées de documents, tirés à part, brochures, photographies

- *Hautefort, notre patrimoine*, C.R. de l'assemblée générale du 31 mars 2001 et n° 8, octobre 2001

- *Bulletin municipal officiel de Montignac*, 1973 : avec un article de J. Piveteau sur le gisement de Régourdou (don M. Mme Pain)

- *Clin d'œil sur Saint-Jory-las-Bloux, bulletin municipal*, 1997 à 2000, n° 3 à 6 : nombreuses informations sur l'histoire de ce village

- Carto Exploreur, Dordogne (24) partie nord et partie sud (données issues de la numérisation des cartes IGN), 2 CD-Rom

- Tableau représentant un saint (peut-être saint François-Xavier ou saint Vincent-de-Paul), conservé dans l'église de Lempzours, photographie (don A. Goineaud-Bérard).

REVUE DE PRESSE

- *Bulletin du Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, n° 65, 2001 : La Cassagne, enfant abandonné placé dans une famille de Nantheuil-de-Bourzac au XIX^e siècle ; dom Benoît Chapelle de Jumilhac ; la route des canons ; Saint-Pierre-de-Chignac ; acte notarié à Tocane

- *Courrier français*, n° 2984, 23 novembre 2001 : prêtres périgourdins dans la Résistance

- *Aquitania*, t. 17, 2000 : les routes d'Aquitaine, en particulier entre Saint-Pardoux-la-Rivière et La Tour-Blanche

- *Bulletin du G.R.Hi.N.*, 8 novembre 2001 : miraculés de Lourdes en Périgord

- *Périgord hebdo*, 19 octobre 2001, extrait concernant les maisons anciennes (don P. Ortega)

- *L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, n° 595, 2001 : Madeleine Delbrèl

- *Taillefer, connaissance et mise en valeur du patrimoine du pays de Villablard*, n° 10, 2001 : superstitions ; plantation des maïs ; l'abbé Masson, curé de Vergt, et l'abbé Segond, curé de Grun (extraits d'un ouvrage de Léonce de Larmandie) ; observations du curé de Bourrou (registres paroissiaux, 1774-1785) ; La Sauvetat-Grasset à Douville

- *Bulletin de l'A.R.A.H. du pays de La Force*, n° 22, 2001 : Bosset (toponymie) ; inspection académique en 1833 dans le pays de La Force ; protestants et état civil au XVIII^e siècle ; puits anciens ; Reymond Robert, curé de Saint-Georges-de-Blancaneix

- *Pont-sur-l'Isle*, n° 100 : Gabillou (toponymie) ; fièvre aphteuse en 1732.

COMMUNICATIONS

Le quorum n'étant pas atteint, l'assemblée générale est reportée au mercredi 6 février 2002, à 14 heures, comme il est statutaire : elle comprendra le rapport moral et le rapport financier pour l'année 2001.

Le président ouvre la réunion en offrant ses vœux aux membres de notre compagnie, venus nombreux assister à cette toute première séance de l'année, et en faisant, avec humour, le compte rendu des activités de notre compagnie il y a cent ans : en 1902, les séances mensuelles réunissent une bonne dizaine de membres sur les 299 adhérents ; le trésorier, Thomasson de Saint-Pierre, a des soucis pour faire face aux frais d'impression du *Bulletin* et à ceux du tome IV de la *Bibliographie Périgourdine* ; le président Roumejoux, grand-père de nos collègues Alain de Fayolle et Patrick de Laurière, meurt le 1^{er} juillet ; il est remplacé par le marquis de Fayolle, le 2 octobre ; l'excursion annuelle à Savignac-Lédrier, le 1^{er} août, réunit seulement quatre membres.

En ce 2 janvier 2002, le président se réjouit de la bonne santé de notre Société dont témoignera « le bilan éclairé, minutieux et positif, de notre trésorier et le rapport moral de notre dévouée secrétaire générale ». Il salue aussi notre bibliothécaire qui travaille « avec l'aide d'une équipe de bénévoles admirables » et souligne l'aide apportée par nos deux emplois-jeunes. Il souhaite que nos séances soient toujours suivies par des collègues nombreux et enrichies par des intervenants de qualité et que nos excursions connaissent toujours le même succès.

Il annonce la très récente disparition de Jean-Louis Galet, qui fut un historien du Périgord et un conteur de talent. Certains de ses travaux ont été publiés dans notre *Bulletin*.

Il donne quelques nouvelles de la vie de notre compagnie. Elle a été représentée à la commission extra-municipale de l'urbanisme de Périgueux. Une quinzaine de collègues ont participé à la journée d'études de l'association de Saint-Jacques de Compostelle et le P. Pommarède a été intéressé par les nouvelles hypothèses du Pr. Bernadette Barrière concernant l'implantation des sites jacquaires en Périgord en liaison avec les granges dimières des abbayes ou des prieurés. Guy Penaud a repéré sur Internet la photographie d'un christ et noté que cette œuvre de Joseph Erharoy n'a été achetée que par le Vatican et par la cathédrale Saint-Front de Périgueux.

Le P. Pommarède est heureux de confirmer le succès de ses démarches qui ont abouti au déplacement du poteau malencontreusement placé, en un premier temps, près du porche de la chapelle Saint-Mandé de Celles. Il raconte comment, selon la légende, les Pitaliers, c'est-à-dire les habitants du village de l'Hôpital menèrent un charivari autour de la maison d'un habitant qui avait détourné la statue de Saint-Mandé pour obtenir une intercession en sa faveur et comment, le lendemain, la statue était revenue à sa place, où elle est toujours.

Notre prochaine soirée bimestrielle, le 9 janvier à 18 h 30, sera animée par M. le Pr. Christian Rémy : il présentera trois châteaux peu connus dus à Géraud de Maulmont, le premier château de Bourdeilles, celui de Saint-Pardoux et celui de Courbefy.

Mme Faure présente son ouvrage *Saint-Aulaye et son canton* qui vient de paraître aux éditions Alain Sutton (coll. Mémoire en images, 2001). Elle explique comment elle a découvert de nombreuses photographies inédites dans des collections privées et comment elle les a utilisées pour illustrer la vie quotidienne d'autrefois à Saint-Privat, à La Roche-Chalais et à Saint-Aulaye.

Jacques Lagrange lui demande si l'on peut préciser quand le nom de Saint-Aulaye a été francisé. Pour Mme Faure, le nom de la commune s'est toujours écrit Saint-Aulaye. Ce qui a changé progressivement depuis la dernière guerre, c'est la prononciation. Dans son enfance, on utilisait exclusivement la prononciation patoisante : « Sainte-Aulaille ». Aujourd'hui on prononce : « Sainte-Aulaie ». L'adjectif « aulalien » est relativement récent.

M. de Pompignan, président départemental, présente ensuite la Fondation du Patrimoine (siège à la Chambre des Métiers). Cette association loi 1901, créée en 1996, s'est donné pour but la sauvegarde du petit patrimoine, celui qui n'est ni inscrit ni classé, c'est-à-dire celui dont la conservation n'est pas subventionnée par l'Etat. Elle est patronnée par un certain nombre de grandes entreprises. Elle s'attache à établir l'inventaire des sites à protéger, à fournir une aide administrative aux propriétaires et, éventuellement, une participation financière à la conservation, à définir des « labels » permettant d'obtenir une défiscalisation des frais engagés (dossiers établis en liaison avec le C.A.U.E., l'architecte des M.H. et celui des Bâtiments de France). Alain Ribadeau Dumas souligne que le patrimoine labellisé doit pouvoir être vu par le public. M. Bousquet indique que l'association « La pierre angulaire » mène des actions de protection du petit patrimoine en liaison avec le C.A.U.E. depuis plusieurs années et que certains de ces dossiers ont été subventionnés par le conseil général de la Dordogne.

Enfin, Gontran du Mas des Bourboux présente l'ouvrage de référence sur *L'ancienne Noblesse en Périgord subsistant en Dordogne*, qu'il vient de publier aux éditions Pilote 24. Il explique que son travail d'historien et de juriste a été facilité par le fait que la Dordogne conserve de nombreuses archives permettant des études sérieuses. Il explique le titre par le fait que la noblesse a été abolie définitivement en 1791 et que l'ancienne province du Périgord a laissé la place au département de la Dordogne. Aujourd'hui il demeure en Dordogne, 57 familles nobles sur les 500 recensées au moment de la Révolution. En tenant compte de celles qui ont quitté la région, il atteint une centaine au maximum. Chacune illustre un moment de l'histoire du Périgord. Certaines étaient déjà présentes aux Croisades. Certaines autres ont changé de voie au fil du temps : le descendant de telle famille noble est devenu paysan, tel autre est devenu maître verrier. Certaines familles sont passées au protestantisme et toutes les archives n'ont pas été conservées. Ces aspects de l'histoire de la noblesse en Périgord restent en grande partie à écrire.

De nombreuses questions sont posées à l'auteur qui y répond bien volontiers. Les critères choisis pour déterminer qu'une famille noble perdure ou non sont des critères de filiation. Aujourd'hui, il n'y a plus de nobles, mais on peut parler de personnes titrées. Avant la Révolution, une famille était reconnue comme noble si elle présentait les critères ou le nombre de quartiers répondant à la fonction revendiquée (chevalier, abbé...). Jusqu'à Louis XIV, on trouve des preuves par témoins, par exemple pour entrer dans une école militaire. En 1781, la monarchie change de cap. Après s'être appuyée sur la bourgeoisie contre la noblesse, elle se replie sur la noblesse. Il est donc alors beaucoup plus difficile d'être reconnu comme noble. L'ennoblissement par tierce foi s'est éteint au Moyen Age.

Vu le président
Pierre Pommarède

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

ADMISSIONS de janvier 2002

- M. Mme Delautre Jean-Luc, château de Fénelon, 24370 Sainte-Mondane, présentés par le P. Pommarède et M. A. Ribadeau Dumas ;
- Mlle Anderluzzi Laëtitia, 40, rue Lavigne, 33150 Cenon, présentée par Mme A.-M. Cocula et Mlle S. Bridoux ;
- Lt Col et Mme Glénat, 11, bd Lakanal, 24000 Périgueux, présentés par le P. Pommarède et Mme C. Chaissac ;
- P. Meissonnier Brice, 38, av. Georges-Pompidou, 24000 Périgueux, présenté par le P. J.-F. Versaveau et M. D. Audrerie.

EDITORIAL

Sur les routes, pèlerins et voyageurs

Le Périgord est à la fois une entité géographique et culturelle où se rencontrent, à la croisée de ses routes et de ses rivières, des voyageurs à sa découverte et des aventuriers en partance pour un ailleurs.

Le voyage est avant tout un parcours initiatique, à la découverte de civilisations anciennes, de peuples, de langues, de cultures et une rencontre avec soi-même... Son récit en est devenu un genre littéraire sous forme de carnet, de journal ou d'éphéméride.

Nous en avons des exemples dès 1298 avec Marco Polo dans *Le livre des merveilles* ou Jean Marot pour *Voyage à Venise*, mais aussi La Fontaine en 1663 publiant *Relation d'un voyage de Paris en Limousin*, et plus récemment *La route aux aventures* de Guy de Larigaudie, routier périgordin légendaire. Ces auteurs nous invitent à la lecture de textes qui sont le témoignage de voyageurs épris de découvertes, mais aussi de liberté tout en ayant l'exigence de transcrire leurs impressions avec exactitude. Tel un regard d'ethnologue, les sens affûtés, ils nous livrent des textes d'une grande richesse, souvent émouvants et parfois inattendus.

Comment ne pas se délecter également à la lecture de voyages imaginaires comme *L'Odyssée* d'Homère (qui au travers des voyages d'Ulysse dès le VIII^e siècle nous entraîne dans un univers extraordinaire), *Voyage en Orient* de Nerval, et autre *Voyage au centre de la terre* de Jules Verne.

Et puis, au Moyen Âge, la ferveur religieuse donne naissance à une nouvelle forme de voyage. Dès lors les pèlerins empruntent la route en solitaire ou en procession pour des pérégrinations vers un lieu sacré, comme Saint-Jacques de Compostelle, Rome ou Jérusalem.

Pour accueillir l'immense foule qui suit le camino de France en Espagne, Périgueux voit s'édifier le monastère Saint-Front (monument classé site Jacquaire au patrimoine mondial de l'UNESCO). Périgueux est alors cité par Aymery Picaud dans le *Guide des pèlerins* (XII^e siècle) comme étape majeure sur le chemin de Santiago.

Autant de portraits, de témoignages où souffle un choix de vie souvent hors du commun sur ces pages qui sont les vôtres.

La rédaction

Le messager de Ripoll et saint Front

par Guy PENAUD

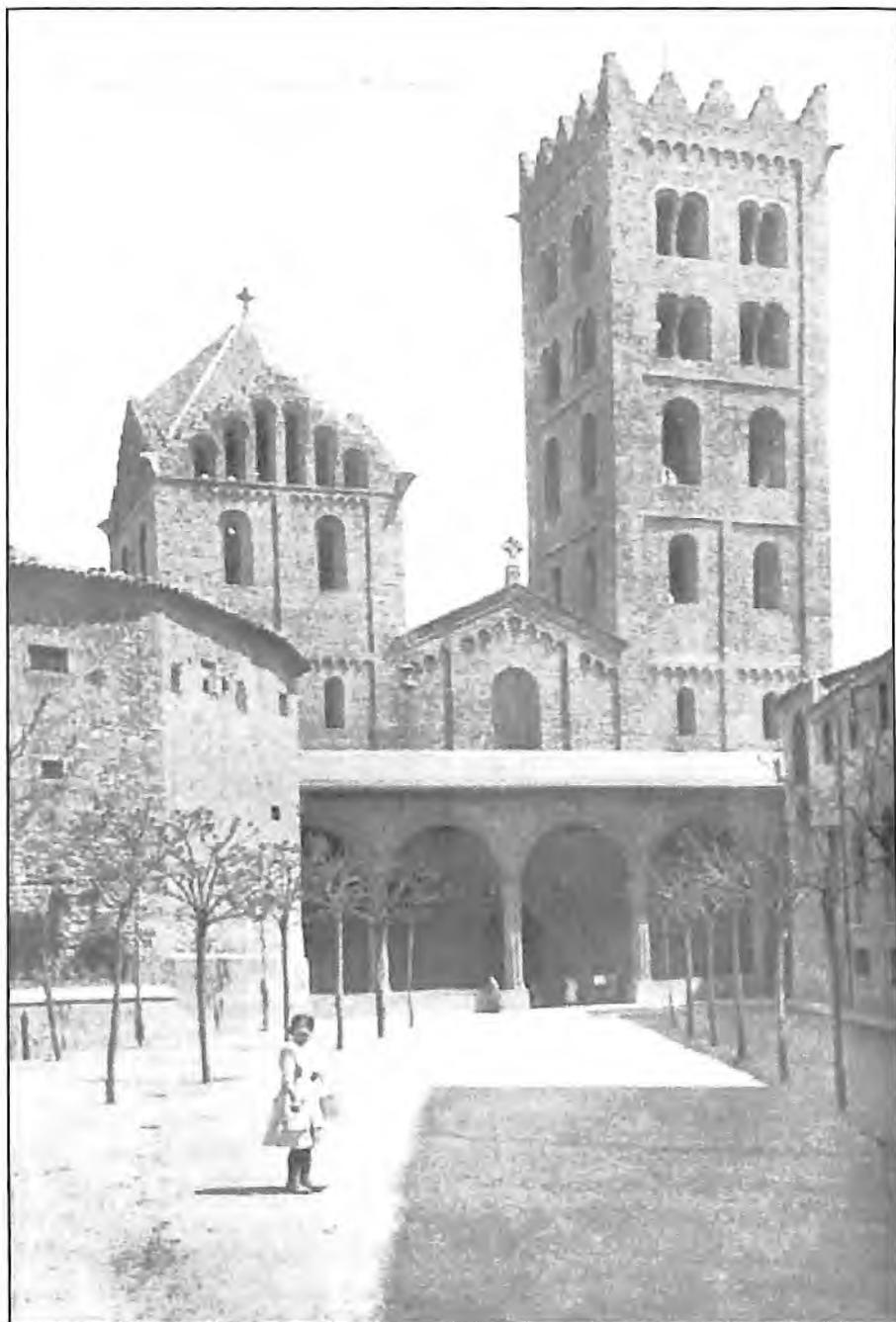
Jusqu'à ce jour, il était généralement admis qu'un petit édifice religieux avait été construit au sommet du Puy-Saint-Front (quartier médiéval de Périgueux) à une date inconnue, remplacé au VI^e siècle par une chapelle suivie par deux églises (construites aux X^e et XII^e siècles), près de la grotte où aurait vécu saint Front, du moins au-dessus de la crypte où aurait reposé son corps. La lecture attentive de l'Histoire du Périgord, paru en 2000 aux éditions Fanlac (page 133, texte de Yann Laborie : « A Périgueux, l'essor du monastère du « Puy » où fut transféré après 1008 le tombeau de saint Front qui reposait antérieurement dans l'église Saint-Pierre »), quelques recherches en Catalogne auprès du Museu Etnogràfic de Ripoll (Espagne), de la Biblioteca Episcopal de Vic (Espagne) et de l'Institut d'Estudis Catalans de Barcelone (Espagne), sur Internet et la précieuse aide de Louis Grillon pour la traduction des textes latins et pour sa connaissance encyclopédique, remettent d'une part en question la chronologie de la construction des lieux de culte au Puy-Saint-Front et permettent d'autre part de situer les deux lieux où se trouva successivement le tombeau de saint Front.

On sait qu'avant l'an 600, on se heurte au silence total des textes sur saint Front, honoré par l'Eglise du Périgord comme l'évangéliste de cette région. La première *Vita* (*Vie* du saint), peut-être rédigée au VII^e ou VIII^e siècle, mais dont il n'est seulement fait partiellement mention que dans des

textes du IX^e siècle, n'est en réalité qu'une légende composite, réunissant deux *Vies* de saint en une : celle d'un ermite du Périgord et celle d'un moine d'Égypte, qui portaient le même nom. On peut supposer qu'à une époque indéterminée, de vagues souvenirs sur un personnage local ayant pu exercer un ministère (peut-être fut-il évêque, chorévêque, ermite ou de noble extraction ?) et dont on honorait la tombe, ont été ravivés. Un hagiographe n'hésita pas, dans le but de reculer les origines du christianisme en Périgord (qui n'est en fait apparu dans cette région qu'au IV^e siècle), à faire de ce personnage, connu sous le nom de Front (*Frontonis*), non seulement un fondateur d'Eglise, mais également un envoyé du grand saint Pierre.

Le premier témoignage authentique d'un culte rendu à saint Front se rencontre dans la biographie de l'évêque de Cambrai, saint Géry (584/590-624/627), rédigée à la fin du VII^e siècle. Au cours d'un pèlerinage à Tours, saint Géry en profita pour venir visiter les propriétés de son Eglise en Périgord. A cette occasion, il se rendit devant le tombeau de saint Front. Voulant se débarrasser de son bâton de pèlerin, il le tendit derrière lui. Le bâton resta debout comme s'il avait été fiché au sol. Dans le texte, on parle de « *in terratorium Petracorio* » « *sepulchrum beati Frontis confessoris devotissime* ». Ce document du VII^e siècle, donc contemporain de la première vie du saint, ne mentionne toutefois pas où était alors le tombeau de saint Front.

Taillefer, dans les *Antiquités de Vésone*, a été le premier à avancer que le corps du saint aurait été ôté de son tombeau au commencement du VI^e siècle pour être transporté au centre de la nef principale de la vieille église de Saint-Front. Porté par son unique conviction et par ce qui avait déjà été dit par ses devanciers, le chanoine Roux a affirmé, dans un important ouvrage consacré à la cathédrale et paru en 1920, que le tombeau de saint Front se trouvait, avant le VI^e siècle, « à l'angle du pilier de la coupole ouest de la cathédrale actuelle, non loin de la confession sud », donc près de la porte de l'actuelle sacristie. Puis, le corps du saint aurait été transféré, en 845, dans la chapelle bâtie, selon la tradition, par Chronopius (évêque de Périgueux de 506 à 533). Ces hypothèses, qui ne s'appuient sur aucun texte authentique (l'épithaphe de Chronopius par Venance Fortunat ne mentionne que « Tu as, sans retard, rétabli les temples dans leur ancienne splendeur »), sur aucune source vérifiable, ont été néanmoins reprises depuis par la plupart des historiens. Ceux-ci auraient toutefois dû se rappeler que la loi romaine interdisait de se faire enterrer dans les églises situées à l'intérieur des villes en vertu du vieil adage : « *in urbe ne sepelire* » ; ce n'est qu'après l'an mil qu'on abandonna cette ancienne coutume.



Monastère de Ripoll (Espagne)
(carte postale, collection de l'auteur).

Un document découvert récemment (avant Yann Laborie, l'*Atlas historique des villes de France : Périgieux*, paru en 1984 sous la direction de Ch. Higounet, J.-B. Marquette et Ph. Wolff, en avait fait état, mais il semble que personne n'ait relevé la nouveauté de ce texte) permet d'aborder cette énigme sur de nouvelles bases.

Il s'agit d'une Encyclique annonçant la mort de Seniofredus, abbé de Notre-Dame de Ripoll en Catalogne, province de Gérone, décédé le 4 juillet 1008. Ripoll est une abbaye bénédictine fondée en 879 par le comte Guifré el Pilos dans le cadre de la politique de *reconquista* (reconquête) de l'Espagne et solennellement dédiée à Sainte-Marie le 20 avril 888. Son premier abbé s'appelait Dagui. Son église Saint-Pierre fut consacrée en 890. Le monastère, ayant été détruit par les musulmans, fut reconstruit en 935. A la fin du X^e siècle, son abbé a pour nom Seniofredus qui mourut en 1008, date à laquelle il fut remplacé par le célèbre abbé Oliba (ce dernier sera nommé quelques années plus tard, tout en gardant cette première charge, évêque de Vich). Les moines de Ripoll rédigèrent la lettre mortuaire annonçant le décès de Seniofredus fin juillet-début août 1008. Le rouleau (*rolutus* en latin) qui nous intéresse (retranscrit dans *Diplomatari i escrits literaris de l'abat i bisbe Oliba* d'Eduard Junuyen i Subirà, publié en 1992, à Barcelone par l'Institut d'*Estudis Catalans*, pp. 310 à 317), annonce non seulement la mort de Seniofredus mais également la nomination d'Oliba, comme abbé de Ripoll. Au bas de ce texte, comme la coutume le voulait alors, sont également mentionnés les églises ou monastères visités par le messager de l'abbaye, chargé de porter ces nouvelles dans divers établissements bénédictins (en tout 43) du sud de la France et du nord de l'Espagne actuelles. Après avoir franchi les Pyrénées, ce messager parcourut le Roussillon, la Narbonnaise, l'Aquitaine, le Limousin et l'Auvergne, avant de regagner Ripoll en visitant diverses abbayes catalanes.

En Périgord, qu'il traversa du nord (en venant d'Angoulême où il trouva un périgourdin, Grimoard de Mussidan à la tête de l'évêché – depuis 991 – et du monastère Saint-Cybard – depuis 982 environ) au sud (en se rendant à Eysses), ce messager (en latin dit *rotulifer*, c'est-à-dire porte-rouleau) visita six églises (monastères ou prieurés) :

1. Brantôme (*Monasterio Brantonisense – quos almi clavigeris Petri nec non et sanctissimi Sicarii letificat presencia* - « Monastère de Brantôme – Ceux que réjouit la présence de saint Pierre le porte clefs et celle du très saint Sicaire »). Cette abbaye bénédictine, dont le patron originel était saint Pierre, est l'une des plus connues du Périgord, sa fondation remontant à 769 ou 786. Elle est attestée dès 817 lorsque l'assemblée d'Aix-la-Chapelle fit le

recensement de toutes les abbayes de l'empire. La tradition avance que Charlemagne aurait contribué à sa construction et lui aurait fait don des reliques de saint Sicaire. On prétend également que le pape Léon III serait venu la consacrer en 804. Détruite par les Normands au milieu du IX^e siècle, elle fut reconstruite au commencement du siècle suivant. L'abbé était, depuis 980 environ, le même Grimoard de Mussidan.

2. Saint-Etienne de Périgueux (*San Esteban, de la ciudad Petregoris, ubi dominus Radulfus episcopus custos et rector preesse dignetur* – « Saint Etienne de la ville de Périgueux, Raoul évêque est digne de présider, à la fois recteur et gardien »). Saint-Etienne de la Cité a été la cathédrale de Périgueux jusqu'en 1669. On ignore tout de sa construction, mais le cartulaire de l'abbaye de Chancelade nous parle, entre 1143 et 1168, du *monasterium Sancti Stephani*. On peut avancer, mais sans aucune certitude, que l'évêque Chronopius (506-533) pourrait ne pas être étranger à sa construction (ou reconstruction). Quant à Raoul de Scorailles (*Radulfus*), cité par le messager de Ripoll, il fut effectivement évêque de Périgueux de l'an 1000 à 1013.

3. Saint-Pierre de Périgueux (*San Pedro, de la ciudad de Petregoris, ubi egregius confessor Christi Fronto requiescit condigno honore tumulatus-* « Saint Pierre de la Cité de Périgueux, où l'illustre confesseur du Christ Front repose, enseveli avec l'honneur qu'il mérite »). Nous y reviendrons.

4. Saint-Sauveur de Paunat (*San Salvador Palnacense, ubi sanctus Iustinianus humatus quiescit. Empieza : Philogio iam ab axe ad humilia descendente adiit gerulus vester ad limina, etc.* – « Saint Sauveur de Paunat, où saint Justinien est enterré et repose : Philogée descendant déjà du ciel, votre porteur alla à la maison, etc. »). Cette abbaye bénédictine est bien connue. Selon diverses légendes, elle aurait été fondée au VI^e siècle par saint Cybard ou au VIII^e siècle sous Charlemagne. Ravagée par les Vikings en 849 et 861, elle fut restaurée, de nouveau détruite entre 964 et 976 puis rebâtie et consacrée par l'évêque Frotaire en 991, avant d'être placée sous la dépendance de Saint-Martial de Limoges. Il ne reste plus aujourd'hui de l'antique abbaye que l'énorme masse de son église. On remarquera que c'est la première fois qu'il est dit que Justinien aurait reposé à Paunat, mentionnée dans une bulle d'Urbain II du 12 avril 1096 (*monasterium Sancti Martialis apud Palnetum*).

5. Saint-Martin d'Issigeac (*San Martin Ysiacense, in quo loco requiescunt martir Felicianus et confessor Christi Exuperius* – « Saint-Martin d'Issigeac, en ce lieu reposent le martyr Félicien et le confesseur du Christ Exupère »). L'histoire de ce prieuré bénédictin est peu connue.

Mentionné entre 1153 et 1170 (*monasterium Sigiacense*), on sait simplement qu'il fut rattaché à l'abbaye de Sarlat en 1317. On notera que c'est la première fois qu'il apparaît qu'Exupère aurait reposé à Issigeac.

6. Sainte-Marie de Trémolat (*Santa Maria Tomolacense*). Ce prieuré bénédictin est bien connu. C'est à Trémolat que, selon la légende, serait né saint Cybard au VI^e siècle. Des miracles s'étant produits sur son tombeau, une église aurait été édiflée au VII^e siècle puis une autre sous Charlemagne. L'existence d'un prieuré, autour duquel se développa un village fortifié, est attestée peu après 850. Ce prieuré ou plus exactement prévôté dépendit de l'évêque d'Angoulême jusqu'à ce que Grimoard de Mussidan, évêque d'Angoulême, depuis 991, ait disposé du *monasterium* en faveur de son cousin ou frère, Aimeric.

On remarquera qu'à Paunat il est possible que ce soit un des moines de cette abbaye qui ait écrit (puisqu'il écrit à la troisième personne) sur le rouleau la phrase : « Philogée [nom d'un des chevaux du char du Soleil] descendant déjà du ciel [c'est-à-dire comme le soir tombait déjà], votre porteur alla à la maison [on dirait aujourd'hui à l'hôtellerie] », ce qui semblerait indiquer que le messager devait ramener la preuve de ses arrêts comme le font nos contemporains pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle qui font tamponner leur carte à chacune de leurs étapes.

D'autre part, on relèvera que l'église Saint-Front de Périgueux n'est pas citée par le messager de Ripoll, ce qui permet de conclure que, si les travaux de sa construction avaient effectivement débuté, elle n'était pas encore ouverte au culte.

Comme nous l'avons vu, l'émissaire visita surtout, et c'est cette mention naturellement qui nous intéresse le plus, même si les autres ne manquent pas d'intérêt, l'église Saint-Pierre de Périgueux.

Rappelons ce que le messager de Ripoll dit à ce sujet :

« Saint-Pierre de la Cité de Périgueux, où l'illustre confesseur du Christ Front repose, enseveli avec l'honneur qu'il mérite ».

Bien que disparue, l'église Saint-Pierre est connue des historiens. Située au sud de la cathédrale Saint-Etienne et de la Cité, elle se trouvait dans le cimetière de Saint-Pierre qui semble avoir été occupé depuis l'époque mérovingienne (IV^e siècle). Elle était donc située à l'extérieur de la ville fortifiée de la Cité, approximativement à hauteur de l'actuelle cité administrative, là où se trouvait anciennement la rue des Vieux Cimetières.

Son ancienneté est attestée par le nom sous lequel elle a toujours été nommée à Périgueux, Saint-Pierre l'Ancien ou Saint-Pé-Lanays. En outre, ses fondations, encore visibles au XIX^e siècle, pourraient remonter, selon ceux qui ont alors pu les examiner, au V^e ou VI^e siècle. Dès lors, on peut légitimement avancer qu'elle a pu être construite (ou reconstruite) par l'évêque Chronopius (506-533). On notera que, selon la légende, cette église aurait été édifiée par saint Front lui-même après avoir eu « la vision du crucifiement de saint Pierre et de la décollation de saint Paul ». L'importance symbolique que les fidèles lui accordaient au Moyen Âge est attestée par le fait que c'est d'elle que partaient – portés par les quatre barons du Périgord, ceux de Beynac, Biron, Bourdeilles et Mareuil – les nouveaux évêques de Périgueux lors de leur entrée solennelle dans leur ville épiscopale. Ils rejoignaient ainsi, après avoir franchi la porte Romaine des fortifications de la Cité, la cathédrale Saint-Etienne. Il était également de tradition que le nouvel évêque fasse cadeau à l'église Saint-Pierre d'un manteau de « satin ou velours noir », offrande que l'évêque Jean Martin, en 1600, refusa pour la première fois de faire alléguant que l'église était ruinée.

Dès lors, puisqu'il semble maintenant bien établi qu'en 1008 le tombeau de saint Front était dans ou à proximité de l'église Saint-Pierre de la Cité, dans quelles conditions et à quelle date le « corps » du saint fut-il transféré au Puy-Saint-Front ?

Dans un premier temps, entre 960 et 990, Gauzbert, chorévêque de Limoges sous Hildegare, rédigea, « moyennant de l'argent », une seconde vie de saint Front (*Scriptura de S. Fronto Nova*) que le concile de Limoges de 1031 a solennellement remis en cause. Puis, l'évêque Frotaire (976-991) commença, sur un puy qui se dressait non loin de la Cité, la construction de l'église Saint-Front. On ne peut exclure que ce fut sur les fondations d'un bâtiment plus ancien non identifié. Mais aucun texte de l'époque ne nous confirme que Chronopius ou un autre évêque ait fait construire une première église à cet endroit précis. On peut même supposer, le tombeau de saint Front étant resté à la Cité au moins jusqu'en 1008, qu'aucune église ou chapelle dédiée à ce saint n'existait avant le X^e siècle au Puy-Saint-Front. Par contre, la construction d'un édifice à partir de la fin du X^e siècle est attestée. On ignore ce qui motiva Frotaire, connu toutefois comme ayant été un grand constructeur, pour élever un nouveau monastère au sommet du puy situé à distance respectable de l'antique Cité. Il n'en demeure pas moins que ses successeurs, les évêques Martin de la Marche (991), Raoul de Scorailles (1000), Arnaud de Villebois (1013) et Géraud de Gourdon (1037) poursuivirent son œuvre.

La dédicace du nouveau grand monastère de Saint-Front par l'archevêque de Bourges eut lieu en 1047. Entre 1077 et 1081, l'évêque Guillaume de Montbron (1059-1081), qui, comme ses successeurs, était abbé de ce monastère et fut, à ce titre, enseveli à Saint-Front, fit venir, à Périgueux, Guinamond, originaire du Puy-en-Velay, moine de la Chaise-Dieu. Ce dernier aurait alors sculpté le tombeau de saint Front, le décorant de mosaïques et d'émaux. Construit avec soin en forme de rotonde (« comme le Saint Sépulcre »), il était regardé comme un chef d'œuvre. « Il surpasse par la beauté de son œuvre toutes les tombes des autres saints », si bien que l'on conseillait aux pèlerins de Saint-Jacques (selon *Le Guide du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle*, texte latin de 1139, peut-être œuvre d'Aimery Picaud de Partenay-le-Vieux) « de rendre visite dans la ville de Périgueux au corps du bienheureux Front » (*Frontonis*).

Un incendie ayant fortement endommagé, en 1120, l'église de Frotaire, la construction d'un nouvel édifice (c'est-à-dire celui reconstruit par Abadie au XIX^e siècle) fut entreprise. On ne peut qu'être étonné que, lorsque l'évêque Pierre Mimet fit retirer des décombres de la première église les restes de ses prédécesseurs (entre 1170 et 1178), on ne parle pas de saint Front ni de ses reliques.

Certains ayant d'ailleurs émis des doutes sur la présence des restes de saint Front dans cette église, le « corps » du saint fut officiellement « redécouvert », dans ce qui n'était pas encore la cathédrale, le 30 avril 1261, par l'évêque Pierre de Saint-Astier en présence des chanoines et des bourgeois. Ils ouvrirent avec bien des difficultés la sépulture où d'après la rumeur publique et différentes conjectures, ils étaient fermement persuadés que le « saint corps » était enfermé. Dans la caisse de plomb (contenu dans une grande caisse en bois) renfermant les ossements du « corps » et « une grande partie de la tête bien conservée », on découvrit une lame de plomb et une lame de cuivre qui contenaient des inscriptions latines (« Ici repose le corps du bienheureux Front, disciple de Jésus-Christ et fils aimé de saint Pierre par le baptême » et « Front est né de Simon et Frontonia dans le pays de Lycaonie. Il mourut le 8 des calendes de novembre, l'an 42 après la passion du Christ ») attestant qu'il s'agissait du corps du saint. Louis Grillon a établi, depuis, que ces lames ne pouvaient avoir été confectionnées qu'après 1031. Il est probable qu'elles l'avaient été au moment du transfert du corps de la Cité au Puy, d'autant que Léon Dessalles a démontré, dans sa monumentale *Histoire du Périgord*, qu'il était traditionnel, à cette époque, de placer de telles lames auprès des corps des défunts.

Au XV^e siècle, l'évêque Hélie de Bourdeille, pour faire taire lui aussi les doutes sur la présence du corps de saint Front en ce lieu, entra à son tour dans le caveau et en sortit « l'auge funéraire ». Il en retira une petite caisse longue, soigneusement enveloppée de plusieurs pièces de soie. L'évêque ouvrit la caisse : il retrouva plusieurs parties du chef du saint entourées d'une étoffe précieuse de couleurs différentes ; dessous, il découvrit, enveloppés dans une autre étoffe précieuse de couleur perse, des ossements. Il trouva également une ou deux bourses en soie contenant la terre où avait été découvert le corps de saint Front ainsi que les deux lames signalées en 1261. Après quelques prières, la caisse fut refermée et remise dans le sépulcre.

Le tombeau de saint Front et les reliques qu'il contenait furent victimes de la fureur des huguenots lorsque ceux-ci s'emparèrent de la ville de Périgueux en 1575. Il n'en reste donc plus rien aujourd'hui.

Grâce au rouleau mortuaire de Seniofredus et à son messenger, on sait enfin que le tombeau de saint Front (personnage dont on ignore tout), dont le culte est attesté au VII^e siècle seulement, se trouvait d'abord dans ou à proximité de l'antique église Saint-Pierre (située au milieu d'un cimetière du même nom, vers ce qu'on appelle aujourd'hui la villa des Bouquets), avant d'être transféré dans l'église (aujourd'hui cathédrale) Saint-Front, entre 1008/1031 et 1047/1081.

L'évêque ayant décidé, d'une part de faire élever un monastère au Puy-Saint-Front pour abriter, après transfert de la Cité, le corps du saint, et, d'autre part, de faire rédiger, par un nommé Gauzbert, une hagiographie légendaire de Front (il fallait bien louer la sainteté de ce personnage auquel un nouveau et grand monastère allait être consacré), est Frotaire de Gourdon, attesté à Périgueux entre 971 et 991.

Quant à l'évêque, qui a d'une part « rétabli les temples [c'est-à-dire sans doute les églises Saint-Etienne et Saint-Pierre de la Cité] dans leur ancienne splendeur » et qui pourrait d'autre part avoir suscité le culte de saint Front (certainement autour d'une tombe vénérée dans l'antique cimetière Saint-Pierre), il s'agit de Chronopius qui est attesté à Périgueux de 506 (concile de Saint-André-d'Agde) à 533 (concile d'Orléans). Exemple assez remarquable d'hérédité épiscopale (plusieurs de ses ancêtres auraient occupé avant lui le siège épiscopal), cet évêque fut en effet honoré, peu après sa mort, si l'on en croit Venance Fortunat qui publia son épitaphe dès 540, comme un « pontife brûlant de piété ».

Références

- Dessalles Léon, *Histoire du Périgord*, Le Bugue, P.L.B. Editeur, 1982.
- Grillon Louis, « Réflexions sur l'invention du corps de saint Front en 1261 », *B SHAP*, 1969, p. 91.
- Higounet Ch., Marquette J.-B., Wolff Ph., *Atlas historique des villes de France : Périgieux*, 1984.
- Junuyen i Subirà Eduard, *Diplomatari i escrits literaris de l'abat i bisbe Oliba*, Barcelone, Institut d'Estudis Catalans, 1992.
- Laborie Yann, « Le Moyen Âge », dans *Histoire du Périgord*, Périgieux, Editions Fanlac, 2000.
- Penaud Guy, « Le voyage de saint Géry en Périgord (début du VIII^e siècle) », *B SHAP*, 1999, p. 167.
- Pommarède Pierre, *La saga de saint Front*, Périgieux, Pilote 24 édition, 1997.
- Roux J., *La Basilique Saint-Front de Périgieux. Ses origines et son histoire jusqu'en 1583*, Périgieux, Cassard, 1920.
- Taillefer Wlgrin de, *Antiquités de Vésone, cité gauloise remplacée par la ville actuelle de Périgieux*, Périgieux, Dupont, 1821-1826.
- Viellard Jeanne, *Le guide du Pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle*, Paris, Librairie Philosophique J. Vrin, 1990.

Découverte jacquaire en Bergeracois

par Monique CHASSAIN

En mai 1999, à la suite d'un laconique appel téléphonique à la présidente des Amis de Saint-Jacques de Dordogne (devenus depuis les Amis de Saint-Jacques du Limousin-Périgord), cette association engageait des recherches, menées à bien sur une dizaine de mois, relatives à une sépulture jacquaire découverte fortuitement quelque... dix ans plus tôt, derrière l'abside de la ravissante église du non moins charmant village de Sadillac, à peu de distance de Bergerac¹. Cette sépulture, probablement déjà bouleversée au cours des siècles passés, comprenait ossements et coquille Saint-Jacques percée.



1. Sadillac se situe à une douzaine de km au sud de Bergerac.

Lors de cette découverte et de l'exhumation des ossements, en décembre 1988, aucune étude *in situ* non plus qu'aucune photo n'avaient été faites. Une tentative pour en savoir plus, faite à l'époque par les propriétaires du site, n'avait abouti – si l'on en croit le journal paroissial – qu'à une appréciation de son ancienneté historique hâtive et aussi sommaire et approximative que péremptoire d'un 'archéologue' des environs, fournissant la matière d'une courte information parue dans le bulletin paroissial², avant que la 'trouvaille' ne soit tout simplement 'oubliée' au fond d'un grenier pendant près de dix ans.

Ce n'est qu'en apprenant l'existence de l'association que les propriétaires relançaient l'affaire. La longue visite, qui suivit le coup de téléphone, leur permettait d'exprimer leur désir d'en savoir enfin 'réellement' plus sur leur découverte et déboucha donc, avec leur accord, sur le lancement par l'association d'une étude scientifique dans les règles, afin de sortir de l'incertitude et de cet anonymat confidentiel. Bien entendu, il n'était plus possible, malheureusement, aucune observation ou photo n'ayant été faite lors de la découverte, d'avoir des informations quant à l'architecture de la tombe, à la position des ossements et à la datation de la structure funéraire elle-même, ni même quant à la position exacte de la tombe. De même, aucune recherche n'ayant été effectuée depuis, il n'est pas possible de savoir s'il s'agit d'une tombe isolée ou s'il s'y trouve d'autres tombes de pèlerins.

C'est ainsi que, dûment mandatée par les propriétaires-découvreurs et désormais en charge de cette sépulture, l'association des Amis de Saint-Jacques de Dordogne confia donc successivement à trois laboratoires le soin d'étudier les éléments trouvés : ossements et coquille.

Les ossements

Deux études des ossements ont été faites successivement : examen des vestiges anthropologiques, en juillet 1999, par l'université de Bordeaux I ; datation par le radio-carbone, entre décembre 1999 et juin 2000, par l'université Claude-Bernard de Lyon I. Les résultats en sont très précis et, sous certains aspects, surprenants. Le rapport fait ainsi apparaître qu'il s'agit en fait des restes de trois personnes et non d'un seul pèlerin, comme on l'avait cru à l'origine. Les points suivants ont été établis à partir de l'analyse anthropologique³ :

2. Journal *Ensemble* (secteur paroissial de Sigoulès-Pomport-Saussignac) de février 1989.

3. Université Bordeaux I. Laboratoire d'Anthropologie. UMR 5809 CNRS. Rapport Patrice Courtaud, du 13 juillet 1999.



« Les restes humains représentent les vestiges partiels d'au moins trois sujets :

- un adulte masculin relativement robuste, si l'on en juge par certains reliefs crâniens : c'est le sujet le mieux représenté ;

- un autre adulte beaucoup plus gracile que le précédent, représenté par quelques fragments ;

- une côte constituant le seul vestige d'un jeune enfant.

Etant donné les conditions de la découverte, il est difficile de fournir une unique explication quant à la présence de ces trois sujets. S'agissait-il d'une sépulture multiple, de réductions primaires ou tout simplement de sépultures préalablement détruites ? Etant donné la proximité de l'église, ce secteur devait être relativement dense, ce qui nous conduit à privilégier l'éventualité que les deux sujets supplémentaires proviennent de tombes perturbées, anciennement ou lors des travaux de décaissement.

Nous avons considéré que le sujet le mieux représenté était celui qui était associé à la coquille. Nous lui avons associé les vestiges post-crâniens les plus robustes. L'extrémité proximale de l'humérus gauche montre une insertion en creux du muscle grand pectoral.

Cette variation morphologique est relativement peu fréquente chez les individus matures et serait à mettre en relation avec une activité musculaire importante. Les articulations fémorales proximales montrent une arthrose associée à une enthésopathie du ligament rond.

L'état sanitaire dentaire est satisfaisant, sans aucune perte ante mortem. L'attrition dentaire des dents postérieures est beaucoup plus

avancée que celle des pièces antérieures. Si l'on se fonde sur ces dernières pour une estimation de l'âge au décès, on obtient un âge compris entre 20 et 24 ans, tandis que l'usure des molaires suggère un décès survenu entre 40 et 45 ans (Lovejoy, 1985). Cette particularité semble à rattacher à une différence du régime alimentaire entre la population de référence et la population médiévale. L'aspect de la région auriculaire de l'os coxal indique un décès compris entre 25 et 45 ans. Nous retiendrons plutôt cette dernière estimation.

En conclusion, l'absence d'observations archéologiques et anthropologiques lors de la découverte ne nous permet pas d'avancer une datation pour cette sépulture. La proximité de l'église suggère que ce secteur était particulièrement dense en structures funéraires, ce qui explique qu'au minimum deux autres individus soient représentés parmi les vestiges osseux exhumés. Fort probablement la coquille était associée aux vestiges d'un homme décédé entre 35 et 45 ans. »

En complément de ces résultats, l'association a pu faire effectuer également une datation au radio-carbone qui a permis de mieux préciser certains éléments ⁴ :

« Age 14C BP ⁵ : - 945 ± 30

Age calibré : de 1021 à 1162 après J.C. (intervalle à 95 % de confiance)

Dates autour desquelles se situe le maximum de probabilités (dans l'ordre décroissant) : 1038, 1149, 1143, 1105, 1055.

Observations sur ce résultat :

En raison d'un petit plateau dans la courbe de correction, la date ne peut être circonscrite que sur un siècle entre les milieux des XI^e et XII^e siècles. Elle se situe donc au début de la période attendue mais à l'apogée du pèlerinage de Saint-Jacques.

L'on peut donc conclure, avec une quasi-certitude, que ce pèlerin vivait au plus tard à la charnière des XI^e et XII^e siècles et non pas au XIII^e ou XIV^e siècle comme avancé sans éléments probants lors de la découverte. Ceci fait de cette tombe un cas très intéressant, d'autant que les autres tombes de pèlerin trouvées dans la région sont plus tardives : Capdrot (tout près de

4. Centre de datation par le radiocarbone. Université Claude-Bernard Lyon I. Centre des sciences de la terre. CNRS. Résultat d'analyse (échantillon 12041 ; réf. LY-9899 - 945).

5. BP = *Before present*, c'est-à-dire avant 1950. Il s'agit d'une date exprimée en années radiocarbone, avec une marge d'incertitude des 2/3 sur l'âge radiocarbone exact, qui est ensuite convertie en années réelles par un logiciel dit « de calibration ». Ce résultat a été immédiatement incorporé dans la banque nationale de données radiocarbone.

Sadillac), XIII-XIV^e siècles ⁶, Rions (dans le Blayaïs) et Cartelègue (dans l'Entre-deux-Mers), fourchette XII-XIV^e siècles ⁷. Mais il est vrai que l'échantillon résultant de ces quelques fouilles reste encore insuffisant pour pouvoir étudier de manière plus systématique les tombes de pèlerins.

La coquille

L'étude a été menée par le laboratoire de biologie marine de la faculté des sciences et techniques de l'université de Nantes, en 1999. Les résultats en sont particulièrement précis et intéressants ⁸.



Face externe.

*« Quelle coquille Saint-Jacques ? Quelle espèce ? Quelle valve ?... La coquille Saint-Jacques examinée appartient sans conteste à l'espèce *Pecten maximus* de l'océan Atlantique et il s'agit de la valve bombée.*

Une coquille entière ou une coquille taillée ?... En vue interne, l'empreinte musculaire (muscle adducteur) est éloignée du bord ventral sur une coquille entière. Sur une coquille taillée, l'empreinte musculaire sera elle-même recoupée et touchera le bord ventral. Par ailleurs, il y a une proportionnalité entre la dimension de l'empreinte du ligament interne et celle de la coquille. Une « petite » coquille à long ligament interne aura été taillée. Des abaques de référence, établies grâce à des échantillons actuels, permettent d'établir sans ambiguïté cette action anthropique...

6. Rapport Dominique Bonnissent, archéologue à l'AFAN, antenne grand Sud-Ouest.

7. Rapports Marie-Noëlle Nacfer, archéologue à l'AFAN, antenne grand Sud-Ouest.

8. Laboratoire de biologie marine, Faculté des sciences et des techniques, Université de Nantes et UMR/CNRS 6566 de Rennes. Rapport Yves Gruet de septembre 1999.

La coquille examinée est une coquille entière de pecten maximus de l'Atlantique. Cette valve bombée est perforée en deux endroits par deux orifices à peu près symétriques par rapport à l'axe médian et un peu au-dessous de la charnière, donc en position umbonale...

Le mode de perforation des coquilles.

Les perforations des coquilles sont probablement réalisées à l'aide d'une pointe et d'un marteau. La percussion est opérée du côté interne de la coquille maintenue à plat au niveau de la pointe...

La coquille étudiée possède des perforations de 3 à 4 mm de diamètre vues du côté interne de la valve. Elles ont probablement été produites par des pointes moyennes de 3 à 4 mm de diamètre...



Face interne.
On y distingue la trace du muscle interne.

Description de la coquille

La coquille de Sadillac est une valve bombée (valve droite) de coquille Saint-Jacques. De nombreuses mensurations ont été prises, dont la hauteur (104,5 mm), la largeur (en fait la longueur de 112 mm), le poids (71,83 g), la longueur d'une extrémité d'une oreille à l'autre (70 mm), les caractéristiques du ligament interne et celles de l'empreinte du muscle adducteur. La coquille de couleur blanchâtre a, en vue externe, un crochet et ses oreilles et le bord sur environ 2 cm de large. L'examen du bord ventral et des mesures d'épaisseurs indiquent une nette usure de ce bord. Cette usure pourrait être d'origine anthropique et alors il faudrait penser à un frottement de ce bord sur un vêtement ou la besace ? Il est certain que les deux seules perforations proches de l'umbo laissent libre ce bord ventral. Il y a aussi une usure et cassure sur le bord dorsal de la charnière.

Quelques définitions :

- *crochet* : c'est le sommet de la coquille, là où la croissance a débuté,
- *umbo* : c'est la partie la plus bombée de la valve sous le crochet,
- *muscle adducteur* : le muscle adducteur rapproche les deux valves ; il laisse une empreinte musculaire située vers l'arrière de la coquille ; le diamètre de l'empreinte musculaire est proportionnel à la taille de la coquille,
- *ligament* : le ligament organique est noir ; ici il était interne ; il laisse une empreinte ligamentaire, ici médiane sous le crochet ; la taille du ligament est proportionnelle à celle de la coquille...

Conclusion

La valve étudiée est la valve bombée d'un grand bivalve Pecten maximus actuellement vivant dans l'océan Atlantique de la Norvège à l'Espagne et même au sud. Elle est entière et donc non taillée, avec deux perforations umbonales (sous la charnière). Il n'est pas possible de suggérer sa position d'attache. Seule la position de la coquille par rapport au squelette, dans le cadre d'une fouille méticuleuse, aurait peut-être pu permettre de trancher. »

Au vu des résultats obtenus sur la trentaine de coquilles antérieurement examinées par le laboratoire, on relèvera également que cette coquille de Sadillac est d'autant plus intéressante qu'elle est entière, ce qui n'est pas le cas le plus fréquent, et qu'elle est la seule à avoir deux perforations umbonales (expliquant sans doute l'usure par frottement) ; en outre, sa taille en fait la plus large et l'une des plus hautes.

Au terme de ces recherches, ossements et coquille ont été offerts à l'association par les propriétaires. Après tant de péripéties *post mortem*, il a été décidé qu'ils reposeraient définitivement dans la chapelle Saint-Jacques de la cathédrale de Périgueux, rappelant à tous, les nombreux pèlerins de Saint-Jacques qui, depuis plus d'un millénaire, ont traversé ou sont partis de notre région et qui continuent à le faire aujourd'hui.

La prise de conscience, par ces judicieux propriétaires, de l'importance de leur découverte, devrait servir d'exemple et inciter à divulguer ce type d'information dès sa découverte, contribuant ainsi à accroître les connaissances et à faciliter les investigations des chercheurs.

Faut-il rappeler, en conclusion, que la coquille « pèlerine » ne se portait autrefois qu'au retour du pèlerinage, témoignage extérieur manifeste de l'arrivée à Santiago : « L'homme médiéval peut bien sentir en lui un

appel,... il ne saurait s'auto-proclamer pèlerin ; les *signa peregrinationis* ne sont pas la coquille mais le sac et le bâton, enseignes visibles de l'itinérance... »⁹. De nos jours, en revanche, la coquille est le plus souvent portée par le pèlerin qui s'achemine vers Compostelle pour se faire connaître et reconnaître en qualité de jacquet : « il se sent perdu dans la foule ». mais est heureux de bénéficier déjà de l'aura qui continue d'entourer celui qui va vénérer saint Jacques.

M.C.¹⁰

Photographies de l'auteur.

9. Humbert Jacomet, conservateur du patrimoine. « Pèlerin du Moyen Age et pèlerin d'aujourd'hui. Raison et déraison du pèlerinage ». in *Revue Communio*, XXII, 4., juillet-août 1997.

10. Présidente des Amis de Saint-Jacques du Limousin-Périgord.

Jeanne d'Albret et Henri de Navarre en Périgord

par David BRYSON*

traduit de l'anglais par Anne Gilmour-Bryson

Cet article traite d'un aspect du Périgord qui figure dans l'ouvrage dont je suis l'auteur, Queen Jeanne and the Promised Land : Dynasty, Homeland, Religion and Violence in Sixteenth-Century France (Leiden : Brill, 1999). La dynastie d'Albret s'élève à une position dominante en Périgord de 1290 jusqu'au règne d'Henri IV. Après 1555, leurs fréquents voyages entre leur royaume de Béarn-Navarre et la cour de France à Paris les amènent souvent en Périgord. Impératif de la géographie, ou facteurs plus complexes ? Cette publication concentre son attention sur quatre de ces trajets et séjours en Périgord : trois accomplis par Jeanne d'Albret, reine de Navarre, pendant la décennie turbulente de 1562 à 1572, et, après la mort de Jeanne, le premier retour en Périgord de son fils Henri en tant que roi de Navarre et gouverneur de Guyenne en 1576-1577. A travers un examen nouveau des détails de ces voyages que l'on

* David Bryson est membre de la SHAP depuis de longues années. En réalité, depuis qu'étudiant en France, il a retenu l'histoire du Périgord comme thème de ses travaux universitaires. Notre *Bulletin* se félicite d'avoir publié des communications de ce canadien, *Fellow of the Department of History, The University of Melbourne* (Australie) *resident*, séjournant actuellement à Vancouver (Canada).

trouve dans des sources manuscrites et imprimées, je conclus que le Périgord est d'une importance capitale pour les monarques Albret-Bourbon dans la poursuite de leurs desseins et ambitions nationales, le pont à Bergerac, en particulier, jouant un rôle clef en tant que 'route sûre et sauve' pour les protestants, contournant la ville royale et catholique de Bordeaux. Je pose aussi quelques questions non résolues pour les historiens locaux.

Introduction : l'établissement des Albret en Périgord

En 1290, Mathe d'Albret, jeune veuve, fille d'Amanieu VII d'Albret et de Rose de Bourg, dame de Vayres, épouse Renaud de Pons, seigneur de Bergerac, âgé de 16 ans. Lorsque Renaud, un grand dépensier, perd au jeu la quasi-totalité de la dot de Mathe, elle le poursuit en justice devant le tribunal à Cahors, et obtient un jugement qui lui octroie la châtellenie de Moncuq, ainsi qu'une forteresse qui commande les alentours méridionaux du pont qui traverse la Dordogne à Bergerac¹. Lorsque Mathe meurt en 1338, elle lègue le château de Moncuq à son frère Bernard-Aiz V d'Albret, avec la condition formelle que ce château soit cédé au pouvoir royal d'Angleterre 'en temps de guerre'². Ainsi, bien que la seigneurie de Bergerac soit cédée au pouvoir royal français en 1340, le contrôle du pont et de ses abords est un élément clef des victoires anglaises aux batailles de Bergerac en 1345 et de Poitiers en 1356. La France reprend Bergerac en 1377, et toute l'Aquitaine en 1453, mais les Albret ont bonne mémoire : pendant les négociations de 1571 concernant le mariage de son fils le prince Henri à Marguerite, princesse de France, Jeanne d'Albret insiste pour que la dot de son ancêtre Mathe, des terres sur la rive sud de la Dordogne à Bergerac, enlevées injustement de l'héritage Albret par Philippe VI de France en 1340, lui soit rendue³. Un mois plus tard, la demande de Jeanne est acceptée par Charles IX⁴.

Entre-temps, l'établissement des Albret en Périgord et leur pouvoir sont devenus bien plus grands. Alain d'Albret 'le Grand' épouse Françoise de Bretagne, et en conséquence, devient comte du Périgord et du Limousin. En

1. Archives départementales des Pyrénées Atlantiques (ADPA), MS E28, 1334.
2. ADPA MS E21, *Testamentum domine Mathe de Lebreto, domine Bragayriaci*, 30 avril 1338. Voir aussi David M. Bryson, *Labadie and the Baianès : The Landscape of a Village and Territory in Southwestern France 275-1578*, MA Thesis, La Trobe University, Melbourne, Australia, 1993, p.104-6.
3. Archives nationales (AN), K100/b, no.56, Jeanne d'Albret 'à Monsieur mon frère', La Rochelle, 11 avril 1571 ; et voir D. Bryson, *Queen Jeanne and the Promised Land*, p. 281.
4. Bibliothèque nationale de France (BNF), Doat 246, fol.319 (copie), Charles IX, mai 1571.

1543, lorsque Henri II d'Albret, roi de Navarre et duc de Périgord, fait son entrée dans Bergerac, les consuls de la ville font tirer une salve de feu, et lui font don d'un tonneau de vin blanc et deux de claret⁵. Henri II a été aussi nommé gouverneur et amiral de Guyenne, la plus grande province de France, incluant notamment le Périgord. Lorsque Henri meurt en 1555, sa fille Jeanne devient non seulement la souveraine de Navarre et du Béarn, mais aussi, parmi ses autres titres, comtesse d'Armagnac, Limousin et Périgord. Elle possède également des terres considérables dans tout le Périgord, au nord de la Dordogne, le long des rivières Auvézère, Dronne, Isle, et Vézère, à Ans, Auberoche, Châlus (Haute-Vienne), Chaluset (Haute-Vienne), Excideuil, Larche, Lisle, Masseret (Corrèze), Montignac, Montpon, Nontron, Périgueux, Peyzac, Saint-Geniès, Ségur (Corrèze), et Thiviers⁶.

Jeanne et son mari Antoine font des voyages officiels en qualité de roi et reine de Navarre en 1558⁷. Ses voyages après et avant la mort de son époux, avec et sans les enfants, Henri et Catherine, se dirigent souvent en Périgord. La fréquence et la direction de ces parcours sont-elles déterminées seulement par la géographie ? Le territoire se trouve en effet en ligne directe entre les cours de Navarre à Pau et à Nérac, et les cours de France à Blois et à Paris. Ou y a-t-il d'autres raisons, économiques, militaires, politiques, religieuses, ou sociales ? Cet article tentera de répondre à cette question par un examen de quatre de ces voyages à travers le Périgord.

I. Jeanne et Catherine : Paris-Pau, 1562

Lorsque la première guerre de religion commence en 1562, la situation se présente ainsi : Catherine de Médicis, Charles IX et la cour ont quitté Paris pour se rendre à Fontainebleau. Là, Jeanne d'Albret se sépare de son mari Antoine de Bourbon, lequel, en tant que lieutenant-général, représente la France royale et catholique, tandis qu'elle, ayant adhéré à la confession réformée en 1560, s'allie à la cause protestante du frère d'Antoine, le prince de Condé. Laissant son fils Henri, Jeanne part avec sa

5. Louis de la Roque, *Annales historiques de la ville de Bergerac*, Marseille, Laffitte, 1976, p.117.

6. Concernant les terres des Albret en Périgord, voir S. Amanda Eurich, *The Economics of Power : The Private Finances of the House of Foix-Navarre-Albret during the Religious Wars*, Kirksville (Missouri, USA), Sixteenth-Century Journal Publishers, Table 1.1, p. 12-13, années 1551-1576, selon la transcription par Eurich des manuscrits ADPA, MSS B1827, 1837, 1862, 1898.

7. L.E. Arcère, *Histoire de la ville de La Rochelle*, La Rochelle, 1756, vol. 1, p. 333-4.

filles Catherine et une escorte armée. Ils se réfugient au mois de mai dans le duché de Vendôme, duché Bourbon appartenant à son mari, où ses suivants saccagent l'église collégiale Saint-Georges. Grâce au témoignage d'une lettre contemporaine, on apprend que Jeanne accepta une responsabilité, tout au moins partielle, de cet acte ⁸.

Partant de Vendôme, Jeanne, Catherine, et leur escorte voyagent vers le sud à travers le Périgord ⁹. A la fin du mois de juin, ils arrivent au refuge sauf de Caumont, le château fort de la famille Caumont-La Force dans l'Entre-Deux-Mers, soixante-dix kilomètres à l'est de Bordeaux. Un singulier incident a lieu : Symphorien de Durfort, seigneur de Duras, qui commande l'armée protestante en Guyenne, amène une troupe d'élite qui descend la Garonne en bateaux de Cadillac jusqu'à Bordeaux. La nuit du 26 au 27 juin, ces soldats armés attendent dans l'obscurité sous les murs de la ville pendant qu'un plan de prise de Bordeaux est lancé. Des officiers royaux traîtres doivent ouvrir la porte d'entrée du château Trompette du côté de la rivière, et les troupes d'élite de Duras auraient ainsi pu prendre le contrôle de la ville. Or, pendant cette attaque, Vaillac, le commandeur royal du château Trompette, reconnaît son beau-frère protestant, Joachim de Ségur, le Puch de Pardaillon, parmi les officiers déloyaux ; l'entrée des autres est alors refusée, et la ruse échoue. Le rôle de Jeanne dans cette affaire est révélé grâce à ses *Mémoires*, et au fait que le seul important noble catholique fait prisonnier, Henri, comte de Candale, fut amené à Jeanne, à Caumont, pour son interrogatoire ¹⁰.

Le 9 octobre 1562, l'armée royale de Monluc, renforcée par des soldats espagnols, rattrape et défait l'armée de Duras à Vergt, à mi-chemin entre Bergerac et Périgueux. L'armée protestante du sud se disperse alors en guérilleros. L'échec protestant à Bordeaux manifeste une faiblesse, potentiellement fatale pour la position stratégique de la cause réformée en Guyenne et en France, où les forces catholiques gagnent d'ailleurs la bataille pour Paris à Dreux le 19 décembre 1562 ; Condé est fait prisonnier. Entre-temps, au mois d'août, Jeanne et Catherine arrivent, après quelques difficultés, à Pau. En octobre, Antoine est blessé pendant le siège de Rouen :

8. Voir la lettre de Théodore de Bèze à Jeanne d'Albret, Orléans, 23 mai 1562 (date révisée). *Correspondance de Théodore de Bèze*, Genève, Droz, 1965, tome 4, p. 91-96.

9. Pierre Tucoc-Chala, *Catherine de Bourbon : Une calviniste exemplaire*, Biarritz, Atlantica, 1997, p. 16. Voir aussi la carte : 'Les itinéraires de Catherine de Bourbon (1559-1572)', p. 15. Je n'ai pas trouvé une description détaillée de ce passage en Périgord.

10. Jeanne d'Albret, *Mémoires et Poésies*, éd. Alphonse Ruble, Genève, réimpression 1970, p. 26-7. Cet incident est décrit en détail dans Monluc, *Commentaires*, Picard, réimpression 1964, p. 515, 529, 610, 1210-11.

il meurt le 17 novembre. La loi salique ne s'appliquant pas en Navarre, Henri ne devient pas monarque à la mort d'Antoine, ou à sa majorité, mais seulement après la mort de Jeanne. Jeanne règne et gouverne alors en tant que seul monarque souverain de Navarre, seule dame souveraine de Béarn, et, parmi ces titres nombreux, seul patron titulaire du comté de Périgord. Son fils mineur, le prince Henri, est nommé gouverneur, lieutenant-général, et amiral de Guyenne.

II. Jeanne, Catherine et Henri : Nérac-La Rochelle, 1568

A la fin du mois d'août, Condé et Coligny échappent avec leurs familles à leur situation précaire en Bourgogne, traversent 'miraculeusement' la Loire, et, avec des renforts armés, arrivent dans la citadelle protestante de La Rochelle le 18 septembre. La nouvelle de leur fuite parvient jusqu'à Jeanne d'Albret qui est à Nérac sous la surveillance étroite de Blaise de Monluc. Le lundi 6 septembre, Jeanne, accompagnée de ses enfants, s'esquive de Nérac avec une partie de son personnel de maison, se cache derrière les murs de sa ville de Casteljaloux avant de traverser la Garonne secrètement. A Tonneins, la nuit du 8 septembre, le parti de Jeanne arrive à leur rendez-vous avec une troupe de cavalerie, dirigée par le capitaine Michel d'Astarac, baron de Fontarailles et sénéchal d'Armagnac, et un régiment d'infanterie dirigé par le frère d'Astarac, Bernard, baron de Montamat : ensemble, ils continuent vers le nord et pénètrent en Périgord. La nuit du samedi 11 septembre, ils campent à La Sauvetat près de la bastide d'Eymet. Le lendemain, dimanche, passant près des murs d'Eymet, des coups de feu les accueillent ; ils lancent l'assaut et prennent la ville, gagnant ainsi le premier combat de la troisième guerre. Plus tard, le même jour, ils traversent la Dordogne et entrent dans Bergerac, où, écrit Jeanne, '*je trouvay la plus part de la noblesse du Périgort en bonne volonté d'exposer vie et biens pour la cause générale*'¹¹.

Jeanne reste dans le sanctuaire de Bergerac pendant quatre jours où elle écrit quatre lettres : à Charles IX, Catherine de Médicis, 'Monsieur' le frère du roi, et son beau-frère le cardinal de Bourbon. Une cinquième lettre à la reine Elisabeth d'Angleterre est écrite plus tard de La Rochelle. Ces lettres partagent des thèmes communs : Jeanne va joindre ses forces à celles des Huguenots à La Rochelle, '*au service de mon Dieu, mon Roy, ma patrie, et mon sang*'. Par '*mon Dieu,*' on peut comprendre qu'elle parle de la religion

11. Jeanne d'Albret, *Mémoires*, p. 116. Tout l'épisode se trouve dans *Mémoires*, p. 80-121. La version de Monluc se trouve dans ses *Commentaires*, p. 635-49.

réformée ; ‘*ma patrie*’, la Guyenne (y compris son royaume de Béarn et Navarre), mais aussi la France ; ‘*mon sang*’, le sang royal qu’elle partage avec son fils Henri, le prince de Condé, et le roi Charles ; et, par extension, ‘*mon Roy*’ doit – ou ainsi veut se faire comprendre la stratégie – être défendu par les forces Huguenotes contre ses propres conseillers malins ¹².

Lorsque le parti de Jeanne quitte Bergerac le vendredi 17 septembre, son armée est devenue une force de – si l’on en croit les sources de l’époque – au moins quatre mille soldats (infanterie et cavalerie), du Périgord, du Quercy et d’Auvergne, sous le commandement des capitaines Armand de Clermont, seigneur de Piles, Montamat, et le vicomte de Maigrin. Le passage de cette armée au nord-ouest, à travers le Périgord se fait les 17-18 septembre à Mussidan, appelé ‘*apud arcem Navarreni*’ – ‘l’arche de la Navarraise’ – par Bèze ¹³ ; les 18 et 19 à Aubeterre ; les 20-22 à Barbezieux (Charente). Condé les rencontre à Archiac le 23, et le 28 septembre, Jeanne, Catherine, Condé, Henri et l’armée font leur entrée dans la citadelle et sanctuaire de La Rochelle.

Au mois de juin 1569, Jeanne envoie le général Montgomery au sud, de Nontron à Castres, avec pour mission de reprendre son royaume de Béarn et Navarre, qui – excepté sa forteresse de Navarrenx – avait été conquis par les troupes royales. La guerre-éclair de Montgomery accomplit cette mission avec succès en août. Pendant ce temps, l’armée principale protestante perd son commandant, Condé, à Jarnac, et une partie importante de ses forces mercenaires sous la direction de Coligny à la bataille de Moncontour les 3-5 octobre. Ralliée par Jeanne à Parthenay, ‘l’Armée des Princes’ de Coligny et les jeunes princes Henri de Navarre et Henri de Condé, partent au sud par le Périgord pour rejoindre les forces de Montgomery, vers la Garonne, qui possèdent des canons lourds ramenés de Navarrenx.

Dès le début, ce plan fait face à des difficultés : l’hiver arrive plus tôt que la normale, la Dordogne et la Garonne débordent, et le pont à Bergerac a été brûlé et détruit par Jean, le fils de Monluc, en novembre 1568 ¹⁴. A cause de cet évènement, l’armée de Coligny doit faire une marche épuisante, en plein hiver, longeant la Dordogne, et n’arrive pas au rendez-vous convenu avec Montgomery à Port-Sainte-Marie sur la Garonne avant la mi-décembre

12. *Lettres de treshaute, tres vertueuse, & tres chrestienne Princesse, Jane Royne de Navarre, au Roy, à la Royne Mere, à Monsieur frere du Roy, à Monsieur le Cardinal de Bourbon son beau frere, & à la Royne d’Angleterre, Contenant les justes occasions de son partement, avec Monseigneur le Prince et Madame Catherine les enfans, pour venir joindre à la cause generale, avec Monseigneur le Prince de Condé son frere*, La Rochelle, B. Berton, 1568. (Une édition moderne de ces lettres existe dans *Mémoires*, p. 204-222.)

13. Bèze, *Correspondance*, vol. 10, no. 674, lettre de Bèze à Bullinger, Genève, le 22 mai 1569, p. 101.

14. La Roque, *Annales historiques de la ville de Bergerac*, p. 136-7.

1569¹⁵. Les ingénieurs de Coligny construisent alors un ‘pont de navires’ sur la Garonne en crue, et Coligny informe Jeanne que pendant trois à quatre jours avant le 22 décembre, la cavalerie a traversé la rivière du nord au sud¹⁶. Mais, la nuit du 21 au 22 décembre, le pont est rompu, probablement par les actions de Blaise de Monluc. Les troupes de Montgomery, et celles de la cavalerie de Coligny qui ont déjà traversé jusqu’à la rive sud, furent tirées sur la rive nord. L’armée réunie fait demi-tour et commence sa longue retraite dans le Languedoc. Monluc s’attribue le mérite d’avoir sauvé Bordeaux, et donc potentiellement la Guyenne entière, de la conquête protestante¹⁷. L’affirmation de Monluc selon laquelle le plan de l’armée protestante était de conquérir les villes le long de la Garonne en aval d’Agen, Bordeaux inclus, se trouve discutée par, entre autres, l’historien Paul Courteault¹⁸. Pourtant, cette affirmation est justifiée, comme je l’ai montré, par d’autres sources contemporaines dont des dépêches militaires envoyées à Jeanne par son général Montgomery et ses capitaines¹⁹, et la vie de Coligny écrite par son secrétaire François Hotman²⁰.

III. Jeanne et Catherine : Nérac-Paris, 1572

A la fin août 1571, Jeanne d’Albret et Henri de Navarre quittent La Jarrie, près La Rochelle, pour revenir à Pau. Cette fois, leur route ne traverse pas le Périgord. Ils contournent Bordeaux en traversant la Garonne à Langon le 1^{er} septembre. Pendant la période suivante, à Pau, du mois de septembre jusqu’en décembre, Jeanne produit ses *Ordonnances ecclésiastiques* pour ‘le rétablissement entier Du Royaume de Jésus-Christ En Son Pais Souverain de Béarn’ conformément aux principes de la religion réformée²¹. Entre-temps, elle continue à retarder sa décision de venir à la cour et de négocier un contrat de mariage entre son fils Henri et la sœur du roi Charles, Marguerite. En

15. Cet épisode se trouve dans La Popelinière, *La vraye et entière histoire des troubles et choses mémorables*, La Rochelle, 1573, livre 9, p. 260-287 ; livre 10, p. 297-305 ; livre 12, p. 341-345.

16. BNF, Baluze 151, fol.4, lettre de Coligny à Jeanne d’Albret, 22 décembre 1569.

17. Monluc, *Commentaires*, p. 751-8.

18. Courteault, *Blaise de Monluc historien*, Genève, Slatkine, 1970 (édition originale, 1908), p.569 ; et Courteault, ed., Monluc, *Commentaires* (ed. 1964), p.1368, note 1.

19. BNF, Baluze 151, fol. 10, Montamat à Castres à Jeanne à La Rochelle, 27 juillet 1569 ; voir la transcription dans Arnaud Communay, *Les Huguenots dans le Béarn et la Navarre*, Paris, H. Champion, 1885 (*Archives historiques de la Gascogne*, I, vol. 6. BNF, Baluze 151, fol.13, 23 août 1569, Montgomery à Pau à Jeanne à La Rochelle. BNF, Baluze 151, 19 septembre 1569, Geoffroy de Peyre-Marchasel, baron de Peyre, à Jeanne à La Rochelle, citée et transcrite par Communay, dans *Huguenots*, p. 65-6 (dépêche que je n’ai pas trouvée dans le manuscrit).

20. Hotman, *La vie de Messire Gaspar de Coligny seigneur de Chastillon, Admiral de France*, Genève, Droz, 1887 (1575), p. 90-4.

21. BNF, n.a.f. 7188 (Brienne 217), Pau, 26 novembre 1571.

novembre, Jeanne semble avoir envoyé une lettre (dont l'authenticité a été mise en cause) à son ami et conseiller Antoine, vicomte de Gourdon, signalant son intention de voyager au nord par le Périgord :

Je ne faudray alorsque rien retourneray a la Rochelle ce quy fera je plaist a Dieu en bref, de vous mander le jour que je feray a Bergerac et mesme sy puis iray chez vous passer quelques jours pour vous mener avecq moy. ²²

En décembre 1571, Jeanne expédie à Charles IX et à Catherine de Médicis une lettre concernant les prochaines négociations ²³. Ensuite, le 17 janvier, elle quitte Agen laissant son fils Henri derrière elle, et voyageant vers le nord seulement avec Catherine, et Henri, prince de Condé. Elle est à Monflanquin le 18 janvier. Du 19 au 21 janvier, elle est au château de Biron, en route vers Poitiers et la cour royale à Blois ²⁴. Les sources n'indiquent pas un rendez-vous avec Gourdon à Bergerac. En effet, l'itinéraire, selon Raymond Ritter montre que, contrairement au parcours attendu, Jeanne ne traverse pas Bergerac cette fois, mais passe par Monpazier, Cadouin, Limeuil, Périgueux, Bourdeilles, La Rochefoucault, Poitiers, Tours, et Chenonceaux ²⁵. Cependant, la route de Jeanne en Périgord dans la version donnée par Rochambeau est complètement différente : Issigeac, Bergerac, Mussidan, Ribérac, Chaunay, Lusignan, Poitiers. C'est une route directe, sauf un détour apparent entre Ribérac et Chaunay, *via* Pluviers au nord de Nontron ²⁶. Ce détour est-il pris pour visiter les terres de Jeanne, mentionnées plus haut, dans la région de Nontron ? Quelle est la route précise empruntée par la reine ? Le temps et l'état des réparations du pont à Bergerac en janvier 1572 excluraient-ils la traversée normale à cet endroit ? ²⁷ (Lorsque Henri de Navarre part pour à Paris, il le fait *via* Bergerac le 6 juin 1572, seulement trois jours avant la mort de sa mère à Paris ²⁸) Et Gourdon, dont le château de Cénevières est sur le Lot, a-t-il aussi une résidence dans le Bergeracois, comme l'indique la lettre citée plus haut, et si oui, où ? Telles sont les questions que je pose aux historiens locaux, plus aptes que moi à répondre.

22. BNF, fr 17044, Portefeuilles Vallant, vol. 1, fol.454v (copie). Concernant la question de l'authenticité de ces copies de lettres, voir mon article, 'The Vallant Letters of Jeanne d'Albret : Fact or Forgery?', *French History*, 13, 2 (June 1999), 161-86.

23. BNF, n.a.f. 21603, fols. 33, 489 (copies).

24. BNF, Doat 238, fol.231 ; BNF, Dupuy 211, fol.43 ; voir aussi le marquis de Rochambeau, *Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jehanne d'Albret*, Paris, Renouard, 1877.

25. Raymond Ritter, *La sœur d'Henri IV : Catherine de Bourbon, 1559-1604*, Paris, J. Touzot, 1985, vol. 1, p. 80-83.

26. Rochambeau, *Lettres*, p. 395-99.

27. La Roque, *Annales historiques de la ville de Bergerac*, p. 139-40.

28. Ritter, *La sœur d'Henri IV*, vol. 1, p. 138-9.

A Blois, en mars et avril 1572, Jeanne d'Albret rencontre Catherine de Médicis et Charles IX au sujet des termes du contrat de mariage. Un des détails les plus litigieux est, apparemment, la condition stipulée par Jeanne que le duché de Guyenne soit restitué à son fils Henri dans la dot de Marguerite, princesse de France, pour le dédommager de l'appropriation par la couronne d'une partie de la dot de la mère de Jeanne à savoir le duché de Berry ²⁹. La mort soudaine de Jeanne à Paris le 9 juin 1572 nous a privés des preuves certaines de sa demande ; il existe cependant le témoignage contemporain de l'ambassadeur de la Toscane à Paris ³⁰. Selon Hector de la Ferrière, cette demande était la limite à laquelle ni le roi ni la reine mère ne céderaient ³¹. Finalement, c'est Jeanne qui cède. Les négociations de Jeanne se terminent sur un échec, exactement comme ses efforts militaires et Henri de Navarre ne reçut jamais le duché de Guyenne.

IV. Henri : La Rochelle-Bergerac-Agen-Bergerac, 1576-1577

L'histoire d'Henri de Navarre après sa fuite de la cour de France, le 15 février 1576, est bien trop illustre pour être racontée ici. Il y a, néanmoins, quelques détails peu connus de ses voyages en Périgord qui ajoutent une dimension nouvelle (et quelques questions supplémentaires) au raisonnement de cet article.

En partant de La Rochelle pour établir son quartier général à Agen, Henri, selon l'itinéraire établi par Berger de Xivrey, est à Périgueux le 21 juillet 1576, à Bergerac le 29, et le 31 juillet continuant vers le sud, il déjeuna au château de Bridoire appartenant aux Pardaillan ³². Il est à Lauzun le 2 août, déjeune à Saint-Pastour et dîne à Villeneuve-sur-Lot. Ce trajet représente une route logique entre La Rochelle, Agen et Nérac. Mais selon Xivrey, Henri est à La Force le 3 août - un changement de direction, à mon avis, bien peu probable, sinon impossible. Où Xivrey commet-il une erreur ? Il a semble-t-il utilisé une lettre d'Henri à Antoine de Gourdon datée à La Force du 3 août 1580, et non de 1576. Cette erreur serait surprenante, étant

29. BNF, n.a.f. 7271 (Brienne 300), fol.259, 11 août 1521.

30. Rapport de Jean-Marie Petrucci, ambassadeur du duc Cosimo I de'Medici, daté à Paris 19-30 mars 1572, cité par Abel Desjardins dans *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, 6 volumes, Paris, 1859-1886 (*Collection de documents inédits sur l'histoire de France*, éd. Giuseppe Canestrini), vol. 3, LXII, 'Le commandeur Petrucci à François de Médicis', p. 756.

31. Hector de la Ferrière, éd., *Lettres de Catherine de Médicis* (collection de documents inédits sur l'histoire de France), Paris, Imp. Nationale, vol. 4, 1891 (1570-1574), p. xl-xli.

32. Berger de Xivrey, *Recueil de Lettres Missives de Henri IV*, 9 vols., Paris, Imp. Royale, 1843-76, vol. 2, 'Séjours et itinéraire de Henri IV', p. 513-616.

donné que Xivrey lui-même a transcrit et publié cette lettre (tirée de la collection de copies Vallant) sous la date exacte dans son propre *Recueil* ³³. On peut s'attendre à des erreurs dans les œuvres monumentales même des plus grands érudits. Malheureusement, cette correction n'empêchera pas la continuité de l'erreur, sans doute pour toujours à travers les copies de son œuvre dans les grandes bibliothèques internationales...

Refusé lorsqu'il veut entrer dans sa capitale, Bordeaux, en tant que gouverneur de la Guyenne, Henri envoie d'Agen, le 21 décembre 1576, sa lettre ouverte '*A la Noblesse, Ville et Communautez du Gouvernement de Guyenne*' ³⁴. Cette lettre montre que les ambitions d'Henri, différentes de celles de Jeanne, ne sont pas régionales et réformées, mais nationales et unificatrices. Lorsqu'en mai 1577, Henri vient à Bergerac pour finaliser les termes de la Paix de Bergerac, la conférence qui dure jusqu'au mois de septembre, a lieu dans deux pièces de la Maison Doublet, à la Fontaine des Mazeaux dans le vieux Bergerac ³⁵. La façade de cette maison existe toujours, mais l'intérieur a été complètement refait ³⁶. Cette maison ne serait-elle pas une meilleure candidate pour l'appellation 'Maison Henri IV' que la Maison Peyrardède, qui a été nommée le 'Château Henri IV' ? Avec Henri de Navarre, siège à cette conférence son représentant en Quercy, et conseiller de Jeanne, Antoine de Gourdon ³⁷. Si l'on se fie aux lettres-copies Vallant, la correspondance d'Henri avec Gourdon, qui commence en 1576, continue jusqu'en 1605. Même si l'on n'accepte pas leur authenticité, beaucoup d'autres lettres entre Henri et Antoine, des lettres originales et copies contemporaines des papiers de la famille Saint-Sulpice avec des dates de 1579 à 1588 sont transcrites et publiées par Edmond Cabié en 1906, et personne ne met en doute leur authenticité ³⁸. Cabié dit en 1905 que la collection qui se compose de quelque 1 600 pièces, plus de 520 lettres en

33. Xivrey, *Recueil de Lettres Missives*, vol. 1, p. 315-16 (BNF, fr. 17044, fol. 458).

34. *Ibid.*, p. 113-17.

35. La Roque, *Annales historiques de la ville de Bergerac*, p. 142. Voir aussi Robert Coq, *Monographie des places et des rues de Bergerac*, Bergerac, Trillaud, 1970 ; et Ch. Higounet, J.-B. Marquette et Ph. Wolff, *Atlas historique des villes de France : Bergerac*, Paris, C.N.R.S., 1984, plan (Yan Laborie).

36. Je remercie Robert Maury, de Bergerac, pour la description de l'état actuel de la maison Doublet. M. Maury me transmet une autre tradition selon laquelle c'était Catherine de Médicis et Charles IX, et non Henri, qui séjournaient à la maison Doublet. Peut-être y a-t-il là confusion avec le passage à Bergerac du « grand tour » royal les 8-9 août 1565, Charles était alors logé dans la maison du docteur Daix (La Roque, *Annales historiques*, p. 135). Henri faisait partie du voyage, et il séjourna également à la maison Daix les 29-30 juillet 1576 (mentionné ci-dessus).

37. Christophe Lafont, 'Le rôle d'Henri de Navarre dans la paix de Bergerac et du Fleix,' *B SHAP*, 125, 2 (1998), 197.

38. Edmond Cabié, *Guerres de religion dans le sud-ouest de la France et principalement dans le Quercy, d'après les papiers des seigneurs de Saint-Sulpice, de 1561 à 1590*, Paris-Toulouse-Cahors-Albi. 1906 (réimpression, Genève, 1975).

tout, qui avait été conservée dans le charrier de la famille Saint-Sulpice, lui est envoyée par un ami qui a trouvé ces manuscrits parmi les documents de sa famille. Ma question finale est : que sont devenus ces documents, où sont-ils aujourd'hui ?

Conclusions et questions

Pour les monarques de Navarre, il y a deux itinéraires principaux vers le nord : le premier dans la direction de Poitiers, le deuxième vers Limoges. Entre ces deux choix, celui en direction de Poitiers est généralement plus emprunté. Les Albret possédant des terres et tenant l'autorité titulaire dans les deux directions, il est bien possible que la facilité du trajet soit la raison principale qui les pousse à opter le plus souvent pour la route de Poitiers. Cependant, pendant la période difficile d'après 1559, leurs itinéraires passent invariablement par leur comté de Périgord : contournant Bordeaux en dépit du fait qu'elle est la capitale de leur province de Guyenne, ils traversent la Dordogne à Bergerac.

L'analyse des quatre exemples examinés plus haut indique que les itinéraires choisis à travers le Périgord sont pris par Jeanne d'Albret et Henri de Navarre pour les raisons suivantes :

a – La loyauté de la noblesse périgourdine rurale.

b – L'opposition à leur égard de la noblesse catholique et du parlement de Bordeaux.

c – Leur propre échec à gouverner, ou à prendre le contrôle de Bordeaux.

d – La position stratégique du Périgord, et plus particulièrement le pont à Bergerac, sur la 'diagonale protestante' ou la corne ouest d'un 'croissant calviniste,' lequel, comme Janine Garrisson et Anne Marie Cocula l'ont démontré, fournit une route sûre entre Nérac-Montauban et La Rochelle, évitant Bordeaux ³⁹.

Cette analyse aboutit à des questions non-résolues, que je résume ici, dans l'espoir que les lecteurs du *Bulletin*, grâce à leur connaissance de l'histoire et de la géographie locales, pourront fournir, sinon des réponses, au moins des détails additionnels, des corrections, et des éclaircissements.

39. Garrisson (Janine), *Protestants du Midi 1559-1598*, Toulouse, Privat, 1991 (édition de 1980), p. 335 ; Cocula (Anne-Marie), « Conclusion générale », dans Garrisson, éditeur, *Provinces et pays du Midi au temps de Henri de Navarre, 1555-1589*, Bordeaux, Association Henri IV, 1989, p. 317, et 'Cyrano de Bergerac,' dans *Bergerac et le Bergeracois*, Actes du congrès de la FHSO (Bergerac, 1990), Bordeaux, 1992, p. 11.

1. En janvier 1572, quel itinéraire suit Jeanne après Biron : *via* Limeuil et Périgueux, selon Ritter, ou *via* Bergerac, Mussidan, Ribérac, selon Rochambeau ?

2. En janvier 1572, le pont à Bergerac est-il en assez bon état pour permettre la traversée du parti de Jeanne ?

3. En janvier 1572, Antoine de Gourdon de Cénevières possède-t-il une résidence dans ou près de Bergerac ?

4. Les détours indiqués dans le parcours de Jeanne en Périgord sont-ils déterminés par l'emplacement de ses propriétés ?

5. Où se trouve aujourd'hui la collection manuscrite de Saint-Sulpice que Cabié a transcrite en 1906 ?

D.B.

Un renégat périgordin

par Louis GRILLON

A partir des archives de plusieurs tribunaux de l'Inquisition, B. et L. Bennassar ont pu retracer le cas de plus de 1 500 renégats d'origines géographiques et sociales diverses parmi lesquels figure un Périgordin.

Jacques Pugier avait à peine quinze ans lorsqu'il fut pris en mer, en 1604, par des corsaires. Qu'allait-il faire, lui terrien, sur une galère ? Quoiqu'il en soit, il fut emmené à Alger et attribué au président de la « taifa des rais », c'est-à-dire au chef même des corsaires algérois. Celui-ci, à son tour, en fit cadeau à un capitaine corsaire turc. A Istanbul, Jacques Pugier réussit à intéresser à son sort le consul de France qui plaida sa libération auprès du Sultan et le fit embarquer sur un bateau à destination de Chio : de là le garçon put se rendre aux Baléares.

Il se présenta spontanément devant le tribunal inquisitorial de Majorque où il raconta ses aventures. Il avoua avoir changé de religion sous la pression des corsaires mais n'avoir jamais participé à des cérémonies de l'Islam. Il avait toutefois été circoncis, s'était habillé à la musulmane et avait mangé de la viande durant le Carême. Mais il connaissait si mal l'une et l'autre religion qu'il déclara aux Inquisiteurs stupéfaits avoir pensé que Mahomet était « la seconde personne de Dieu » ! Avait-on abusé d'une certaine innocence ?

Quoi qu'il en soit, dans un cas comme le sien : aveu spontané du reniement de la religion, non-adhésion de cœur à la seconde, volonté de revenir à la première, les juges demandaient seulement l'abjuration d'un léger soupçon d'hérésie. Jacques Pugier dut cependant passer quinze mois en prison où – je le présume – quelque catéchiste eut à le reprendre soigneusement en mains.

Libéré en 1605, que devint-il ? Certains renégats réconciliés par l'Eglise embarquaient à nouveau – de gré ou de force – sur des vaisseaux « chrétiens » où ils couraient d'ailleurs le risque d'être capturés une seconde fois. Jacques Pugier, saturé d'aventures maritimes, préféra-t-il revoir de son petit village périgourdin « fumer la cheminée » ? Mais, au fait, quel était ce village ? Dans une lettre amicale, M. le professeur Bennassar m'a précisé que les scribes inquisitoriaux écorchaient les noms de lieux et que, s'il n'y avait aucun doute sur la lisibilité du mot Périgord, celle du nom du village – il aurait lu quelque chose comme Montalembert, peut-être Montabourlet ? – était sujette à hésitation. J'ajoute que dans le cas de Jacques Pugier on n'avait sans doute pas eu besoin de faire appel à des témoins de son enfance pas plus qu'à des camarades de chiourme ou de cachot auxquels il aurait pu donner quelque détail plus précis sur son origine.

Voici donc pour nos sociétaires une énigme à résoudre et – peut-être – une histoire peu courante à compléter. Est-il inutile de rappeler à cette occasion que des religieux dont la vocation était le rachat des captifs organisaient des quêtes à cet effet et que les archives en conservent maintes traces ?

L.G.

Source : B. et L. Bennassar, *Les chrétiens d'Allah, l'histoire extraordinaire des renégats XVI-XVII^e siècles*, Perrin, 1989. Le document concernant J. Pugier se trouve à l'Archivo Nacional, Madrid, Sección Inquisición libro 860, f^o 293.

Prisonniers espagnols à Périgueux au XVII^e siècle

par Louis GRILLON

Il est très intéressant d'étudier les répercussions qu'eurent au XVII^e siècle dans notre petite ville provinciale l'évolution des rapports entre la Maison de France et celle d'Espagne : levée de recrues, passages de troupes, proclamation de nouvelles, fêtes données à l'occasion de victoires, *etc.*

Il faut se contenter ici de présenter un des détails de ce dossier : l'internement à Périgueux de prisonniers de guerre espagnols.

Le Livre Vert, mémorial de la ville, mentionne l'arrivée au début de 1643 de treize prisonniers espagnols auxquels les édiles devaient fournir logement et nourriture et dont ils devaient assurer la garde. Ils repartirent au mois de mai.

Deux ans plus tard, le 25 septembre, ce fut le tour d'un nouveau convoi. Conduits par un garde du duc d'Épernon, arrivèrent deux officiers et dix soldats qui furent enfermés dans les prisons de la maison de ville. Ils y furent nourris et entretenus du nécessaire à raison de quinze sols par jour pour les officiers et de quatre sols pour les soldats. Ils devaient quitter Périgueux, le 11 octobre, pour être conduits à Bayonne et faire l'objet d'un échange. La ville leur fournit une escorte jusqu'à Bergerac. Et, dans leurs comptes de fin d'année, les magistrats municipaux ne manquèrent pas de mentionner fidèlement les dépenses occasionnées par ces douze prisonniers.

Les livres mémoriaux de la ville ne signaleront plus, à notre connaissance du moins, d'autres convois de prisonniers espagnols. Il est pourtant certain que les précédents ne furent pas les seuls.

En effet, les registres paroissiaux de Saint-Front relèvent le décès de 1691 à 1695 de onze d'entre eux. Il serait fastidieux de copier ici tous les actes de décès, monotones dans leur sécheresse officielle. Il suffira de donner les dates et les noms en respectant l'orthographe fantaisiste des vicaires de la cathédrale :

- 28 octobre 1691, Antonio Bellasco, de Madrid
- 23 novembre 1691, Jean Moreno, de Tolède
- ? février 1692, Pedro Quarez, de Léon, 45 ans
- 4 novembre 1694, François Fernandez, de Valdirivel (?) en Galice
- 11 novembre 1694, Simon de Veincias, de Laurede (?) en Catalogne
- 12 novembre 1694, Pierre Garcia, de Vilanueva de Intente (?) dans la

Manche

- 12 novembre 1694, ? Planas, de Vaylre (?) en Catalogne
- 13 novembre 1694, Jean Garcia d'Andiane en ...
- 20 novembre 1694, François Dessales, de Larède. archevêché de Bergues
- 21 novembre 1694, J. Baptiste Garcia, de Saint Michel en Galice
- 28 novembre 1694, François Duran, de Saint Jacques de Compostelle
- 4 janvier 1695, Jérôme Ordonez, de Grenade

Ceux-ci étaient tous enfermés dans les tours de la porte Taillefer. On aura noté que tous décédèrent durant la mauvaise saison. Après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, ils furent enterrés au cimetière Saint-Hilaire où l'on inhumait alors les pauvres.

Ces renseignements fragmentaires nous permettent cependant de tirer quelques conclusions. Périgueux reçut, au XVII^e siècle, au moins trois convois de prisonniers espagnols. Ils furent traités, nous l'espérons, avec humanité malgré les conditions climatiques parfois difficiles pour eux. On ne signale aucune évasion alors que la chose était fort courante à la même époque chez les prisonniers de droit commun mis en garde au consulat. Les deux premiers contingents ne firent qu'un bref séjour dans notre ville, ayant fait l'objet d'un échange.

Le sort des autres parmi lesquels on note la présence d'un flamand fut plus triste. Internés dans les tours de la porte Taillefer, ils durent y subir les rigueurs d'un long emprisonnement. Il est douloureux de constater que beaucoup moururent durant l'hiver, saison dure pour des gens habitués à un climat plus clément.

Ne convenait-il pas de rappeler le souvenir de ces malheureux qui ne revirent pas leur patrie ?

L.G.

Un pèlerin espagnol à Périgueux au XVIII^e siècle

par Louis GRILLON

Le 22 décembre 1724 était commencée la tenue d'un *Double registre pour servir à l'entrée des mendiants de tout pays à l'Hôpital de Manufacture de Périgueux*.

Les pages en étaient divisées en trois colonnes. Sur celle de gauche, étaient inscrits un numéro d'ordre et le lieu d'origine du mendiant, sur celle de droite l'appréciation des définiteurs de l'établissement. Quant à la colonne centrale, la plus remplie, elle constituait, en un temps où la photographie n'existait pas, une véritable fiche signalétique.

Consulter cet *in-folio* où sont mentionnés pour une période de quatre années 692 personnages, ne saurait apporter que de la lassitude à qui ne s'intéresse ni à l'histoire locale ni aux statistiques sociologiques.

Un personnage vient toutefois rompre la monotonie de ce défilé. La page 6 verso offre la mention suivante :

« De Saint-Jean en Espagne

Du 7 janvier 1725

Jean de Mora pèlerin âgé de cinquante ans natif de St-Jean en Espagne à sept lieues de Madrid haut de quatre pieds neuf pouces cheveux noirs un peu longs les yeux gris le nez court les joues colorées le menton large la barbe grise arrêté et conduit par le sieur Gilles consul. S'est trouvé nanty d'un passeport de l'Hôpital de Clermont signé Meyraud et Fournier directeurs.

S'est égaré de sa route depuis Saint-Léonard quoiqu'il ait pris le chemin le plus court pour s'en retourner en son pais ».

Le lendemain, de Lacharmie et de Laulanié, définiteurs de la Manufacture, signaient le registre et notaient en marge :

« Demeurera deux mois et sera représenté »

De quel San Juan proche de Madrid ce pèlerin était-il originaire ? Je laisse à d'autres le soin de le découvrir.

Je noterai seulement que l'hôpital de Manufacture tenait encore au XVIII^e siècle le rôle charitable d'auberge à pèlerins que ne pouvaient plus remplir les anciens petits hospices de Périgueux disparus au XVI^e siècle par fusion avec l'Hôtel-Dieu. Le pèlerin espagnol n'était pas malade puisqu'on ne l'amena pas à l'hôpital Sainte-Marthe mais il avait visiblement besoin d'un repos prolongé pour se refaire.

Enfin, cette note est un exemple intéressant de la persistance au XVIII^e siècle de pèlerinages au long cours effectués à pied. On ne dit pas si le personnage entendait vraiment suivre l'ancienne voie limousine de Saint-Jacques qui, après les dévotions à Saint-Léonard-de-Noblat patron des prisonniers, menait auprès du tombeau de saint Front mais rien n'interdit de le penser.

L.G.

Jean-Marc de Royère, gentilhomme périgordin 1765 – 1844

par Armelle de POMPIGNAN

Jean-Marc de Royère a vécu l'intéressante période de transition de la fin du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e siècle : la cour de Versailles sous Louis XVI, les troubles révolutionnaires, l'émigration à travers l'Europe, l'Empire, la monarchie de Juillet.

Ses mémoires autographes ainsi qu'un important fonds d'archives familiales conservés dans la famille à Estieux (commune de Condat-le-Lardin) ont donné lieu à un travail universitaire de synthèse.

Sur le plan historique, ces documents constituent un intéressant témoignage : comment ont été vécus au quotidien, par un périgordin de forte personnalité, les grands événements de l'Histoire.

Sur le plan humain, ils révèlent un homme très attachant, un gascon débrouillard et vantard de la race des Ulysse, qui après une vie d'exil mouvementée à parcourir toute l'Europe, revient « finir le reste de ses jours » dans son pays natal. Un retour à la terre qu'il consacre à restaurer le domaine de ses ancêtres et... écrire ses mémoires. Un véritable plaidoyer *pro domo* pour se justifier aux yeux des siens. Justifier sa vie d'aventure, justifier sa valeur d'homme fidèle à ses idées, justifier ce qu'il est devenu : un vieil original terré dans son trou.

Pour situer la lignée et l'environnement familial de Jean-Marc de Royère, notons tout d'abord que le nom de Royère – *Roeria* en latin – est mentionné dès le XI^e siècle dans des actes et cartulaires. Il s'agit d'une famille de souche limousine, mais dont les possessions se déplacent progressivement vers le Périgord, par suite d'alliances matrimoniales avec les grandes maisons de la région : les La Tour d'Auvergne-Turenne, Montesquiou, Caylus, Aubusson, Noailles, Pompadour, Fénelon, Talleyrand-Périgord.

C'est ainsi que les châteaux et terres de Lom en Corrèze et La Jarousse sont reçus en dot à la fin du XIV^e siècle, que ceux de Badefol et de Peyreaux sont reçus en dot en 1608, par le mariage de Marguerite de Badefol à Philibert de Royère. On retrouve également dans les possessions familiales des terres et des domaines à Moncibre, Villac... à Terrasson et le long de la vallée de la Vézère.



Le château de Lom

Au milieu du XVIII^e siècle, la famille Royère conserve toujours de hautes relations à la cour : notamment les maisons de Noailles et de Fénelon.

Mais la situation financière de la branche périgourdine a quelque peu perdu de son lustre : les possessions se limitent essentiellement aux domaines de Peyreaux et de Lom. Les jeunes filles sont envoyées à Saint-Cyr, institution fondée par madame de Maintenon pour les jeunes filles de condition aristocratique certes, mais désargentées. De même, les garçons sont éduqués dans le corps des pages : les places y sont très convoitées, précisément parce qu'elles assurent à la sortie de bons débouchés pour les nobles à qui les seuls revenus de leur fortune propre ne permettraient pas de tenir leur rang.

Dans cet environnement, Jean-Marc naît en 1765, second d'une famille de dix-sept enfants, dont six survivront. Son enfance se passe au château familial de Peyreaux (sur la commune actuelle du Lardin-Saint-Lazare, à mi-chemin entre Périgueux et Brive).

La vie à Peyreaux à cette époque est relativement brillante. Le père de Jean-Marc aime la vie large, et même si sa passion du jeu écorne ses moyens, il sait donner l'hospitalité sans compter. Des parents sont reçus pour de longs séjours, tel ce Monseigneur de Fénelon, évêque de Lombes, qui demeurera



Le château de Peyreaux (photo J. Brachet)

plus de six mois à Peyreaux avec tout son train de secrétaires et domestiques. Parmi ces secrétaires se trouve l'abbé Maury¹. C'est lui qui apprend à lire à Jean-Marc, en partant du texte de *Télémaque* bien sûr... (cela s'impose pour un neveu de Fénelon !). Jean-Marc le retrouvera bien des années plus tard, auprès des Princes en exil à Coblenze. Son éloquence au service de la cause du roi l'aura alors rendu fort célèbre.

Après une première enfance dans cet environnement périgordin, l'éducation de Jean-Marc commence à 7 ans : en 1772, il est envoyé – aux frais d'un parent aisé – pensionnaire à Paris, au collège du Plessis. Il s'agit de l'un des plus prestigieux et anciens collèges de la capitale ; petit provincial, Jean-Marc y apprend l'air de Paris et aussi à fréquenter plus fortuné que lui.

En 1776, âgé de 11 ans, il entre au collège royal militaire de Sorrèze (non loin de Castres). Il y reçoit une formation classique certes, mais dans cet esprit particulièrement empreint des Lumières qui caractérise l'établissement. Là, il commence déjà à se démarquer de ses condisciples à qui il en impose avec son accent parisien. Son caractère s'affirme ; les correspondances de l'époque laissent transparaître son goût de briller, sa faconde, sa débrouillardise. Cette vivacité d'esprit le fait remarquer par le comte de Provence lors de sa visite de l'école de Sorrèze en 1777.

Il ne peut résister à nous rapporter, dans ses *Mémoires*, les petits stratagèmes déployés à l'occasion de cette première rencontre avec le futur Louis XVIII, qui lui ouvre le chemin de Versailles :

« je fus chargé du discours de ma classe de latin, de ma classe de mathématiques et de ma classe d'anglais. La classe d'anglais fut la dernière qu'il visita, de celles du moins où je portois la parole. Monsieur comte de Provence avoit donc déjà reçu de moi deux discours quand il entra dans la classe d'anglais ; il me reconnut puisque tout cela se passa dans 3 ou 4 heures et que je fesois tout ce qui m'étoit possible pour me faire reconnoître. Je lui fis donc un fort joli petit discours en anglais ; le prince me répondit et me questionna en anglais et parut comme de raison fort content de mes réponses, bonnes ou mauvaises, que personne de sa suite (que lui-même) n'entendoient.

Louis 18 n'avoit alors que 22 ou 23 ans et étoit enchanté de faire voir aux bénédictins, aux évêques et barons du Languedoc, rassemblés autour de lui, combien il parloit bien une langue qu'aucun d'eux n'entendoit.

1. Ce Jean-Siffrein Maury (1746-1817), nommé cardinal par le pape Pie VI, fut choisi par le comte de Provence, futur Louis XVIII, en 1799 pour être son ambassadeur auprès du Saint-Siège ; ce qui ne l'empêche pas d'être nommé par Napoléon archevêque de Paris en 1810, charge qu'il assumait jusqu'en 1814.

Ainsi donc il s'établit entre lui et moi une conversation d'une demie heure et il n'y eut que mon maître d'anglais qui put nous critiquer ; mes camarades étoient terrifiés de mon audace et n'entendoient aucun de nos solécismes et barbarismes en anglais.

Mon oncle l'évêque de Castres étant au nombre des courtisans du prince étoit enchanté de mon savoir, ou plutôt de mon courage et de mon audace.

Dom Despeaux s'empressa alors de dire au prince que j'étois le neveu de monseigneur l'évêque de Castres. Le prince, qui l'avoit jusque là peu distingué des autres courtisans languedociens, lui fit alors toutes les politesses imaginables ; ainsi, dans cette occasion, je fus le protecteur de mon oncle. Monsieur demanda alors à mon oncle à quoi il me destinoit. L'évêque répondit que je me destinois à la marine et que c'étoit pour cela que j'étudiois les mathématiques et l'anglais.

- « Eh bien, dit le prince, il faut que vous me le donniez pour mon page j'en aurai soin comme de mon propre fils et je vous en ferai un bon officier de marine, ou de cavalerie, s'il aime mieux les chevaux que les vaisseaux. »



*Costume de page de Jean-Marc de Royère
(conservé à Estieux)*

Il faudra certes des parents bien placés pour rappeler à Monsieur sa promesse, mais Jean-Marc entre effectivement à son service comme page. C'est comme tel qu'il arrive à Versailles en 1780. Il y reste quatre ans et, à force d'entregent, il conquiert même la place de premier page en 1783.

Sa correspondance durant toute cette période nous fait découvrir la vie quotidienne à la cour, avec ses grandeurs et ses petitesesses, son rythme effréné de chasses, de cérémonies et de bals, dont Jean-Marc s'avoue parfois épuisé. Jean-Marc est étonnamment lucide pour son âge. Dans une lettre à ses parents il résume ainsi l'intérêt d'une éducation au Corps des pages :

« Je crois qu'en entrant aux pages on n'a guère que ces motifs en vue :

1° faire son éducation

2° apprendre à connaître un peu son monde

3° travailler à son avancement soit par ses connaissances (amis, protecteurs) soit par l'amitié de son prince, soit en se distinguant de ses camarades. »

Pour ce qui est de se distinguer, Jean-Marc sait admirablement mettre en pratique. Une anecdote l'illustre lors d'une parade à Paris, à l'occasion des réjouissances pour la naissance du dauphin, en 1781 :

« J'étois (...) bien fier de monter peut être le plus beau cheval de Paris, au point que 30 seigneurs, écuyers, pages, etc. qui entouroient la voiture du prince, les badauts de Paris ne distinguoient, ne voyoient que moi et mon cheval ; je le maniois avec une dextérité admirable, en le faisant monter sur les épaules de mes voisins, ou au moins sur la croupe de leurs chevaux de telle manière que (...) tout passa bien vite à la droite de la voiture du Prince et tous ces grands seigneurs me laissèrent seul à la gauche où il ne resta que le lieutenant des gardes du corps de Monsieur qui se tenoit à la portière avec un mauvais vilain cheval qu'il montoit fort mal, avec son gros ventre, ses cuisses courtes, et sa mauvaise tournure.

Aussitôt que, par la fougue de mon cheval, j'eus expulsé tout ce monde là, je m'occupai de rendre ce fier coursier aussi doux, aussi aimable, qu'il avoit été tapageur ; c'est alors que je fis l'écuyer après avoir fait le casse col ; c'est alors sans doute, que Monsieur demanda au Marquis de Montesquiou (qui étoit dans sa voiture, comme son grand écuyer) :

« Quel est ce page qui a si bonne mine et qui manie si bien ce beau cheval »

(...)

Je m'imagine que Mr de Montesquiou répondit : « C'est ce petit Royère neveu de l'évêque de Castres qui parla tant en anglois avec votre altesse royale, au collège de Sorrèze il y a trois ou quatre ans. »



Jean-Marc de Royère

Il n'en fallut pas davantage ; Monsieur, qui depuis dix huit mois que je portois sa livrée, que je mangeois son pain et ses cuisses de perdrix, de faisans, poulardes et poulets ; lui, dis-je, qui ne m'avoit jamais parlé, ni peut être vu, pendant ces 18 mois, ne s'occupa plus que de moi jusqu'à l'hôtel de ville, ne vit que moi et ne put pas résister à l'envie de m'appeler par la portière et de me demander des nouvelles de mon oncle l'évêque de Castres... »

Le cheval est devenu pour Jean-Marc la passion de sa vie. Il a largement tiré profit des cours d'équitation dispensés aux pages et acquis une réelle compétence technique. Celle-ci deviendra plus tard son gagne-pain.

Pour ce qui est de faire la cour, Jean-Marc montre qu'il en comprend tout aussi bien les rouages. Il écrit à son père :

« Tené mon cher Papa, je crois connaître un peu la cour d'à présent. Aujourd'hui rien n'a plus mauvaise grâce qu'un jeune homme qui paroît trop s'occuper de ses intérêts. Il faut avoir l'air d'être celui qui s'en mêle le moins. Voici mon plan : ne rien demander à Monsieur mais lui faire ma cour et tâcher de mériter son amitié ; avoir l'air de n'être pour rien du tout dans toutes les demandes qu'on lui fera pour moi. Cela me donne l'air du désintéressement le plus parfait. Il est vrai que cela laisse à ceux qui s'intéressent pour moi tout le désagrément des démarches mais on est si fort quand on ne demande pas pour soi. »

Il sait en tout cas profiter des petits vices de chacun : ainsi connaissant la légendaire gourmandise de Monsieur, il lui fait envoyer par son père des bourriches de perdreaux rouges truffés. Ces tributs des chasses et terres de Peyreaux sont d'ailleurs le plus souvent simplement achetés sur le marché de Terrasson les jours de foire.

Jean-Marc évoque également avec vantardise toutes ses prouesses à la chasse afin d'attirer l'attention du prince et de pénétrer dans son intimité. Pendant celles-ci, il ne cesse de voler du gibier au roi pour augmenter les tableaux de chasse de Monsieur. Il s'attire les foudres du roi, mais n'en est que mieux consolé par son maître.

Enfin il est très fier de devenir à son tour un homme courtois. Et c'est ainsi qu'il s'adresse à son père avec une insolence certaine :

« La semaine dernière nous avons eu deux tirés. J'ai eu le lundi 416 lièvres et le vendredi 470. Avec cela j'ai fait bien des heureux. Vous me demandés si l'on ne trouveroit pas mauvais que j'en donne à mes parens, je suis absolu dans ce district : personne n'a d'ordre à me donner ni d'observation à me faire. Monsieur lui-même me dit : « pouvez-vous donner ceci à M. Tel ou à Mme Telle ? »

(...) C'est dommage que je n'ai pas une antichambre car le lendemain d'une chasse j'ai toujours toute la Petite maison de Monsieur dans ma chambre ou à ma porte avant d'être levé ; ainsi vous voyez qu'il ne tient qu'à moi pourvu que je fusse fat de jouer les gros seigneurs ».

En jouant de tout cela, Jean-Marc parvient à ses fins puisqu'en 1784 il quitte Versailles avec une réforme de capitaine au régiment du Roi-Dragons, commandé par un parent, le vicomte de Noailles. Il a alors 19 ans. Il découvre à Sarreguemines la vie de garnison d'un officier : celle-ci allie une grande monotonie (Jean-Marc parle d'un « trou pire que Terrasson »...) et l'obligation de tenir son rang en menant grand train de vie. Il convient de rivaliser de prodigalité par des soupers fins et une surenchère de luxe. Sans compter les dérives du jeu, de la boisson... Très rapidement la trésorerie ne suit plus et Jean-Marc se voit contraint de rentrer à Peyreaux.

Il rejoint néanmoins bientôt son régiment, qui a été transféré à Castres. Et là Jean-Marc peut profiter, sinon abuser, de la généreuse hospitalité de l'évêque du lieu, son oncle. Mais nous sommes déjà en 1788 et la Provence connaît ses premiers soulèvements populaires. Jean-Marc est chargé avec ses dragons de rétablir l'ordre. La situation se dégrade rapidement et la tension monte, même à l'intérieur de l'armée entre officiers et subordonnés. Ce sont alors ses seules qualités humaines qui le sauvent dans plusieurs situations difficiles, grâce à l'attachement qu'il a su se susciter chez ses hommes.

Lorsque au printemps 1791 la situation prend trop mauvaise tournure, Jean-Marc rentre au pays. Mais la situation qu'il découvre en Périgord n'est guère meilleure. Agé de 26 ans, il prend alors le chemin de l'émigration : dix années d'errances à travers toute l'Europe.

Il rejoint d'abord Coblenz où il retrouve des parents et amis du pays : les Hautefort, les Beauroyre de Villac, les Boisseuilh... Il s'engage dans l'armée des Princes où il sert Monsieur comme garde du corps, jusqu'au pathétique licenciement de l'armée en octobre 1792 à Arlon.

La perspective de se retrouver sans solde est une situation dramatique pour ces émigrés, pour qui gagner leur vie par le travail serait déroger, et qui y sont en tout état de cause peu préparés. Jean-Marc s'en sort par son esprit d'initiative, sa capacité d'adaptation et un pragmatisme certain. Il s'accommode du problème de la dérogance en restant dans son domaine de prédilection : le cheval, animal noble par excellence !

« je tâchai de m'orienter dans cette désolation universelle. (...) Je sortis d'Arlon avec mes hommes et mes chevaux sans savoir où j'allois, après avoir marché un peu je vis sur ma gauche une seconde ville d'Arlon qu'on appelle la haute ville où il y a de très bonnes auberges. C'étoit là où s'étoient réfugiés les richards de l'émigration ; ceux, ou qui avoient emporté beaucoup d'argent de France, ou qui en avoient beaucoup gagné, comme intendans, commissaires des guerres, fournisseurs, colonels (...) enfin tous ces richards logeoient et mangeoient dans ces auberges pendant que les

malheureux se rendoient à la ville basse où étoient les princes pour y rechercher des consolations et du pain qui n'y existoit pas.

Tous les richards de la ville haute, sachant ce qui se passoit dans la vile basse, vouloient absolument partir pour ne pas partager leur argent, leur butin, avec leurs amis, leurs parens, leurs connoissances, qui étoient dans la ville basse.

A peine arrivé dans cette ville haute, et rendu avec mes chevaux, que je fus assailli par les hommes à écus qui voulaient décamper bien vite ; dans un instant j'eus vendu mes six chevaux (...).

En redescendant je (...) découvris un égout découvert et pavé qui conduisait les immondices, ou les pluies, à la ville basse.

J'avois mis une heure pour arriver à la ville haute par la grand'route, il me fallut 5 minutes pour redescendre à la ville basse, sur ce pavé glissant, où l'on risquoit de se casser bras et jambes. Mais comme personne n'y passoit jamais il y avoit dans ce ravin (...) des buissons, ou arbustes des deux côtés où nous nous accrochions les mains pour ne pas glisser en bas et nous tordre le col.

Avec l'argent que je venois de toucher j'achetai à la ville basse trois fois autant de chevaux que j'en venois de vendre, sinon pour le nombre, au moins pour la valeur et la qualité. (...)

Aussitôt que j'arrivois sur cette place de la ville haute tous les Crésus de l'émigration se précipitoient sur ma remonte, chacun vouloit partir dans la journée pour se dérober à la misère qui entourait les princes. Chaque voyage que je fesois du bas en haut je triplois, je quadrupplais mon argent dans une demie heure. Dans ma journée j'achetai ainsi et revendis plus de 50 chevaux. (...)

Le soir de cette terrible journée pour l'émigration, j'avois en or environ mille écus. »

Cette expérience est salvatrice : Jean-Marc se transforme en maquignon. Fuyant la progression des armées républicaines, il établit des dépôts-ventes de chevaux à Liège, Maastricht puis Rattigen.

Son expérience du « monde » l'aide à s'intégrer, où qu'il soit, dans la société aristocratique dirigeante. Il parvient ainsi à nouer des liens avec la famille royale de Prusse, atout dont il saura tirer parti ultérieurement.

S'étant reconstitué une certaine assise financière, il retourne prendre du service auprès du comte de Provence installé à Hamm, et devenu régent. Celui-ci l'emploie bientôt comme courrier diplomatique. En cette qualité, Jean-Marc traverse l'Italie, assiste quelques jours au siège de Toulon, où sa curiosité bien téméraire le jette au milieu d'une escarmouche. Puis il rejoint Madrid, terme de son voyage.

Cette mission accomplie, il s'engage dans la légion royale des Pyrénées pour combattre les armées de la République. Il s'y fait remarquer et parvient à se faire confier la direction de travaux de rénovation d'une forteresse. Mais son régiment est bientôt en partie anéanti, et il décide de tenter sa chance en Angleterre. Il s'y enrôle dans le régiment des Hullans britanniques, où il travaille au recrutement pour la formation d'un corps expéditionnaire à Saint-Domingue.

Après la dissolution de ce régiment, Jean-Marc repart pour la Prusse en 1798. C'est alors que ses relations nouées quelques années auparavant lui obtiennent la direction d'un haras royal en Lituanie. Il parcourt durant cette période toute la Prusse jusqu'aux confins de la Russie, organise des remontes pour la cavalerie prussienne et étudie en détail l'organisation des élevages.

Pour ses bons services le roi de Prusse lui confère le titre de Premier Ecuyer.

Entre-temps, le calme revient en France. En 1801, Jean-Marc rentre à Peyreaux. Il a alors 36 ans. Les choses ont bien changé depuis son départ, dix ans plus tôt : au cours de cette période, les lois ont brimé durement les parents des émigrés. Son père a été envoyé à la maison d'arrêt de Sarlat où il est mort en 1794 ; deux sœurs et une tante ont été emprisonnées pendant un an à Brive. Peyreaux a été mis sous séquestre et le reste de la famille a été assigné à résidence à Sarlat.

Quand Jean-Marc rentre il devient donc chef de famille et prend le titre de marquis. On procède aux partages et contre toute attente Jean-Marc laisse la prestigieuse demeure de Peyreaux à son frère cadet François-Dominique. Il choisit, pour sa part, Lom en Corrèze.

Lom est un imposant château moyenâgeux bâti sur le site d'une forteresse romaine, jadis flanqué de neuf tours, muni de remparts et de fossés. Dans un état de délabrement assez avancé, il était déjà au XVIII^e siècle laissé aux cadets et aux vieilles filles.

Pendant la Révolution, il a été en bonne partie détruit. Jean-Marc se lance dans d'importants travaux de restauration, malgré ses moyens limités : il s'attache à sauver de la ruine ce qu'il appelle « le berceau familial », la demeure de ses ancêtres.

Focalisé sur la restauration du château et l'exploitation de ses terres, il n'oublie pas pour autant sa passion : l'élevage des chevaux et la participation aux courses, qui se développent alors en Corrèze. C'est en effet la seule activité qu'il puisse avoir pour la France, sans se commettre avec le régime impérial.

Il met en effet son honneur à rester jusqu'au bout fidèle à Louis XVIII alors en exil, tandis que lui sont offertes les propositions les plus alléchantes :

« Louis Bonaparte (avec qui Jean-Marc s'est lié d'amitié à Berlin) a lu la minute de la lettre que j'avois écrit la veille à son frère l'empereur dans laquelle je lui annonçois au moins tous les malheurs qui lui sont arrivés depuis, s'il ne suivoit pas mes conseils. Le pauvre Louis Bonaparte trembloit de tous ses membres quand il eut lu cette lettre (...) qui étoit déjà remise à Napoléon par mon ami Caffarely son premier aide de camp. Louis m'annonça une prison perpétuelle, une mort tragique ; 4 jours après Caulaincourt le grand écuyer m'offroit (...) la direction du haras de Saint Cloud sous les fenêtres de Napoléon et à deux portées de fusil de sa chambre à coucher et de son salon. Caulaincourt me dit que Napoléon, ayant lu le mémoire sur le haras françois que j'avois composé à Trakennen pendant que j'étois écuyer du Roi de Prusse dans ce haras de Lithuanie, dis-je, (...) avoit été si content de mon mémoire sur les chevaux françois qu'il avoit de suite résolu de me donner son haras de saint Cloud pour m'avoir auprès de lui. (...) »

Il refuse tout net, disant que tous ses mémoires sont au service de la France mais que *« de ma personne je ne servirais jamais l'empereur tant qu'il n'aurait pas remis Louis 18 sur son trône »*.

Et Caulaincourt bien sûr de pleurer à chaudes larmes d'émotion devant tant d'abnégation, au dire de Jean-Marc.

En 1813, il songe enfin à s'établir : il a 48 ans. Dans des circonstances assez rocambolesques, il épouse une jeune fille de 25 ans, Alexandrine de Failly, qui va lui donner cinq enfants, dont deux survivront.

Dès la Restauration, l'ancien premier page court à Paris retrouver son maître, devenu Louis XVIII, et reprendre du service dans le domaine où il est le plus compétent.

En 1816 il est ainsi nommé chef d'escadron à l'école royale militaire d'instruction de Saumur.

Puis en 1819, il prend la direction du dépôt d'étalons de Strasbourg. Toujours passionné par les chevaux, il conçoit un projet de réorganisation de l'élevage en France et publie plusieurs essais.

Mais son tempérament remuant et peu docile, forgé aux difficultés de l'émigration, est devenu de plus en plus original et a bien du mal à rentrer dans le moule de l'administration. Il fait alors l'objet de nombreuses plaintes de ses collègues et supérieurs.

Le rapport de l'inspecteur des haras pour l'année 1822 donne une idée de la façon dont il est perçu :

« Il est difficile de définir le caractère de Monsieur de Royère. On pourrait souvent lui croire la tête dérangée cependant il ne manque ni d'esprit, ni de moyens, mais il a une si grande fluctuation dans les idées que l'on doit toujours craindre qu'il ne fasse quelque sottise sans en avoir

L'intention ; le désordre de sa tête influe sur celui de sa fortune. Enfin avec ce caractère, on ne peut jamais espérer en faire un bon administrateur ; il ferait une bonne chose un jour que le lendemain il la déferait sans savoir ni pourquoi il l'a faite ni pour quoi il la défait. »

Jean-Marc cherche maintenant à se rapprocher de ses terres et de sa famille : il brigue alors, mais en vain, une place d'inspecteur aux haras de Pompadour. Il obtient tout de même la place de chef du dépôt d'étalons de Libourne en 1825.

En 1831, âgé de 66 ans, fatigué par une vie bien remplie, et ne voulant pas se commettre avec le régime de la monarchie de Juillet, il démissionne et s'installe définitivement à Lom. Il se consacre jusqu'à son dernier souffle à la restauration et à l'exploitation de ce domaine.

Il y vit seul entouré de quelques domestiques. Son caractère et ses excentricités l'ont rendu invivable et marginalisé dans sa propre famille où il passe pour fou. Aussi sa femme habite-t-elle à Brive avec sa fille. Quant à son unique fils survivant, Gaston-Hercule, il est mis en pension chez son frère François-Dominique à Peyreux.

François-Dominique travaille alors de concert avec Cyprien Brard, ingénieur bien connu dans la région, à l'exploitation des houilles du Lardin. L'entreprise de ces deux hommes est d'ailleurs, malgré son échec, le véritable point de départ du développement industriel de Condat (un hameau de la commune a même reçu en hommage le nom de Brardville). Ils rédigent de nombreux projets pour l'écoulement de cette houille : la construction à proximité de la mine de différentes fabriques de fer, clouterie, verrerie... mais aussi des projets concernant la canalisation de la Vézère, de la Corrèze et de la Dordogne. Toutefois les problèmes financiers font rapidement périlcliter la jeune compagnie houillère.

Jean-Marc n'en conserve pas moins une vive admiration pour ce grand savant et lui confie pour partie l'éducation de son fils. Il tient en effet beaucoup à ouvrir ses connaissances sur le monde nouveau des sciences et de l'économie. Cela lui semble plus important que le grec, le latin et les auteurs anciens. Ce qu'il veut pour son fils, c'est une compétence dont il puisse vivre dans l'environnement social nouveau.

En s'installant définitivement à Lom, c'est l'homme d'action qui se retire. Son imagination cependant reste toujours aussi fertile et son dynamisme s'exprime à présent par des projets dont la concrétisation est confiée aux générations futures. Il développe ses réflexions ainsi que le récit de sa vie dans un grand cahier qu'il dédie à son fils Gaston-Hercule. On y trouve des idées originales et novatrices, même si le plus souvent utopiques.

Ainsi, dans le domaine politique, il élabore ce qu'il appelle sa « théorie équestre politique ». L'idée maîtresse en est que le roi s'attache durablement

la classe des propriétaires. Ceux-ci n'ont en effet aucun intérêt à un désordre qui ne peut que leur nuire. Il faut donc que ce soit eux qui veillent à l'ordre national et qu'ils en soient fiers. Jean-Marc propose pour cela de créer une nouvelle noblesse, pour flatter leur vanité, un ordre de chevalerie ouvert à ceux qui paient le cens. Cet ordre purement honorifique formerait concrètement une garde nationale à cheval, contribuant à la fois à créer des débouchés pour l'élevage de France (thème cher à Jean-Marc) et à soutenir le gouvernement par son dévouement et sa contribution au maintien de l'ordre. Et cela sans rien coûter à l'Etat.

Jean-Marc déborde également de projets pour l'exploitation économique de son domaine. Il cherche à saisir les opportunités qui se présentent, comme cette ordonnance de 1836 ordonnant pour désenclaver la région la construction d'une route le long de Domme, Sarlat Terrasson, Pompadour... et qui longerait Lom. Il forme alors le projet d'établir une auberge et un relais de poste pour approvisionner les voyageurs en fourrage. Il songe également à la construction d'un moulin de son invention, adapté au grand vent du Périgord : avec des pales tournant à l'horizontale et non à la verticale selon le modèle traditionnel. Il étudie tout cela de façon très concrète, multipliant dans ses mémoires croquis et calculs techniques minutieux.

Enfin, il couche dans son grand cahier toutes sortes de réflexions plus ou moins utopiques, mais non dénuées d'intérêt, concernant l'évolution du monde politique, et ce jusqu'à sa mort en 1844, à l'âge de 79 ans.

Un premier contact avec ces *Mémoires* peut sembler déconcertant. Mais si l'on dépasse son côté vantard, gascon et extravagant, on découvre un personnage au caractère bien trempé : tout à la fois lucide, débrouillard et fidèle, sachant faire fi des préjugés pour mieux s'attacher à ses principes. Il suit ainsi le principe qu'il enseigne à son fils : « Quand on est né de la race des Royère, il faut savoir être soi-même et ne copier personne. »

A. de P.

Saint-Front et George Sand

par Jean BRIQUET

Notre collègue Guy Penaud nous a confié que « la consultation d'Internet réserve parfois des surprises. Partant un jour à la recherche de saint Front, il m'est arrivé de tomber sur un site liant Saint-Front et George Sand. De quoi s'agit-il exactement ? »

La référence à Saint-Front figurait dans une œuvre, à la vérité peu connue, de George Sand, *Pauline*. Guy Penaud a pris la peine d'aller voir à la bibliothèque municipale de Périgueux et a découvert qu'il s'agissait d'une nouvelle dont la première partie fut écrite par George Sand en 1832. Alors âgée de 28 ans, elle avait quitté Nohant pour Paris depuis le 4 janvier 1832 et Aurore Dudevant venait de devenir George Sand. Cette nouvelle fut publiée dans son intégralité le 15 décembre 1839 et le 1^{er} janvier 1840. En janvier 1861, elle décida de republier cette nouvelle avec quatre autres sous le titre de *Nouvelles*¹.

Pauline débute ainsi :

« Il y a trois ans, il arriva à Saint-Front petite ville fort laide qui est située dans nos environs et que je ne vous engage pas à chercher sur la carte, même sur celle de Cassini, une aventure qui fit beaucoup jaser, quoiqu'elle n'eût rien de bien intéressant par elle-même, mais dont les suites furent fort graves quoiqu'on en ait rien su. »

1. Rééditée dans *George Sand, Vies d'artistes*, présentation de Marie-Madeleine Fragonard, Presses de la Cité. Coll. Omnibus, 1992.

En voyage, une comédienne, Laurence, arrive à Saint-Front, sur la route de Paris. Sur un mur de l'auberge du Lion-Couronné, est gravée une date incomplète « 10 février 182... » et deux prénoms, le sien et celui de Pauline, une amie d'enfance dans cette petite ville de province où elle a habité, elle aussi naguère, et qu'elle retrouve le lendemain.

La nouvelle est essentiellement l'histoire de Laurence et de Pauline, qui l'admire. Laurence vit à Paris où elle est devenue une actrice à succès. Pauline, elle, vit au fond de sa province, seule avec une vieille mère aveugle, captatrice. Dans la suite de l'histoire, à la mort de cette mère, Pauline se trouve dans la misère. Laurence l'accueille chez elle, à Paris. Mais Pauline est manipulée par un homme qui rêve, en vain, de séduire Laurence. Pauline, aveuglée par l'amour, finira par épouser cet aventurier mondain et pervers qui lui fera mener une vie affreuse d'humiliations.

Seule, la première partie de ce conte a pour cadre Saint-Front, la seconde se passant à Paris. On apprend peu de choses sur la petite ville de Saint-Front, à travers quelques lignes peu flatteuses, mais exigées par cette histoire :

Laurence « vit monter le matin gris et froid derrière les toits inégaux des maisons dépitées qui s'accordaient disgracieusement les unes aux autres. Elle reconnut le clocher qui sonnait jadis ses heures de repos et de rêverie ; elle vit s'éveiller les bourgeois en classiques bonnets de coton, et de vieilles figures dont elle avait un confus souvenir, apparurent toutes renfrognées aux fenêtres de la rue. Elle entendit l'enclume du forgeron retentir sous les murs d'une maison décrépite ; elle vit arriver au marché les fermiers en manteau bleu et en coiffe de toile cirée ». Bref, tout lui semblait « horriblement laid et pauvre » (*Pauline*, p.261).

Suit la description des « rues tortueuses, impraticables », des « toits couverts de mousse » de la maison de Pauline qui « n'avait conservé de l'époque où elle fut bâtie que le froid et l'incommodité de la distribution » [...] « tout y avait l'air sombre et chagrin » (*Pauline*, p. 261).

Evidemment, l'arrivée de cette jeune femme, venant de Paris, élégante, riche et au surplus comédienne, fait du bruit dans la petite cité provinciale : « Toutes les dames des maisons voisines se collèrent à leurs croisées, les entrouvrirent même, et s'enrhumèrent toutes, plus ou moins, dans l'espérance de savoir ce qui se passait chez le voisin » (*Pauline*, p. 264). Le salon de Pauline, ordinairement froid et abandonné, se remplit très vite de visiteurs.

Une énigme persiste : pourquoi George Sand a-t-elle situé l'une de ses nouvelles dans une ville appelée Saint-Front ? M. Guy Penaud, très justement, rappelle que celle qui n'était encore que la baronne Aurore Dudevant est passée deux fois par Périgueux. Précisément, c'est en 1832, trois ans après son deuxième passage, comme nous le verrons, qu'elle a conçu et commencé ce roman, à Paris, avant de l'achever en 1839.

George Sand est donc passée deux fois par Périgueux : une première fois – très brève – en 1825, une seconde, pendant quelques jours, en 1829, chez une amie, Félicie Molliet. Mais que sait-on de plus ? Quelle était cette amie, Félicie Molliet, citée dans l'*Histoire de ma vie* ² ?

Lors de son premier passage, en juin 1825, Aurore Dudevant est âgée de 21 ans ; mariée à 18 ans, elle se trouve à Nohant avec son époux, François-Casimir Dudevant et leur tout jeune fils, Maurice. Elle y reçoit la visite d'Aimée et Jane Bazouin, amies de pension, et leur père ³ ; on l'invite à venir les rejoindre à Cauterets. Le 5 juillet, les Dudevant quittent Nohant, tous les trois. Aurore tient son journal qui lui servira pour écrire bien plus tard, en 1854, l'*Histoire de ma vie*, où on lit ces lignes laconiques, car elle n'a pas le moral : « Périgueux. J'ai parcouru des pays charmants ; j'ai vu de beaux chevaux. Cette ville me paraît agréable, mais je suis triste à la mort. J'ai beaucoup pleuré en marchant ; mais à quoi sert de pleurer ? Il faut s'habituer à avoir la mort dans l'âme et le visage riant » ⁴.

Elle se croyait malade, phtisique même, maladie romantique, mais son mal était ailleurs. Casimir essayait parfois de la consoler, mais avec maladresse. « En traversant Périgueux, il fit à sa femme une scène injuste et violente ; elle marcha longtemps par les vieilles rues et pleura beaucoup » ⁵.

C'est dans de telles dispositions qu'Aurore fit à Cauterets la rencontre d'un séduisant jeune homme de 26 ans, au nom célèbre, Aurélien de Sèze, substitut au tribunal de Bordeaux. Ce fut le début de la relation passionnée que l'on sait.

Quatre ans plus tard, Aurore reviendra à Périgueux, seule, cette fois.

« A l'automne – écrira-t-elle – j'allais passer à Périgueux quelques jours auprès de Félicie Molliet, une de mes amies du Berry » ⁶.

Partie de Nohant le mercredi 25 novembre 1829, son itinéraire a été reconstitué, dans ses diverses étapes, par Georges Lubin, le grand spécialiste de la vie et l'œuvre de George Sand ⁷.

Elle fait un voyage retardé par des lenteurs surprenantes que nous essaierons d'éclaircir. En tous cas, pour la dernière étape, partie de Limoges le samedi 28 novembre, à 10 heures du matin, elle arrive à Périgueux à minuit. M. Guy Penaud rappelle que la poste aux chevaux avait son entrée rue Saint-Martin, aujourd'hui rue Gambetta, entre la Caisse d'Épargne et les Boulevards. La poste aux chevaux, qui pouvait abriter une trentaine de chevaux, occupait une partie de l'ancienne église Saint-Martin. Pour les

2. G. Sand, *Histoire de ma vie*, t. II, p. 91.

3. A. Maurois, *Lélia ou la vie de George Sand*, p. 82 ; G. Sand, *Histoire de ma vie*, t. I, p. XL, 1825.

4. G. Sand, *Histoire de ma vie*, t. II, p. 59.

5. A. Maurois, *op. cit.*, p. 82.

6. G. Sand, *Histoire de ma vie*, t. II, p. 91.

7. G. Sand, *Correspondance*, t. I, p. 564, n. 1.

vieux Périgourains, ces bâtiments furent remplacés en 1927 par le garage Boscomut. Heureusement quelqu'un attend la voyageuse et la conduit avec une lanterne chez ses amis, la famille Molliet où elle retrouve Félicie.

Qui était donc cette Félicie ? Joseph Durieux, qui signale ce séjour d'Aurore à Périgueux, se pose la question et suppose qu'elle est la femme peut-être d'un fonctionnaire ou d'un officier ⁸.

C'était la fille de Joseph-Jacques Molliet, receveur de ville (contributions directes) à Périgueux, après avoir été marchand, puis receveur ambulancier à La Châtre, tout près de Nohant. Sa femme, Rose-Félicité Fontaine avait été la maîtresse de Maurice Dupin, le père d'Aurore, et, longtemps, cette dernière avait cru être la sœur de Félicie, mais les dates s'y opposent, Maurice Dupin étant alors aux armées ⁹.

Jeanne, Félicité, dite Félicie, née à La Châtre le 31 mai 1800, était de quatre ans l'aînée d'Aurore. Elle avait un frère et deux sœurs, Clotilde et Agasta, celle-ci plus jeune d'un an qu'Aurore, également son amie ¹⁰ ; cette dernière épousa un certain Alexis Pouradier-Duteil, dit plus simplement Duteil, pittoresque notable de La Châtre. Dans *Nuit d'hiver* et dans les *Lettres d'un voyageur*, George Sand tracera des évocations savoureuses de l'ami Duteil, que nous retrouverons plus loin avec Agasta, son épouse, dans un moment difficile pour Aurore Dudevant ¹¹. Aurore est donc bien accueillie par les Molliet, heureuse de retrouver son amie, Félicie. Son père venait d'être nommé à Périgueux et sa femme et Félicie l'avaient rejoint pour s'y fixer ¹². Mais où demeuraient-ils à Périgueux ? Une tradition orale, à Champcevinel, parvenue jusqu'à nous, affirme que George Sand a séjourné dans une maison bourgeoise, que l'on voit encore, au lieu-dit « Penlèbre ». Ce lieu est situé sur une route secondaire qui part de la rue Combe-des-Dames, non loin du cimetière, vers les hauteurs de Champcevinel ¹³.

Mme Christiane Piboyeu, à qui rien de ce qui touche sa commune n'est indifférent, s'est livrée à une enquête minutieuse dont elle a bien voulu nous communiquer les résultats patiemment obtenus. Elle a réussi à retrouver le nom des différents propriétaires de cette gentilhommière de 1792 à nos jours, sans que le nom des Molliet, les amis de George Sand, n'y paraisse ¹⁴.

Par ailleurs, la mention de « Penlèbre » n'apparaît ni dans la *Correspondance* de George Sand, dans ses lettres à son mari, toutes datées de Périgueux, ni dans l'*Histoire de ma vie*.

8. B SHAP, 1916, p. 305.

9. G. Sand, *Histoire de ma vie*, t. II, p. 91, n. 3 ; G. Sand, *Correspondance*, t. I, p. 674, n. 1 ; t. IV, p. 424-425.

10. G. Sand, *Correspondance*, t. I, p. 478, n. 1 ; p. 674, n. 1.

11. G. Sand, *Histoire de ma vie*, t. II, p. 88, n. 3 ; p. 1615.

12. G. Sand, *Correspondance*, t. I, p. 565, n. 2.

13. *Dordogne Libre*, 20 février 1993.

14. Elie et Jean-Baptiste Roussarie, Jean Coly, Pierre Boyer, Jean Valade.



Penlèbre, à Champcevinel

Notre infatigable chercheuse a même été jusqu'à interroger M. Georges Lubin, qui lui a confirmé que ce mot ne figure nulle part dans ses écrits. Cependant, Mme Piboyeu a fait une précieuse découverte : dans le recensement de Périgueux, en 1831, donc deux années après le séjour d'Aurore, en 1829, figure comme locataire, rue du Pont-Neuf, Molliet Jacques-Joseph, contrôleur de ville, marié. La rue du Pont-Neuf, près du pont Saint-Georges qui portait alors ce nom, doit correspondre à notre cours Fénelon, d'après une carte consultée par M. Guy Penaud. Pour ma part, j'ajouterai une observation. Racontant à Casimir, son mari, son arrivée à minuit, le 28 novembre 1829, à Périgueux, Aurore écrit : « Heureusement, on m'attendait. Un homme a pris mes paquets et une lanterne et m'a conduite jusqu'ici »¹⁵.

On imagine mal une carriole (dont il n'est d'ailleurs pas question) franchissant quatre kilomètres, en pleine nuit, jusqu'aux hauteurs de « Penlèbre ».

Enfin, les *Petites Affiches* de La Châtre annonçaient, le 4 novembre 1830, la vente par adjudication d'une maison, place du Marché, appartenant à M. Jacques Molliet, contrôleur des contributions indirectes, « demeurant à Périgueux »¹⁶.

15. G. Sand, *Correspondance*, t. I, p. 565.

16. G. Sand, *Correspondance*, t. I, p. 694. En 1830, Aurore fit des démarches pour faire revenir J. Molliet à La Châtre, vainement sans doute. Une fois rentrée à Nohant, elle écrit à son mari qui se trouve à Paris : « Je dors bien, je ne mange pas mal, pas autant cependant qu'à Périgueux » (*Correspondance*, t. I, p. 578).

Mais où se trouvait donc « cette habitation charmante – dont parle George Sand – au milieu des jardins, dans une situation délicieuse et dans un air vif qui me donne faim quatre fois par jour »¹⁷ ? On peut, en effet, penser au site de Penlèbre, mais les environs alors du Pont-Neuf correspondent bien à cette situation. Les terrains alentour – selon la carte de 1828 – étaient peu construits et de vastes jardins tout proches couvraient très largement la superficie de notre lycée Bertran-de-Born actuel. Tel est l'état de la question, à nos jours.

Il nous faut évoquer une autre énigme. On aura sans doute remarqué la durée insolite du voyage de Nohant à Périgueux, même à cette époque, soit 50 lieues en 4 jours¹⁸.

Reprenons le texte déjà cité de l'*Histoire de ma vie* : « A l'automne, j'allai passer à Périgueux quelques jours auprès de Félicie Molliet, une de mes amies du Berry » et elle ajoute : « Je poussai jusqu'à Bordeaux pour embrasser Zoé »¹⁹.

Rappelons que ces lignes sont de 1854 dans *Histoire de ma vie*, donc bien après le voyage de 1829 et sa séparation d'avec Casimir. Elles ont attiré l'attention de Georges Lubin qui en donne le commentaire suivant :

« Ce crochet par Bordeaux était peut-être en vue d'embrasser Zoé, mais sûrement pour revoir Aurélien. Dans les lettres écrites de Périgueux, la jeune femme fait état de retards très étranges pour faire 50 lieues. Mais Casimir ne fut pas dupe ; dans les « griefs » qu'il rédigea à l'intention de son avocat lors du procès de séparation, on peut lire : « 1829, novembre. Visite faite de Nohant à Périgueux... pour la famille Molliet, prétexte pour aller à Bordeaux, Hôtel de Richelieu ! » Il n'est pas défendu de croire qu'Aurore a été la maîtresse d'Aurélien au cours de ce voyage »²⁰.

D'autres biographes, comme Louise Vincent, ont opté pour un amour platonique²¹. Quoi qu'il en soit, le séjour d'Aurore à Périgueux, du 28 novembre au vendredi 11 décembre semble lui avoir été très agréable, à lire ses lettres à Casimir :

« Je suis heureuse d'être près de Félicie qui est fraîche, grasse et jolie. L'air de Périgueux est excellent et le climat tellement doux que je ne m'approche presque pas du feu, moi qui d'ordinaire y suis toujours fourrée. Nous faisons des courses superbes, nous avons été à la messe militaire dimanche, puis voir passer la revue et faire la manœuvre. Je compte aller demain au sermon par manière de passe-temps pour voir si je comprendrai enfin ce que c'est un jubilé. Mme Mollié (*sic*) n'en est que plus querelleuse, c'est dans l'ordre. Ses singularités et ses disputes avec son mari me font rire

17. G. Sand, *Correspondance*, t. I, p. 569.

18. G. Sand, *Histoire de ma vie*, t. II, p. 91.

19. Zoé Leroy, fille d'un négociant en vins des Chartrons (Bordeaux), amie d'Aurélien de Sèze.

20. G. Sand, *Correspondance*, t. I, p. 564, n. 1 ; p. 565, n. 1 ; p. 573, n. 1. G. Sand, *Histoire de ma vie*, t. II, p. 91, n. 3.

21. L. Vincent, *George Sand et l'amour*, Paris, 1917, p. 177-178.

du matin au soir. Il n'y a personne de plus plaisant et de plus aimable que M. Mollié. Il nous accompagne partout et sa société m'est fort agréable. Je fais des dissertations avec lui comme avec Dutheil et Félicie se charge de placer l'épingle à la chandelle »²².

Il paraît que c'était un moyen de limiter les bavards : la chandelle ayant coulé, l'épingle tombait, le bavard devait s'arrêter.

Quant au Jubilé, il est exact que le 18 juin 1829, le nouveau pape Pie VIII avait accordé un jubilé : Mgr de Lostanges, évêque de Périgueux, avait fixé les stations du 29 novembre au 13 décembre. La messe militaire en question ne peut être que la messe pontificale d'ouverture du jubilé annoncée par l'évêque pour le dimanche 29 novembre à Saint-Front²³.

Tout le monde gâte Aurore « jusqu'à la bonne qui est une petite Périgourdine toute ronde ».

Elle écrit à Casimir : « Marchant, courant du matin au soir, rentrant affamée, jouant le soir à l'écarté, puis me couchant pour dormir 10 heures. Tu vois que ce régime n'est pas mauvais »²⁴... « J'ai acheté une robe, doublure ouate, etc. plus une palatine de fourrure de 75 F pour Félicie qui la désirait et à qui j'ai été bien aise de faire ce petit cadeau. Plus du tabac, plus une bague qui me plaisait ». [...] « Je suis fort gaie, je vois du monde, je cours, je vais au sermon. C'est une mode. Je critique en **soi-même**²⁵ ce que j'entends. J'approuve tout haut ce que dans ma conscience je trouve bien »²⁶.

Pendant, elle juge sévèrement sur ce sujet Mme Molliet, qu'elle trouve par ailleurs « excellente » pour elle, mais « insoutenable, bête, égoïste, susceptible, absurde, ridicule, bigote au-delà de tout ce qu'on peut imaginer, bonne au fond, demandant pardon l'instant d'après comme un enfant, puis recommençant toujours à bouder et à grogner sans sujet, sans raison »²⁷.

Mais il faut rentrer à Nohant, quitter Félicie, amie solide, courageuse, patiente, souvent mélancolique, bien que plus gaie qu'à La Châtre, mais qui n'a pu encore fixer son choix sur l'un de ses « adorateurs ». A ce propos, une phrase d'Aurore est, peut-être, à l'origine de la rumeur de sa venue à « Penlèbre » : « Nous allons dans une maison agréable, où l'on voit beaucoup de jeunes gens fort bien et où l'on a un très bon ton. Peut-être y trouvera-t-elle un bon mari ? »²⁸ Serait-ce « Penlèbre » ?...

22. G. Sand, *Correspondance*, t. I, p. 569. Dutheil, le mari d'Agasta, sœur de Félicie. Nous avons, peut-être, un portrait de Félicie dans une lettre à Charles Meure, en quête d'une épouse (*Correspondance*, t. I, p. 873).

23. Mgr de Lostanges, Mandement du 27 octobre 1829 (Archives diocésaines).

24. G. Sand, *Correspondance*, t. I, p. 571.

25. En gras dans le texte de G. Sand.

26. G. Sand, *Correspondance*, t. I, p. 575. Elle cherche aussi à acheter un chien, mais n'en trouve pas qui lui plaise (*ibid.*, p. 579).

27. *Ibid.*

28. *Ibid.*

Le vendredi 11 décembre, Aurore quitte ses amis et parvient à Nohant le dimanche 13 décembre au matin : le voyage du retour a été plus rapide... Et elle rapporte quelques truffes !

Le 10 février 1830, elle écrit à un ami, Charles Meure, ses impressions de voyage :

« Les vœux que vous avez faits pour moi dans mon voyage m'ont préservée de tous les maux et de tous les dangers qui m'attendaient dans ces régions lointaines et inconnues. J'en suis revenue bien portante et de bonne humeur. J'ai occupé mon temps de la manière la plus édifiante auprès de Madame Molliet, en allant de la messe au sermon et du sermon à la bénédiction. Huit jours de plus et je faisais mon jubilé. Malheureusement il s'est trouvé fini au moment où j'allais le commencer, et j'ai remis ma confession au prochain jubilé... Enfin [...] je suis rentrée sous le toit paternel l'estomac rempli de truffes et le cœur de sentiments religieux et monarchique »²⁹. Aussi, parmi ses nombreux projets de voyage, y a-t-il celui de revenir à Périgueux, ce qui ne se réalisa pas.

Revenons à *Pauline*. George Sand, comme beaucoup d'écrivains, puisait son imagination dans sa vie elle-même. *Pauline* ne manque point d'éléments autobiographiques.

On n'aura pas manqué de remarquer les similitudes entre la petite ville de Saint-Front et Périgueux, même si la description en est sévère : c'est le privilège des auteurs que de faire subir une transmutation pour les besoins de la cause. Car les sources de *Pauline* ne s'arrêtent pas au cadre géographique de cette aventure « dont les suites furent fort graves ».

A l'évidence, le personnage de Félicie, coincée, dirait-on aujourd'hui, entre un père brave homme et une mère pour laquelle Aurore est peu tendre, n'est pas sans parenté avec Pauline. Et cette admiration de Pauline pour Laurence reflète certainement quelque chose des sentiments de la petite provinciale de La Châtre, un peu sacrifiée aux siens, pour la jeune châtelaine qui vit sa vie en toute indépendance.

Cependant, le rapprochement s'arrête là. Aucune autre comparaison ne peut absolument s'établir entre Félicie et Pauline. Notre Félicie, loin de briser son amitié avec Aurore, lui offrira refuge chez sa sœur Agasta et son beau-frère, Alexis, à La Châtre, en 1836, avec ses deux enfants, lors du procès en séparation judiciaire d'avec son mari, le baron Casimir Dudevant.

A 10 heures du soir, raconte George Sand, « Félicie, bonne pour moi comme un ange, me préparait ma table de travail et mon petit souper... A minuit, je me mettais enfin à écrire jusqu'au jour »³⁰.

29. G. Sand, *Correspondance*, t. I, p. 601-602 ; p. 606.

30. G. Sand, *Histoire de ma vie*, t. II, p. 374.

C'est encore Félicie Molliet qui annonça l'issue du procès à son amie : « A une heure de l'après-midi, Félicie entra dans ma chambre : « Comment ! vous pouvez dormir ! » me dit-elle. Sachez donc que l'on sort de l'audience, vous avez gagné votre procès, vous avez Maurice et Solange. Levez-vous vite pour remercier Everard qui arrive et qui a fait pleurer la ville »³¹.

Il est vraisemblable que George Sand et Félicie Molliet, aussi différentes l'une de l'autre que possible, poursuivirent leur amitié jusqu'au décès de la première, à Nohant, le 8 juin 1876, dans sa 72^e année. Félicie lui survivra quelques années, jusqu'en 1883.

Mais *Pauline* va nous retenir encore – sans nous éloigner de la petite cité de Saint-Front – au titre de l'histoire littéraire. Dans la série « Ecritures du Romantisme II, George Sand », Nicole Mozet a étudié *La place de Pauline dans l'évolution esthétique de George Sand*³². « J'ai choisi d'étudier le manuscrit de Pauline parce que c'est un des rares textes de George Sand écrit en deux périodes séparées l'une de l'autre par plusieurs années », 1832 et 1839, pour être publié dans la *Revue des Deux-Mondes*. Elle fait remarquer que – d'après le manuscrit – le premier jet relatant l'arrivée de Laurence dans la petite ville provinciale était plus original que le début plus banal du texte retenu pour l'édition, celui que nous avons cité plus haut : en voici quelques lignes :

« Or il arriva que par une nuit d'hiver humide, boueuse et sombre, une berline traînée par cinq chevaux de poste s'arrêta à Saint-Front petite ville perdue dans les vallées centrales de la France. Le garçon d'écurie vint annoncer aux voyageurs qu'il n'y avait point de chevaux immédiatement disponibles parce que Monsieur le Préfet venait de passer avec sa famille dans cinq voitures et qu'il fallait nécessairement attendre » (p. 73).

Mais – toujours d'après Nicole Mozet – cette « nouvelle modeste et très méconnue, mais riche de potentialités multiples », contient des éléments autobiographiques, « y compris le thème provincial, qu'on rencontre peu dans le reste de l'œuvre ». Par exemple, bien évidemment, la vie familiale chez les Molliet et surtout le personnage de la mère, ont servi de modèles lointains, mais aussi la petite ville. « La présence de Laurence provoque une petite révolution chez les bourgeois de Saint-Front et donne lieu à des petites scènes de comédie dont on ne trouve guère l'équivalent dans les autres romans de George Sand. Le maire en personne va vérifier le passeport de la mystérieuse voyageuse. Dans la soirée, poussés par une invincible curiosité,

31. G. Sand, *Histoire de ma vie*, t. II, p. 383. Everard est le pseudonyme de Michel de Bourges (G. Sand, *Histoire de ma vie*, p. 313, n. 4 ; p. 314 et sq.).

32. N. Mozet, « Ecritures du romantisme II, George Sand », *La place de Pauline dans l'évolution de l'esthétique de George Sand*, Presses de l'université de Vincennes, 1989, p. 63-74.

tous les notables de la ville se retrouvent dans le salon, habituellement désert, de Pauline et de sa mère »³³.

La vie provinciale en 1830 : décidément la province n'intéresse pas George Sand.

Avant de quitter définitivement George Sand et le Périgord, nous allons trouver Ribérac.

George Sand avait accueilli, depuis 1846, à Nohant, une jeune petite cousine, Augustine Brault, qu'elle considérait comme sa fille adoptive, ce qui n'alla pas sans mal avec ses parents, indignes³⁴. Elle l'aurait bien vue épouser Maurice, son fils, mais, finalement, elle la maria le 12 avril 1848, avec un Polonais en exil, Karol de Bertholdi, professeur de dessin à Tulle, sans ressources. George Sand, qui avait tant critiqué le mariage, savait être une marieuse. Elle donna à la fiancée une dot de trente mille francs ; puis elle obtint pour le fiancé un poste de receveur des finances à Ribérac (on ne sort pas de cette administration) et, à partir de ce moment, une correspondance régulière s'échangea avec Augustine³⁵. Mais, j'en demande pardon à mes compatriotes, la belle Titine (Augustine) s'ennuyait en Périgord et faisait de fréquents voyages à Paris ou allait jouer la comédie à Nohant, aux vacances. Augustine et son mari seront pour George Sand « une source permanente de soucis »³⁶. Pourtant, cette union fut durable, puisqu'on trouve M. et Mme de Bertholdi et leurs deux enfants sur le faire-part du décès de George Sand. Mais ils avaient depuis longtemps quitté Ribérac³⁷.

Je pensais avoir épuisé la question, avec les précieux appuis que je salue à nouveau avec reconnaissance, quand je suis tombé sur une nouvelle et, sans doute, ultime surprise. Passant en revue, par acquit de conscience, divers ouvrages sur George Sand dans ma bibliothèque, qui vont de *A la table de George Sand* à *George Sand sous la loupe. Graphologie*, j'ouvre le *George Sand* d'Aline Alquier, très bien illustré et – page 6 – je découvre une vue de La Châtre et je lis, en légende : « Ci-dessus, la pittoresque cité de La Châtre (le Saint-Front de George) telle qu'elle était en 1874 »³⁸...

A M. Guy Penaud de rechercher un troisième Saint-Front potentiel !

J.B.

33. *Ibid.*, p. 70.

34. Marie-Louise Pailleron, *George Sand, Années glorieuses*, p. 299 sq.

35. Lettre inédite. Collection Simone André Maurois : « Les Bertholdi avaient toujours quelque chose à demander » (A. Maurois, *Lélia*..., p. 441).

36. Joseph Barry, *George Sand*, p. 302.

37. Sur les Bertholdi-Brault, voir André Maurois, *Lélia ou la vie de George Sand*, p. 375, 391, 404. G. Sand, *Correspondance*, t. I, p. 1008. *Histoire de ma vie*, t. II, p. 434, 436-438. M.-L. Pailleron, *op. cit.*, p. 323-326.

38. A. Alquier, *George Sand*, éd. Pierre Carron, coll. Les Géants..., 1973.

Le docteur Fernand Linarès

par Christiane CHEVALLIER

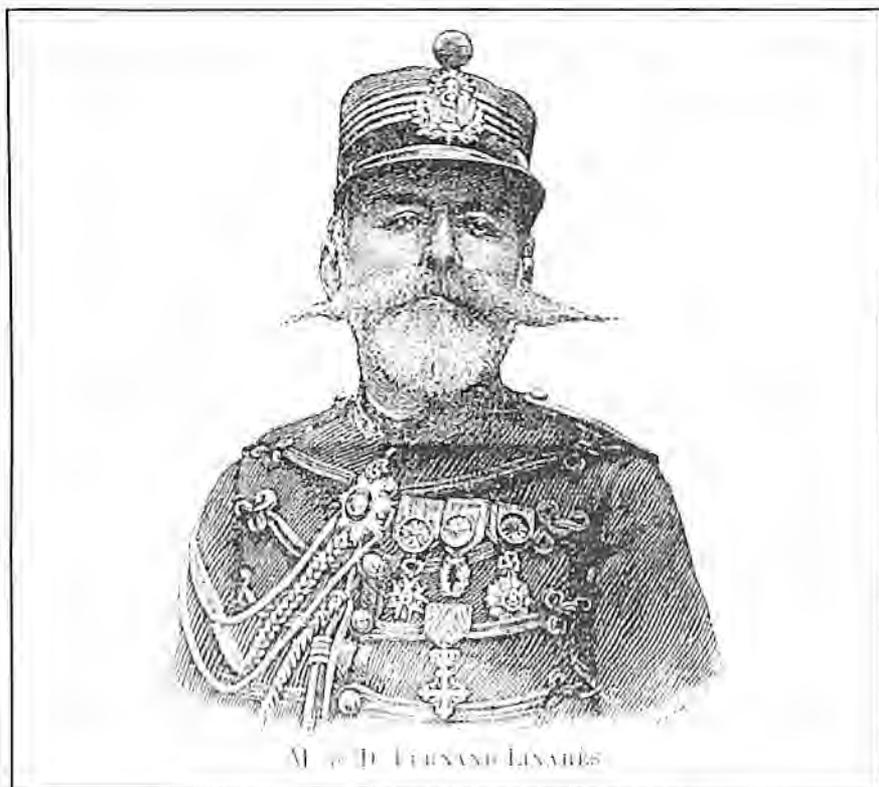
Fernand Linarès est né à Limeuil, le 4 juillet 1850, d'une famille de médecins. Son père Jean-Hyppolite et, plus tard, son frère Edouard étaient docteurs en médecine. Le jeune Fernand ne put faire autrement que de poursuivre les mêmes études.

En 1870, il fut affecté en Algérie, lors de ses obligations militaires. Il mit à profit son activité auprès des populations locales pour apprendre à la fois la langue arabe parlée et l'arabe littéraire. Il tenta et réussit le concours des services de santé de l'Armée et demanda une affectation en Afrique du Nord, intéressé par la culture islamique, si différente de la nôtre, et désirant mieux connaître ces pays en plein défrichement. Nommé à Oran, il s'initia aux différents dialectes et acquit une profonde connaissance du milieu arabe et de sa mentalité, expérience qui lui sera ultérieurement très précieuse.

En 1877, le sultan régnant du Maroc, Moulay Hassan, aïeul de l'actuel roi Mohamed VI, demanda au gouvernement français de mettre à sa disposition une mission militaire, composée surtout d'artillerie, et comprenant un médecin. Bien évidemment, Fernand Linarès fut tout désigné pour cette fonction.

Il faut dire qu'à cette époque, le Maroc était un pays où régnait l'insécurité intérieure du fait des rébellions permanentes des puissantes tribus du sud-Marocain, tandis que les nations européennes tentaient de mettre la main sur ce territoire stratégique, clé du détroit de Gibraltar, face à l'Espagne. Dès son avènement, Moulay Hassan avait compris que son empire, presque encore médiéval, devait s'ouvrir sur le monde occidental, mais l'absence

d'une force armée réelle et opérationnelle et des finances chancelantes lui ôtaient tous moyens d'imposer son autorité. D'où son appel aux bons offices et au soutien de la France qui, voisine du Maroc par la récente conquête de l'Algérie, ne voyait qu'avantages à encourager et assister le gouvernement marocain. Le contingent français, après avoir séjourné à Oujda, près de la frontière algéro-marocaine, fut appelé à Rabat où résidait le sultan et sa cour.



Le docteur Fernand Linares, probablement après son retour en France

C'est alors que deux des sultanes du harem tombèrent gravement malades et que Moulay Hassan fit appel au médecin français. Selon le protocole, aucun homme quel qu'il soit ne pouvait pénétrer auprès des femmes du sultan. Mais Fernand Linares fut reçu par la maîtresse du palais accompagnée des deux eunuques noirs armés d'un cimeterre menaçant. Les malades étant voilées, le docteur voulut découvrir leur visage car il est difficile de faire un diagnostic par le seul examen des yeux. Aussitôt, les cimeterres furent dégainés mais la maîtresse s'interposa en disant « ce n'est qu'un médecin »... et l'examen médical put se poursuivre avec sang-froid,

Désormais, à chaque consultation, le docteur trouvait les sultanes à visage découvert... puisqu'il n'était qu'un médecin... et que le sultan avait certainement donné des ordres.

L'impression fut sans doute favorable, car le sultan en personne demanda conseil pour son estomac déficient. Linarès confectionna un sirop légèrement purgatif pour délester un appareil digestif trop sollicité par la bonne chère, mais le sultan, méfiant, exigea que le docteur boive le premier ! Ayant constaté la bonne santé du médecin, Moulay Hassan consentit à avaler le médicament et fit savoir par la suite combien il était satisfait de sa guérison.

Pendant un séjour de la cour chérifienne à Meknès, une grave épidémie de fièvre typhoïde se déclencha et Moulay Hassan fut atteint de la terrible maladie. Transporté au harem, comme c'était l'usage, mais se sentant très mal, il fit appeler le docteur Linarès. Mais, l'interdiction de pénétrer était absolue lorsque le sultan s'y trouvait. Le docteur fut obligé de passer par l'intermédiaire de la maîtresse du palais, heureusement femme d'une vive intelligence, qui put fournir les indications précises permettant un diagnostic certain et un traitement efficace : il consistait surtout en une diète absolue et une hygiène rigoureuse. Mais là encore, un obstacle, dû à l'absurdité du protocole chérifien, interdisait de priver le sultan de nourriture. Sur l'insistance impérative de Linarès, la gouvernante suivit les prescriptions reçues et le sultan guérit, sauvé d'une mort certaine.

Moulay Hassan reconnaissant voulut récompenser Linarès qui refusa. Sur l'insistance du sultan, qu'il ne fallait pas mécontenter, il suggéra qu'un cheval lui serait très utile (l'armée française n'étant pas généreuse sur ce point...). Il lui fut envoyé une superbe jument blanche, pur sang arabe sortant des haras royaux et non moins royalement harnachée, puisque les magnifiques harnais de ce superbe animal étaient incrustés de pièces d'or !

Ceci était relativement peu en regard de l'estime et de la confiance que lui témoigna dès lors le sultan, qui finit par lui demander conseil sur toutes les questions qui le préoccupaient. Le docteur faisait dorénavant partie de son entourage et était appelé à toute heure du jour ou de la nuit.

Les grands dignitaires ne dédaignaient pas les conseils médicaux du médecin français. Ainsi le grand vizir Si Ahmed, très puissant « premier ministre » : un gros furoncle au front le faisait terriblement souffrir, un simple coup de bistouri l'aurait immédiatement soulagé, mais le sang aurait coulé par la main d'un infidèle, ce qui était totalement interdit par la loi musulmane, et le docteur fut obligé d'employer des médications moins radicales mais néanmoins efficaces. Si Ahmed conserva au docteur Linarès une fidèle gratitude jusqu'à la fin de sa vie.



« Portrait de Moulay Hassan I^{er} Ben Mohammed ». Archives royales, Rabat

En 1888, le docteur Linares est confidentiellement mis à la disposition des Affaires Etrangères. Bien qu'officiellement rien ne fut changé à sa mission sanitaire, celle-ci devait lui servir de façade. Par son autorité morale et son intégrité, il avait acquis une situation exceptionnelle dans le milieu marocain (on était au XIX^e siècle, et il était non-musulman...). La représentation diplomatique et le gouvernement français en usaient largement.

Pendant une quinzaine d'années, il fut constamment chargé d'obtenir des renseignements, ainsi qu'en témoigne sa correspondance échangée avec la légation française basée à Tanger. L'ambassadeur était le comte d'Aubigny. La haute idée qu'ils avaient de leur mission liait les deux hommes. Mais il semble que le diplomate ait quelque peu abusé à son profit de l'influence qu'avait le docteur auprès du sultan.

La Grande-Bretagne tentait par tous les moyens d'exercer une pression constante auprès du gouvernement chérifien afin d'obtenir le maximum de concessions tant commerciales que territoriales. Un grave incident provoqué par l'arrogance du diplomate anglais chargé de négocier un traité de commerce tourna à l'avantage de la France, grâce aux bons offices de Linarès. Le sultan ayant répondu par la négative aux propositions anglaises, l'ambassadeur ulcéré et vexé déchira le projet, le remit dans l'enveloppe impériale et fit rapporter le tout au palais, offensant ainsi gravement Sa Majesté chérifienne. Linarès fit aussitôt savoir qu'en cas de représailles britanniques, les navires de guerre français seraient prêts à intervenir. Le sultan quant à lui adressa, par l'entremise du gouvernement français, le document déchiré à la reine Victoria elle-même en lui demandant s'il était d'usage que les ambassadeurs se comportent avec autant d'insolence envers les souverains... L'ambassadeur en question dût quitter le Maroc dans les plus brefs délais.

La révolte latente des tribus montagnardes éclata violemment dans le Tafilalet et le sultan décida une expédition répressive. Il réunit 20 000 hommes et 1 500 cavaliers, équipés de canons et de munitions fournis par la France. Il demanda et obtint, malgré quelques réticences, que le docteur Linarès l'accompagne. Affaire délicate. Linarès fut obligé d'adopter le costume et de se plier rigoureusement aux rites islamiques afin de passer inaperçu. Par prudence, d'ailleurs, pendant les six mois que dura l'expédition, jamais le sultan ne lui adressa directement la parole. Cette expédition fut très pénible. Il avait fallu franchir l'Atlas, zone peu sûre, avec des cols à plus de 2 000 m d'altitude, un approvisionnement des plus hasardeux et une chaleur torride. Dans ses mémoires, le docteur Linarès évoque les conditions pénibles qui éprouvèrent toute l'expédition : elle dut se nourrir, pendant une quinzaine de jours, d'une maigre ration de dattes et boire une eau douteuse distribuée plus que parcimonieusement.

L'Espagne occupait, au nord du Maroc, la région du Rif et la ville de Mellila. Les Marocains de cette enclave ne supportaient pas cette colonisation et, en 1893, une puissante attaque fut déclenchée au cours de laquelle un général et de nombreux Espagnols furent tués. Stupeur et colère de l'Espagne

qui menaça de déclarer la guerre. La situation était des plus tendues. Les Espagnols courroucés exigeaient de très fortes indemnités accompagnées de compensations territoriales. Le docteur Linarès fut une fois de plus sollicité pour soutenir le sultan dans le règlement délicat d'un accord hispano-marocain, et pour, le cas échéant, faire intervenir les banques françaises afin d'avancer les sommes exigées et sortir le Maroc des griffes de l'Espagne.

Pour lui faire oublier les fatigues et les contraintes endurées au cours de l'expédition du Tafilalet, Moulay Hassan offrit au docteur Linarès une superbe résidence à Marrakech, véritable bijou d'architecture intérieure arabe au milieu de jardins plantés d'orangers, de fleurs et ornés de vasques et de jets d'eau. Malgré cela, la nostalgie de son pays natal, le besoin de revoir les siens se faisaient de plus en plus aigus, et il sollicita un congé pour rentrer à Limeuil, mais ce congé fut différé.

Appelé en conseil par le sultan, il se rendit au palais où il trouva Moulay Hassan qui réfléchissait quant aux nouvelles exigences de l'Espagne : outre l'indemnité de 4 millions de douros, elle désirait obtenir la mainmise sur les douanes marocaines. Linarès recommanda au sultan de se montrer ferme et de ne rien céder au-delà des accords déjà conclus. Le médecin put constater pendant cette entrevue combien la santé du souverain était altérée. Quelque temps après, cette épineuse question était soldée en conformité avec les avis du docteur Linarès, le sultan n'avait rien accordé en dehors de l'indemnité prévue.

La situation s'étant éclaircie, Linarès songea à son retour en France. Il rendit une visite de courtoisie à Moulay Hassan. Ce fut une entrevue empreinte de tristesse, le roi ayant conscience de son mauvais état de santé et prévoyant que ce tête-à-tête serait le dernier, malgré les propos rassurants du docteur. Inch' Allah, lui répondit le sultan...

C'est à Limeuil que le docteur Linarès apprit que le 7 juin 1894 Moulay Hassan s'était éteint, laissant la succession à un de ses jeunes fils, Moulay Abd El Aziz, âgé de 14 ans.

Aussitôt, le docteur Linarès fut appelé à Paris, auprès du gouvernement, pour exposer son point de vue et donner des renseignements précis sur l'avenir très incertain de l'empire chérifien. Casimir Périer, président de la République le chargea de remettre une lettre au nouveau souverain marocain, assurant que la France continuerait auprès de lui sa politique de soutien et de coopération.

Le docteur Linarès était le premier représentant d'une nation européenne à être agréé à la cour chérifienne. Le grand vizir, Si Ahmed, qui assurait la régence, lui accorda la même estime et la même confiance que

Moulay Hassan. Malheureusement, ce grand ministre, qui avait su seconder efficacement le sultan et ensuite gouverner fermement, fut surpris par la mort en mai 1900, laissant le jeune souverain, mal préparé aux affaires, aux mains d'un entourage médiocre avide d'honneurs et de profits, et de ministres inaptes à leurs fonctions. Le règne d'Abd El Aziz s'annonçait sous les plus déplorables auspices.

C'est à cette époque et dans cette conjoncture que le docteur Linarès atteignit ses trente ans de service et se prépara à rentrer dans son village natal. A la fin de sa mission, le docteur Linarès reçut le titre de consul général honoraire assorti d'une rente viagère de 3 000 F en récompense de ses éminents services.

Il vint s'installer dans la maison familiale, vaste demeure périgordine, magnifiquement située dans le parc de l'ancien enclos castral de Limeuil, dominant un panorama sublime à perte de vue. Il en fit transformer l'architecture, afin d'évoquer le souvenir de sa villa de Marrakech et fit aménager confortablement l'intérieur, mettant en valeur le beau mobilier, les tableaux et les œuvres d'art qu'il appréciait et surtout les nombreux et précieux cadeaux du sultan, témoins de sa considération.

Le 19 février 1903, avec son mariage avec Jeanne-Léonie Darnige, fille de Limeuil, commença alors la vie paisible d'un châtelain campagnard, s'occupant de son domaine, recevant ses amis, conversant avec ses voisins et apportant sans compter son aide morale ou médicale à qui en avait besoin.

En 1908, il apprit sans surprise la mise à l'écart du jeune sultan Abd El Aziz, remplacé par son frère Moulay Hafiz. Connaissant la confusion déplorable et les intrigues de la cour, il ne fut pas surpris non plus quand à son tour, Moulay Hafiz fut renversé. Mais cette fois la situation était très grave, les rivalités des grandes puissances s'exerçant sans frein et menaçant l'indépendance de l'empire chérifien. C'est alors qu'après les accords d'Algésiras, la France occupa la majeure partie du pays et que le traité de Fez établit le protectorat de la France sur le Maroc. Le docteur Linarès pouvait se flatter, malgré sa modestie coutumière, d'avoir été le protagoniste efficace de la pacification du Maroc, aboutissant à la reconnaissance par les autres nations de l'œuvre accomplie par la France, qui mettait le Maroc sous sa protection.

Le 2 août 1914, il répondit à la mobilisation générale. Promu médecin principal il fit campagne sur l'Yser et ensuite sur le front de l'Aisne jusqu'en octobre 1915. Affecté à Brive, à l'arrière du front, il retrouva ensuite Bergerac où, atteint par la limite d'âge, il fut rendu à la vie civile en 1917.

Après les pénibles épreuves de la guerre et des combats, Fernand Linarès avait bien mérité la vie sereine qu'il a pu savourer pendant de

longues années. Mais bien souvent, il s'arrêtait sur la terrasse de son parc où, penché sur les vallées de la Vézère et de la Dordogne, son regard dépassait la ligne d'horizon et paraissait aller vers le pays des minarets qui avait vu s'écouler les meilleures et les plus riches années de sa vie. Il s'éteignit en 1938, à l'âge respectable de 87 ans. Son épouse et sa famille reçurent d'innombrables témoignages de sympathie, de respect, de gratitude et d'affection de tous ceux qui l'avaient approché et de tous ses nombreux amis. La presse marocaine, locale et régionale, les journaux militaires furent unanimes à commémorer l'action personnelle du docteur Linarès, son influence éminente dans l'entourage immédiat d'un grand sultan. Moulay Hassan fut en effet un souverain conscient de l'avenir qui serait celui de son pays. De tout son pouvoir, soutenu et conseillé par ce Français du Périgord, il œuvra pour assurer au Maroc une place importante dans un monde islamique modernisé. Le docteur Linarès a été inhumé au cimetière qui entoure la vieille chapelle médiévale Saint-Martin, au pied du site de Limeuil qu'il aimait où il était né et où il avait choisi de finir ses jours. La municipalité de Limeuil entretient aujourd'hui son tombeau avec beaucoup de soin et de vigilance.

C.C.

**DANS NOTRE ICONOTHÈQUE
ET LES ARCHIVES**

Controverse à propos de la
Femme au renne
de Laugerie-Basse
(Les Eyzies)

(avec un texte et des dessins inédits
d'André Leroi-Gourhan)

par Brigitte et Gilles DELLUC

La *Femme au renne* de Laugerie-Basse a une longue histoire. Nous ne sommes pas sûrs d'être parvenus à son épilogue. La recherche bibliographique et les papiers inédits d'André Leroi-Gourhan apportent un jour nouveau sur l'aventure d'un des plus célèbres objets de l'art magdalénien de Dordogne.

Après presque un siècle sans histoire, la controverse naquit en 1957. Elle faillit se transformer en polémique. Heureusement, la tranquillité, la discrétion et même l'humilité d'André Leroi-Gourhan calmèrent le jeu : durement attaqué, le savant ne publia point ses arguments

et le texte qu'il avait rédigé demeura inédit. C'est celui-ci que, une quarantaine d'années plus tard, nous voudrions exhumer des archives et faire connaître ici. Nous devons sa communication à l'amitié d'Arlette Leroi-Gourhan que nous remercions vivement ¹.

Mais il convient d'abord de résumer l'histoire naturelle de cet objet en apparence si connu.

Un petit prêtre agenais

C'est un des objets d'art paléolithique les plus anciennement connus. Il est découvert en 1867-1868 par l'abbé Michel-Antoine Landesque (1838-1905). Ce prêtre exerce son ministère dans la toute petite paroisse de Devillac, près de Villeréal, en Lot-et-Garonne puis, plus tard, à Lavalade, près de Monpazier. Géologue et préhistorien, il est connu pour ses excavations à Combe-Capelle et aux Jean-Blancs. Il a présenté un panorama de la préhistoire périgordine au congrès scientifique de France, tenu en 1876 à Périgueux (Landesque, 1878). Ses collections seront, pour la plupart, dispersées par le négoce (Delluc, 2001).

Au cours des années 1867-1868, l'ecclésiastique se « hasarde », dit-il, à faire quelques fouilles à Laugerie-Basse, après Edouard Lartet et Henry Christy en 1863, Paul de Vibraye en 1863-1864 (l'inventeur de la fameuse « Vénus impudique »), Elie Massénat de Brive dès 1865 et bien d'autres archéologues attirés par la richesse du gisement (Roussot, 1996).

Ce n'est qu'en 1874 que l'on entend parler de la découverte de la plaquette de la *Femme au renne*, selon l'appellation de son découvreur (Breuil, 1960). Elle mesure 10 cm sur 6,5 cm. L'abbé Landesque la présente en 1874 au congrès archéologique de France à Agen. Il fournit, sans dessin, une description de l'objet, gravé sur une « omoplate d'herbivore », en insistant sur certains détails : le collier et le bracelet de la femme, ses cinq doigts raccourcis, le sein figuré, l'abdomen rebondi en arc de cercle (sans commentaires), les membres inférieurs grêles, les fines hachures semblant dessiner la pilosité (de même que le pelage du renne) et divers traits figurant peut-être des liens retenant l'animal. Il croit bon de préciser que le renne est « conduit par une femme », elle-même « représentée sans voile ». Sur l'autre face, une tête de cheval porte « divers linéaments [qui] semblent indiquer autant de moyens pour le retenir ou le faire avancer » (Landesque, 1875) (planche I, n° 1 et 2).

1. Nous avons été encouragés à publier ce texte inédit par notre collègue et ami Philippe Soulier qui conduit actuellement une importante recherche sur notre maître commun, André Leroi-Gourhan.

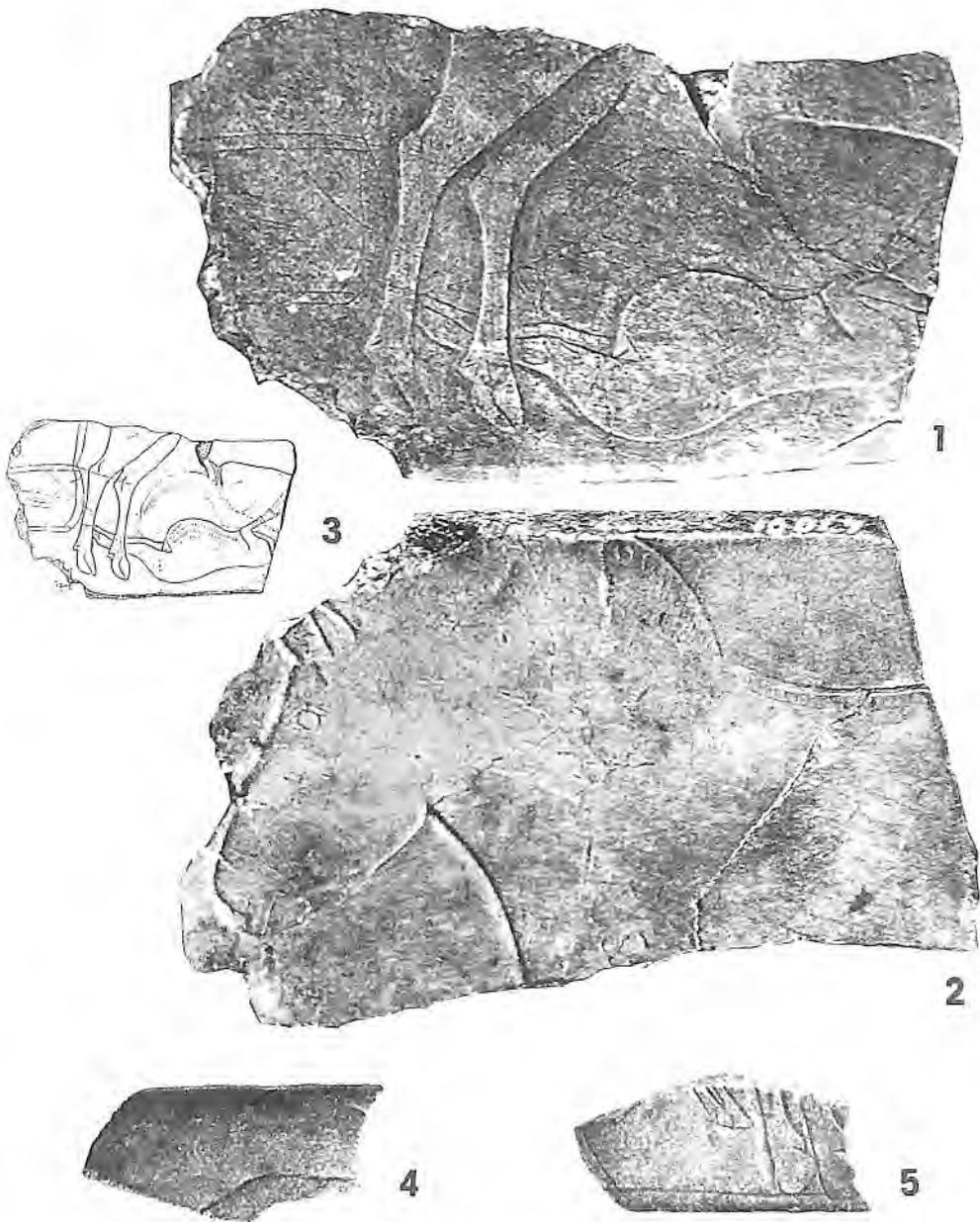


Planche 1 - n° 1, la *Femme au renne*. Avers (10 cm x 6,5 cm) ; n° 2, tête et encolure de cheval au revers ; n° 3, relevé de J.-P. Duhard (1989) ; n° 4 et 5, fragment complémentaire (avers et revers) avec croupe (?) et sabots (4 cm x 2 cm).

Feuilletons les comptes rendus publiés par d'autres auteurs avec des dessins des deux faces gravées. Emile Cartailhac ajoute quelques éléments à la description *princeps* : il parle de plusieurs bracelets chez cette femme « que l'on pourrait croire enceinte » (mais non obèse)² ; il fait de l'animal un renne ou un cerf ; il voit dans certaines lignes géométriques, à gauche, comme « la silhouette de construction légère » ; il s'étonne enfin des traits dessinés sur la tête du cheval du revers (Cartailhac, 1874). Léon Palustre se contente de reprendre le texte de l'abbé Landesque (Palustre, 1875). Un peu plus tard, l'abbé lui-même ne fera que citer cet objet au congrès scientifique de Périgueux (Landesque, 1878), insistant sur la pilosité de la femme. Edouard Piette verra dans l'association de cette femme gravide et d'un renne l'indice de la domestication de ce cervidé et, surtout, soupçonnera femme et renne de se livrer à des pratiques bestiales (Piette, 1875 et 1876). Nous allons revenir sur ce sujet scabreux.

Une contre-attaque allemande

Très vite, la *Femme au renne* a trouvé sa place parmi les beaux objets d'art préhistorique exhumés du sol français. Elle figure, sous le numéro 202, dans le *Musée préhistorique* de Gabriel et Adrien de Mortillet avec un dessin de l'avvers (Mortillet, 1881, pl. XXVII) et une légende mentionnant que l'artiste a fait plusieurs esquisses de l'abdomen. « La population était très pileuse » et les bras portent des « entailles ». « Les jambes du renne sont admirablement gravés mais de proportions tout à fait disparates avec celles de la femme. Les graveurs magdaléniens représentaient sur les mêmes pièces des sujets divers, sans se préoccuper de leurs rapports entre eux ».

Vive la France ! L'objet fait partie de « l'art national » et « la fameuse femme au renne » figure donc en bonne place dans le premier tome du gros ouvrage de Henri du Cleuziou. Un dessin sommaire de l'avvers y figure et le lecteur découvre, en note de bas de page, un commentaire décoché – à tort – en direction du respectable abbé Landesque. *Horresco referens !* Il est accusé de partager les idées « bestiales » de E. Piette : « Nous nous dispenserons de commentaires sur la position de cette femme, laissant au digne abbé la responsabilité de son explication sur la bestialité de son héroïne » (Cleuziou, p. 29, fig. 10 et note 1).

Mais il y a plus grave encore. De l'autre côté de la ligne bleue des Vosges, on doute de l'authenticité de l'objet. Le beau mammoth gravé sur ivoire de La Madeleine, découvert en mai 1864 par Edouard Lartet³, a

2. Seul S. Reinach sera d'un avis contraire et affirmera : « On y a vu à tort une femme enceinte » (Reinach, 1924). De son côté, E. Piette la classera à tort dans les femmes adipeuses.

3. E. Lartet était revenu ce printemps-là, à l'instigation de « M. de Verneuil » (Félix de Verneuil ?), faire creuser ce gisement, déjà exploré avec feu son ami H. Christy en 1863 (*Annales des Sciences naturelles*, 5^e série, tome 4).

soulevé les doutes de l'anatomiste Hermann Schaaffhausen. Les objets gravés présentés à l'Exposition universelle de Paris ont fait jaser dès 1867. Surtout les auteurs germaniques sont encore sous le coup de la découverte du bois de renne gravé d'un beau renne broutant de la grotte de Kesslerloch à Thayngen, tout au nord de Zurich (janvier 1874), que suivit, malheureusement, l'année suivante, l'apparition d'autres gravures (un ours et un renard). Ces dernières avaient, en fait, été empruntées, comme le démontra le préhistorien et peintre Ludwig Lindenschmit, par le faussaire à un album d'histoire naturelle fort répandu en Allemagne. Une controverse s'ensuivit et le dupeur fut condamné (Vayson de Pradene, 1932).

La *Femme au renne* suscite donc la suspicion de M. de Cohausen au congrès des anthropologistes allemands de Wiesbaden en 1876, puis de M. Voss en 1881 dans le *Zeitschrift für Ethologie*. En fait, selon S. Reinach, c'étaient là des contestations prononcées « à la légère » et les deux auteurs allemands « connaissaient mal ces objets qu'ils déclaraient apocryphes » (Reinach, 1889, p. 177, note 2, et 237, note 1).

Les opinions de M. Edouard Piette

Maintenant, relisons Edouard Piette (Piette, 1875 et 1876). Ce préhistorien-juriste a une curieuse idée : « Cette femme, retenue près de sa tente par un état de grossesse avancé, se trouvant sans doute éloignée des hommes de la tribu que les nécessités de la chasse ont entraînés loin de l'abri commun, semble vouloir se livrer au vice de la bestialité. La gravure n'est peut-être que le symbole de la domestication du renne, dont l'homme aurait excité les passions sexuelles pour s'en rendre maître plus facilement ». Hypothèse osée... Emile Cartailhac pense qu'elle n'est pas sérieuse et que l'art préhistorique montre de nombreuses juxtapositions de ce type : « Et voilà le secret de ce rapprochement entre une femme et un quadrupède signalé avec tant d'imagination » (Cartailhac, 1876).

En 1889, Salomon Reinach donne donc une place de choix à notre objet dans sa description raisonnée du musée de Saint-Germain, auquel cet agrégé de l'université est attaché.

A cette époque, la pièce (n° 24624) est déjà passée dans l'exceptionnelle collection qu'Edouard Piette est en train de constituer⁴. S. Reinach fournit un dessin assez sommaire sur lequel la femme figure presque debout et les pattes du renne presque horizontales (Reinach, 1889, fig. 100, p. 237-238). Il note que le renne a été dessiné le premier et que la femme est non sous lui mais derrière lui. Il redresse au passage quelques erreurs ou « extravagances ». Il ne croit pas à la bestialité de la scène, avancée par E. Piette, « vraiment

4. Divers objets des fouilles Landesque furent achetés par Saint-Germain pour 6 000 F (Chollot, 1964, p. 461).

étrange et difficile à répéter ». Ce n'est d'ailleurs pas un groupe mais une simple juxtaposition de figures. Il récuse le harnachement du cheval proposé par l'abbé Landesque et par E. Piette. Les lignes matérialisant « la silhouette d'une construction légère » lui semblent « une supposition nullement fondée ». C'est, conclut-il, « avoir de bons yeux que de voir cela ».

Edouard Piette finit par capituler et, le 4 décembre 1896, il écrit à un conservateur du musée des Antiquités nationales pour l'informer de son abandon de l'hypothèse « de bestialité, émise quelque vingt ans plus tôt. Elle a donné lieu à maintes critiques ». A tout pêcheur miséricorde. (Piette, 1896). Il continue à penser : « Les deux figures ont été gravées en même temps et forment un tableau », mais il s'empressera de rajouter : « L'artiste, en variant le procédé ⁵, a sans doute voulu exprimer l'éloignement de la femme » (Piette, 1907). En revanche, il croit toujours au harnachement (ou chevêtre) de la tête de cheval de l'avers à propos duquel il publiera plusieurs notes (Piette, 1906) ⁶.

La *Femme au renne* tient une place d'honneur dans le magnifique livre d'Edouard Piette, *L'Art pendant l'âge du Renne* (Piette, 1907). L'ouvrage est posthume, l'auteur est mort l'année précédente et ses collections sont entrées au musée de Saint-Germain en 1904.

Voici d'abord la reproduction des deux dessins (avers et revers) de H. Formant de 1875, déjà parus au début des années soixante-dix (*ibid.*, pl. XXVII). Voici surtout une grande lithographie de J. Pilloy (*ibid.*, pl. XXVIII), montrant l'avers de la pièce avec de nombreux détails (collier et bracelets, traits arciformes entre le renne et la femme, traits rectilignes à gauche du renne, sexe du renne et triangle pubien, comme vu de face, avec la fente vulvaire de la femme). Les commentaires apportent quelques nouveautés : le support est désormais tenu pour une palme de renne, la pilosité devient des « villosités sur le ventre et les cuisses ».

A la même époque, Emile Cartailhac et Henri Breuil viennent de fournir la première photographie de l'objet (la femme est figurée debout) (Cartailhac *et al.*, 1906, fig. 103), tandis que Joseph Déchelette donne un dessin assez sommaire (Déchelette, 1908).

Un fragment complémentaire apparaît

Depuis 1902, Salomon Reinach est devenu directeur du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, succédant à Gabriel de

5. « Très léger bas-relief » pour le renne, gravure abaissant le bord externe du trait en « champlevé » pour la femme.

6. Léon Pales a parfaitement démontré, à propos des gravures de La Marche (Vienne), que le prétendu chevêtre, tenu par E. Piette et par H. Breuil pour un témoin de la domestication paléolithique du cheval, n'était pas un licou mais la représentation de reliefs anatomiques de la joue de cet équidé, obliques en bas et en avant (notamment la crête zygomatique, prolongée, par le muscle zygomato-labial ou zygomatique jusqu'à l'orbiculaire des lèvres) (Pales *et al.*, 1966).

Mortillet. Un menu fragment d'os plat gravé (47145), de 4 cm x 2 cm, a été retrouvé dans les vitrines de la collection Piette et considéré par l'efficace chef d'atelier du musée, B. Champion, comme appartenant à la *Femme au renne*. Cette petite pièce osseuse plate porte, d'un côté, une paire de membres d'un cheval, réduits aux sabots, paturons, boulets et extrémités distales des métatarsiens ou canons ⁷. De l'autre côté est gravée une ligne courbe évoquant la croupe d'un animal (planche 1, n° 4 et 5). Pour la première fois, S. Reinach fournit un dessin de l'avant et du revers des deux pièces (Reinach, 1913, p. 98). La reconstitution est assez convaincante.

Et tout va aller pour le mieux dans le meilleur des mondes préhistoriques possibles dans le demi-siècle qui va s'écouler. Jamais, on ne mettra en doute, même par une allusion, l'espèce de l'animal incomplet représenté. Pas de doute : c'est un renne.

Citons quelques noms, sans s'y attarder. On retrouve une reproduction de l'objet par-ci par-là, en 1921 (Mainage, 1921), en 1926 (Luquet, 1926, avec la femme en position debout), en 1947 (Saccasyn della Santa, 1947), en 1952 (Boule et Vallois, 1952, avec la femme en position debout), en 1956 (Graziosi, 1956) et en 1959 (Zervos, 1959).

Ce renne est un bison

Changeons de décor. La scène se passe le mardi 18 juin 1957 à la Sorbonne, salle Louis-Liard, dans l'après-midi. Annette Laming-Emperaire soutient sa thèse de doctorat sur la *Signification de l'art rupestre paléolithique. Méthodes et applications*.

Le volume présenté, ronéotypé, a été conservé avec les notes d'André Leroi-Gourhan, qui poursuit, en même temps, les mêmes recherches. Des signets portent ses annotations manuscrites ⁸.

Une surprise attend le lecteur. Page 322, en regard de deux dessins de la pièce d'après P. Graziosi, on lit : « *Le femme au renne* pourrait bien d'ailleurs être une *femme au bison*, semblant participer d'un thème fort proche de Laussel, d'Angles-sur-l'Anglin et de La Magdeleine ». A la même page, le signet manuscrit d'André Leroi-Gourhan porte : « ... *qui est certainement... J'en prends la responsabilité zoologique* » (Leroi-Gourhan, 1957).

Voilà. Ce n'est pas une bombe, mais la contestation est amorcée. Il va falloir attendre encore un peu pour la voir éclater.

7. On note aussi une deuxième paire, bien plus petite et moins lisible.

8. La comparaison de ces notes avec la thèse de la candidate et sa publication ultérieure mériterait une publication. Par exemple, A. Leroi-Gourhan « insiste sur l'intérêt capital des pages sur la composition qui constituent l'apport fondamental de cette thèse. C'est dans ces matériaux, dit-il, que j'ai trouvé la confirmation des faits qui commençaient à m'apparaître et je tiens, non seulement à rendre hommage à ce que l'on peut considérer comme une véritable découverte, mais apporter une entière confirmation aux idées qui sont émises » (Leroi-Gourhan, 1957).

La question va rebondir plusieurs fois encore, sous la plume d'André Leroi-Gourhan et sous celle de l'abbé Henri Breuil, dans des publications traitant de tout autre chose et à bas bruit.

L'année 1958 voit, dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, André Leroi-Gourhan publier ses trois grands articles fondateurs sur l'art rupestre : la fonction et le symbolisme des signes, la répartition et le groupement des animaux. C'est dans le troisième qu'est glissée une remarque sur Laugerie-Basse : « Les parties visibles du ruminant représenté ne peuvent guère appartenir qu'à un bison ». Au bas d'une page, l'auteur fait état d'une conversation avec l'abbé Breuil qui est convaincu qu'il s'agit d'un renne du fait de l'absence de la queue. Mais, rétorque A. Leroi-Gourhan, celle-ci devait être relevée et des comparaisons par calques l'ont maintenu dans sa conviction : le sexe, terminé par une mèche de poils et l'aspect du poitrail sont bien ceux d'un bison (Leroi-Gourhan, 1958, p. 520 et note 3).

En 1960, l'abbé Henri Breuil profite d'une notule sur « Cinéma et art préhistorique » pour placer, à son tour, à propos du mouvement des queues des bisons, quelques phrases sur la *Femme au renne* : « On devrait donc voir, si c'était un Bison, une moitié inférieure de la queue pendant verticalement, ce qui n'est pas. La queue de cet animal, dans les autres attitudes de marche et de course, s'agite relevée, recourbée sur la cuisse. Il ne s'agit donc pas d'un Bison » (Breuil, 1960).

Annette Laming-Empeaire fait éditer sa thèse en 1962. On n'est pas surpris d'y trouver la même mention que dans le volume présenté en 1957. Mais sans dessins cette fois-ci (Laming-Empeaire, 1962, p. 237). En revanche, dans les diverses éditions de sa *Préhistoire de l'art occidental*, si copieusement illustrée, André Leroi-Gourhan (Leroi-Gourhan, 1965 et 1971) se contentera de citer, sans illustration et en quatre lignes, ce remarquable objet : « On voit d'un côté une femme apparemment enceinte mais dépourvue de toute apparence de seins et les pattes d'un bison, sur l'autre le sujet complémentaire : un cheval » (Leroi-Gourhan, 1965, p. 100).

Ce ne sont là que de modestes feux de paille.

Interlude : la collection Piette

En 1962, Marthe Chollot publie le grand catalogue de la collection Piette du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye. Ce travail avait été demandé à l'abbé Henri Breuil par le directeur André Varagnac. Le préhistorien vint sur place étudier les objets, les commenter et les classer en présence de la jeune diplômée de l'École du Louvre⁹. André

9. Il y consacra « plusieurs semaines durant ces trois dernières années », écrit-il en janvier 1961. L'abbé avait déjà procédé au rangement de la collection à la veille de la guerre de 1914-1918, à la demande de S. Reinach. Entre les deux guerres, à la demande de R. Lantier, il avait refondu complètement la grande salle de la pierre taillée (Breuil, 1961, in : Chollot, 1964).

Leroi-Gourhan succédera à H. Breuil, dans ce travail de supervision, après la mort de l'abbé en 1962.

Pour la première fois, on peut lire un bon historique de l'objet et des commentaires qu'il a suscités. Surtout on trouve, avec les clichés correspondants, une bonne description de l'objet (47001) et du fragment complémentaire (47145) (Chollot, 1962, p. 468-473), à laquelle nous renvoyons. L'auteur fait référence aux opinions d'André Leroi-Gourhan et d'H. Breuil sur le diagnostic spécifique du ruminant. Elle se contente de préciser que les sabots bisulques sont « volumineux, arrondis, comme ceux d'un renne ». Elle attribue les deux pièces au Magdalénien 4 et fait de la première un « fragment de palme de renne » et de la seconde un « fragment d'os plat ».

La conclusion emprunte sa prudence à une phrase d'Edouard Piette : « Le caractère définitivement fragmentaire de la scène rend vraisemblablement toute interprétation douteuse ». Il est précisé enfin que « cette pièce a reçu un mauvais enduit qui lui a donné une teinte foncée et a encrassé les traits gravés ».

Un spécialiste du Sahara : « C'est un renne ! »

Changeons à nouveau de décor. Que le lecteur se transporte dans la salle Ampurias du Musée archéologique de Barcelone. C'est là que se tient le symposium international d'art rupestre (du 29 septembre au 1^{er} octobre 1966).

Le 29 septembre, en plein après-midi, une surprise attend André Leroi-Gourhan : Henri Lhote consacre une longue communication à la *Femme au renne*. Ce disciple de l'abbé H. Breuil, pendant des décennies, a parcouru et étudié le Sahara. Il a révélé en 1958 les peintures du Tassili.

Que dit-il ? Résumons. Contre l'avis de tous les préhistoriens, A. Laming-Emperaire et A. Leroi-Gourhan ont fait du ruminant de la plaquette un bison et non un renne. L'orateur reprend longuement les caractères anatomiques des bisons et des rennes vivants et figurés, leurs caractères différentiels et étudie métriquement sur des reproductions le rapport du membre inférieur et de la partie cuisse-croupe, le métatarse, la ligne ventrale et le pénis, la queue enfin. Tous ces arguments plaident en faveur du renne. Henri Delporte, conservateur en chef du musée, notera cependant, un peu plus tard, que ces mensurations et analyses morphologiques [...] donnent l'impression d'en vouloir faire trop dire à cette figuration » (Delporte, 1969).

La conclusion de la communication est assez perfide, quand on se souvient qu'A. Laming-Emperaire et A. Leroi-Gourhan ont insisté sur la fréquence de thème associant bison et femme : « L'importance de cette plaquette, dans le cadre du thème identifiant symboliquement la femme et le

bison selon la suggestion de Mme A. Laming-Emperaire et A. Leroi-Gourhan, est telle qu'une permutation [*sic*] zoologique à son sujet ne peut être passée sous silence » (Lhote, 1966, *in* : 1968 a). Cette attaque prend de court A. Leroi-Gourhan. Il « intervient pour faire ressortir quelques points qui l'amenaient à considérer l'animal en question comme un bison, à savoir : la queue, la linge ventrale et la touffe de poils qui existe à l'extrémité du pénis ». Point final. Les membres du symposium ne savent que conclure. Ils émettent le désir que la question soit soumise à un naturaliste, le Dr R. Saban, sous-directeur du laboratoire d'anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle.

Mais revenons maintenant à Paris et transportons-nous, cinq mois plus tard, dans la salle des conférences de l'Institut de paléontologie humaine, dans l'après-midi du 23 février 1967, lors de la séance mensuelle de la Société préhistorique française. Emporté par son élan, H. Lhote fait une seconde communication contestant « l'identité de la femme et du bison selon les théories récentes de l'art pariétal paléolithique ». On l'aura deviné : ces deux communications de H. Lhote constituent, pour ce disciple de l'abbé H. Breuil, une attaque directe contre les novatrices hypothèses émises par A. Leroi-Gourhan dans *Préhistoire de l'art occidental*, paru, quelques mois auparavant, en 1965 (Lhote, 1966, *in* : 1968 b) ¹⁰.

Un an va s'écouler. En décembre 1967, deux études sont publiées. L'une reprend, sous la plume de H. Lhote et en s'aidant du fragment complémentaire, la deuxième communication du 23 février, avec les arguments en faveur du diagnostic traditionnel de renne (Lhote, 1967). L'autre expose, dessins et photographies anatomiques à l'appui, les réflexions anatomiques de R. Saban. Ses conclusions, très scientifiquement exposées, concernant notamment le calcanéum, l'astragale, les onglons, le thorax et le pénis, plaident, semble-t-il bien, en faveur du renne. En outre, l'auteur démontre que les deux fragments sont tous deux issus d'une large palme de renne et non d'un os plat (Saban, 1967).

C'est assurément juste après la deuxième communication de H. Lhote (23 février 1967) et avant sa publication et celle de l'article de R. Saban (décembre 1967), qu'A. Leroi-Gourhan rédigea son texte demeuré inédit. Il renoncera à le publier en 1968, sans doute pour ne pas envenimer et éterniser la polémique, peut-être aussi en raison des arguments anatomiques avancés avec autorité par R. Saban. Voici donc ces quelques pages. On admirera combien le ton en est mesuré et nullement dogmatique, tout particulièrement dans les dernières lignes.

10. L'auteur cite d'ailleurs, en note de bas de page, la référence d'un article de L.-R. Nougier et R. Robert allant dans le même sens, reprochant à A. Leroi-Gourhan une interprétation « orientée » (*Annales de la faculté des Lettres et Science humaines de Toulouse*, III, p. 151-171).

La réponse d'André Leroi-Gourhan : « C'est un bison... »

« La plaquette de la « femme au renne de Laugerie-Basse ».

Après la communication de M. Henri Lhote au colloque de Barcelone, j'étais presque porté à admettre l'hypothèse du renne. En effet :

- une erreur est toujours possible et j'avais sacrifié à cette plaquette beaucoup moins de temps que M. Lhote.
- d'autre part, en adoptant l'hypothèse de Mme Laming-Emperaire (bison au lieu de renne), je n'engageais pas ma théorie car un assemblage femme-cheval-renne est possible sinon aussi probable que bison-cheval-femme. Voir *Préhistoire de l'art occidental*, page 281, Teyjat, cinq lignes du bas : « On peut y voir un premier couple cheval-bison et probablement cheval-renne (le renne du magdalénien récent paraissant entrer dans la série des symboles femelles avec le bison et le bœuf) ».
- enfin, il faut bien dire que ce fragment de plaquette et la parcelle qu'on peut y rapporter ne représentent au maximum que le quart de la composition originale ; l'expérience montre qu'il est difficile d'échafauder sur des œuvres d'art dont les 3/4 sont déficients.

La nouvelle communication de M. Lhote montre que tel n'est pas son avis ; mais je suis au regret de dire que le nouvel examen auquel il m'a contraint a beaucoup plus fermement assis ma conviction qu'il s'agit d'un bison. Des arguments qui ont été formulés, j'écarterai ce qui peut être fondé sur le fourreau et sa touffe de poils ; je conviens que cette partie de la plaquette est en mauvais état et M. Lhote, qui s'est donné la peine de faire le décompte des cas où cette particularité anatomique est poilue ou glabre, m'a convaincu de la fragilité d'un argument qui n'écarte d'ailleurs pas l'hypothèse du bison. Je limiterai mon argumentation à quatre points qui me paraissent capitaux :

- A - les proportions relatives du métatarse,
- B - le tracé de la ligne abdomino-thoracique,
- C - l'épaisseur de la cuisse,
- D - le problème de la parcelle complémentaire.

Comme on ne peut comparer que ce qui est comparable, je limiterai par surcroît la confrontation aux figures de Teyjat et de Limeuil, qui sont de la même région et de la même époque que la plaquette, et à des rennes et des bisons actuels.

A - Proportions relatives du métatarse :

Les seuls points de mensuration possibles sur la plaquette sont le boulet (1), la pointe du jarret (2) et la rencontre de la ligne ventrale avec la cuisse (3). Si l'on ramène, pour le sujet de la plaquette, pour le renne vivant

et pour le bison d'Europe actuel, la longueur 1-2 aux mêmes proportions. on constate que le point 3 est situé, sur la plaquette, au même point que pour le bison, alors que, pour le renne, il se place au-dessus (planche 3, n° 1).

Cela signifie, comme M. Lhote l'a souligné, que le renne a le canon plus long et la cuisse plus courte, le bison présentant l'inverse. Mais cela montre aussi que les pattes de la plaquette de Laugerie sont dans la proportion « bison » et non dans les proportions « renne ».

Le rapport entre la longueur du métatarse et la hauteur de la croupe est encore plus frappant, mais nous en reparlerons au sujet de la mise en place du petit fragment isolé.

B - *Tracé de la ligne abdomino-thoracique :*

Il y a un détail qui ne semble pas avoir frappé M. Lhote et qui avait pourtant retenu l'attention de l'abbé Breuil, lorsque je lui avais présenté mes arguments en faveur du bison : le corps du renne est grossièrement cylindrique et n'offre jamais la plongée vers le bas au niveau de la cage thoracique qui caractérise les bovinés (planche 2, n° 1). Les Paléolithiques ont observé ce détail et je ne comprends pas pourquoi, dans le seul cas de Laugerie-Basse, ils auraient fait au renne une poitrine de bison.

C - *Épaisseur de la cuisse :*

Si l'on poursuit la comparaison avec les sujets vivants pour l'épaisseur de la cuisse (planche 2, n° 2), en conservant le rapport constant de la longueur du métatarse, on constate que la largeur a-b, au niveau de la cassure de la plaquette, excède d'un tiers celle de la cuisse d'un renne véritable alors qu'elle coïncide remarquablement avec celle d'un bison vivant. Cela tient au fait que le renne a le bas du gigot étroit et marquant une rupture de courbe avec la fesse, alors que la cuisse du bison est plus régulièrement croissante.

On pourra objecter sur ces trois points (proportions du métatarse, épaisseur de la cuisse et ligne abdomino-thoracique) que les œuvres d'art souffrent certaines libertés, mais, outre le fait que les œuvres de Limeuil et de Teyjat supportent avec honneur la confrontation zoologique, on ne verrait pas bien le sens d'une discussion qui porterait sur un terrain sans consistance.

D - *Le problème de la parcelle complémentaire :*

Il n'y a pas lieu de discuter l'appartenance à la plaquette de ce petit fragment dont Salomon Reinach a dit en 1913 : « Un fragment du dos du renne retrouvé dans les vitrines de la collection Piette ». M. Lhote a repris cette assimilation et l'a présentée avec le même degré de vraisemblance (non pas de certitude) que son illustre devancier.

Ce fragment, sans connection avec la pièce principale, porte heureusement sur une de ses faces deux sabots de cheval et les pattes d'un petit ongulé. Je suis contraint de contester la reconstitution de MM. Reinach et Lhote ou plutôt de la considérer comme n'étant que l'une des deux alternatives possibles. En effet, rien ne permet de dire qu'il s'agit plutôt des antérieurs que des postérieurs du cheval.

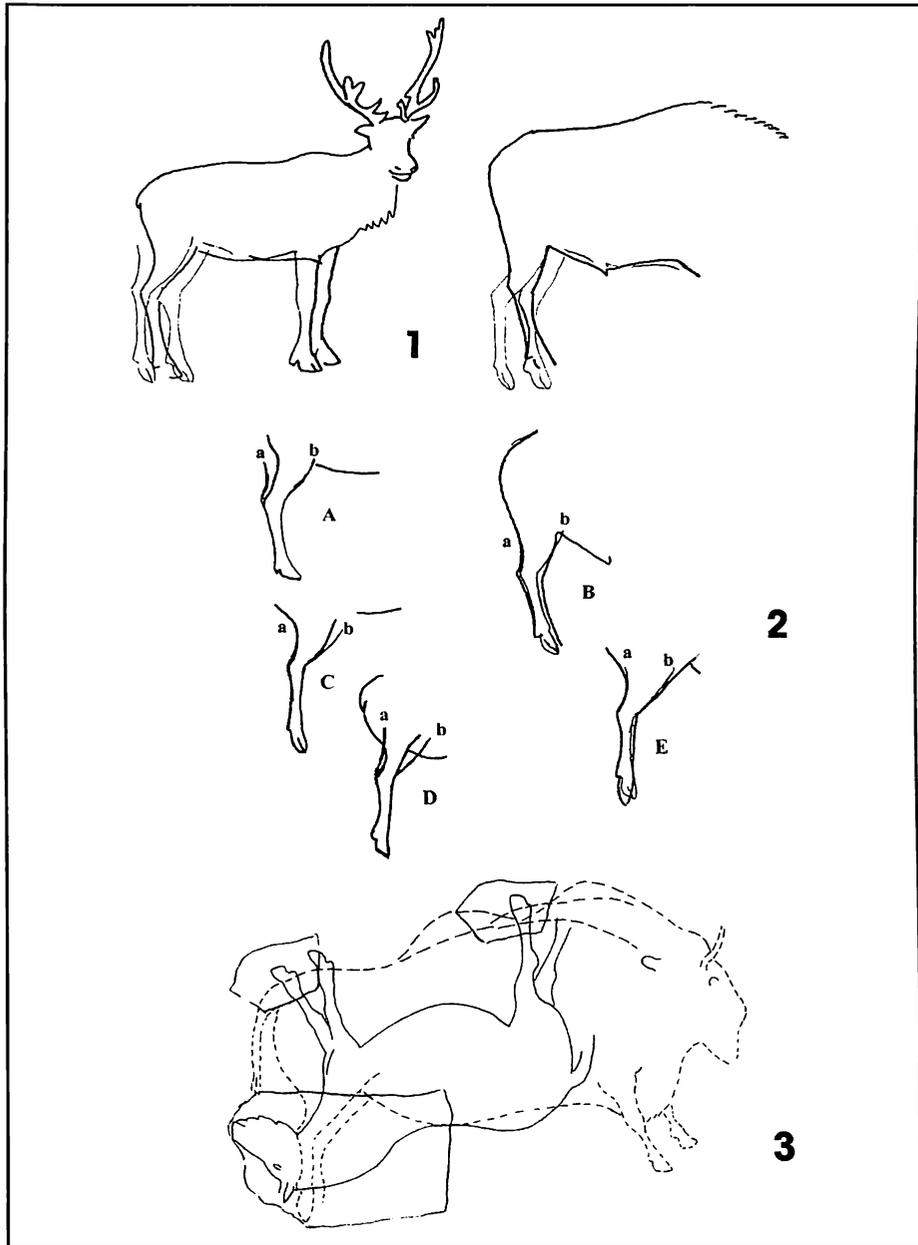


Planche 2 - Dessins d'A. Leroi-Gourhan : n° 1, tracé abdomino-thoracique (en traits fins, l'animal de Laugerie-Basse) ; n° 2, épaisseur de la cuisse a-b (en traits fins, le postérieur droit de l'animal de Laugerie-Basse) (A : renne actuel ; B : bison actuel ; C : renne de Teyjat ; D : renne de Teyjat ; E : bison de Teyjat) ; n° 3, cheval et bison de Teyjat dans la position des animaux de la plaquette de Laugerie-Basse (avec les contours de la plaquette et deux positions possibles du fragment).

J'ajouterai même que très fréquemment les sabots antérieurs des chevaux magdaléniens sont figurés comme reposant sur le sol alors que les postérieurs pointent vers le bas comme sur la plaquette. Si l'on accordait une totale confiance à l'artiste, un hippologue n'hésiterait pas à y reconnaître le sabot plus resserré, à la muraille plus verticale, aux éponges plus petites et les paturons moins velus du membre postérieur. Laissons pourtant les deux hypothèses ouvertes et examinons les successivement : dans le premier cas, le tracé prêté par Salomon Reinach au « dos de renne » se présentera comme la hanche et le haut de la croupe ; dans le second cas, (l'hypothèse des membres postérieurs), il reste à découvrir à quelle partie du corps de l'animal considéré ou de quelque autre figure cette courbe bordée de hachures se rapporte.

Il n'est de meilleur moyen que de demander aux Magdaléniens eux-mêmes de témoigner de la vraisemblance des deux hypothèses. Si l'on prend le meilleur bison et le meilleur des chevaux de Teyjat (planche 2, n° 3), en les rapportant à la plaquette de Laugerie (diamètre oreille-bout du nez pour le cheval et longueur du métatarse pour le bison), on obtient deux figures qui peuvent être superposées comme le sont les deux faces de la plaquette : l'inscription générale des contours est remarquablement comparable à celle des figures de cette dernière, sinon que l'allongement excessif du corps du bison place la plongée du poitrail hors du tracé. Avec tout ce qu'une telle transposition peut avoir de relatif, on peut faire plusieurs constatations intéressantes :

Dans l'hypothèse de Reinach-Lhote, les antérieurs du cheval tombent bien, comme sur le petit fragment, en coïncidence avec la croupe de l'animal de la face inverse, ce qui est en accord avec l'hypothèse, mais si l'on suppose au cheval des membres de longueur normale, on ne voit pas comment la croupe d'un renne pourrait s'inscrire à la hauteur des paturons du cheval (planche 3, n° 2). Si M. Lhote tient la réalité zoologique pour valable, il faut tenir compte, sur le renne vivant, du rapport entre la longueur du métatarsien et la hauteur de la croupe. Or, pour une hauteur de croupe de renne normal, étant donné la longueur des métatarsiens de la plaquette, le tracé supposé de la croupe s'inscrirait en dehors du petit fragment.

Si l'on construit un indice « métatarse-croupe », en comparant la distance « boulet-jarret » à la distance « boulet-sommet de la croupe » (1-2/1-3), on obtient, pour le bison d'Europe actuel, une valeur voisine de 31, pour le renne actuel une valeur voisine de 38 (planche 3, n° 1). Mais si l'on se réfère aux œuvres gravées ou peintes, on constate que les hypothèses de M. Lhote sont bien fragiles car, pour le bison, l'artiste magdalénien a fait osciller le rapport entre 25 et 31 (Teyjat : 27 ; Niaux : 25 à 31), pour le renne entre 26 et 39 (Teyjat : 26 à 34 ; Limeuil : 30 à 39) ; il y a donc une zone de confusion qui s'étend de 26 à 31 sur la moitié de l'échelle. Pour M. Lhote, ce

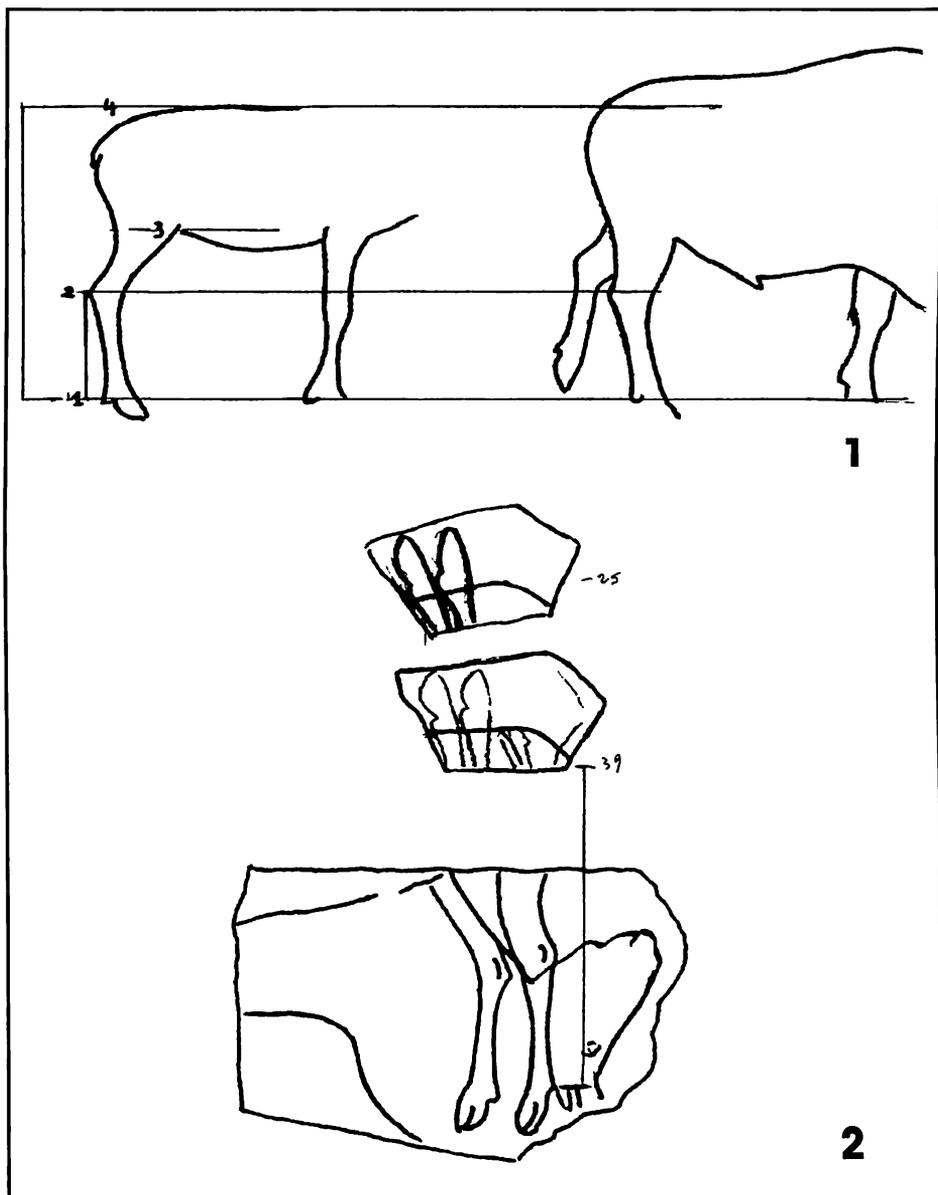


Planche 3 - Dessins d'A. Leroi-Gourhan : n° 1, indice métatarse-croupe (renne et bison d'Europe actuels) ; n° 2, deux essais de mise en place du fragment complémentaire.

renne de Teyjat ne peut être qu'un bison (indice 31), ce bison de Niaux ferait un renne présentable (indice 31). Quant à l'incroyable équidé du bâton de Teyjat (indice 37), sur la foi de la minceur de ses canons et de leur longueur, un zoologiste se verrait obligé d'y voir aussi un renne.

Dans la même hypothèse, on pourrait supposer que les antérieurs du cheval sont repliés, comme sur le bâton percé de Teyjat ou comme sur deux ou trois des chevaux de Limeuil. Il faut récuser le bâton de Teyjat, où la figure, enroulée sur un cylindre, n'a d'un cheval que les détails mais non les proportions. Si on l'admet dans le débat, il faut clore immédiatement celui-ci, car ce serait une dérision de parler de zoologie exacte quand il s'agit du métatarsien et d'admettre la fantaisie la plus claire lorsqu'il s'agit de faire entrer une parcelle gravée dans les limites d'un schéma sérieux. Or, si le cheval a les antérieurs repliés, la parcelle se déplace et le tracé du « dos du renne » ne correspond plus à la croupe. Si l'on veut opposer à la main humaine les arguments d'une zoologie inflexible, il faut placer la croupe supposée du renne à la place exacte d'une croupe de renne actuel : on obtient alors un tracé très vraisemblable, mais, si l'on retourne la plaquette, la position des sabots du cheval devient indéfendable. Si l'on donne une longueur plausible aux antérieurs du cheval, on se trouve à la limite possible d'une croupe de bison.

Mais rien ne prouve que le fragment ait appartenu aux membres antérieurs du cheval, il peut flotter n'importe où autour de la plaquette et j'aurais parfaitement le droit, si j'avais plus d'illusions sur la valeur profonde de ce jeu, d'y voir un vestige des membres postérieurs. Le petit tracé d'animal supplémentaire trouverait sa place comme on en a des exemples à Niaux, sous le ventre du cheval. Qui plus est, la « croupe du renne » s'inscrirait à la place normale de la bosse du bison, ce que le liseré de fines hachures ne contredirait nullement.

Je ne voudrais pas allonger le débat. Spécialiste éminent de l'art saharien, M. Lhote sait, comme je le sais à travers l'art paléolithique, que les figures peuvent être à la fois saisissantes de réalité et trompeuses quand on essaie de faire intervenir le compas. J'ignore pourquoi il tient tant à ce que cette femme soit « au renne ». J'ai donné les raisons pour lesquelles cela ne me gêne personnellement pas beaucoup¹¹. Croyez même que c'est une opinion pour laquelle j'ai du respect, mais admettez en échange qu'il existe malgré tout quelques arguments valables pour s'endurcir dans l'erreur du bison ».

11. C'est nous qui soulignons.

Au soir de la bataille

La bataille est fine. Ce n'a été qu'une escarmouche. La plaquette de la *Femme au renne* conserve sa place dans les publications.

Cette œuvre majeure est souvent mentionnée (Marshack, 1970 ; Sieveking, 1987 ; Roussot, 1996). A. Leroi-Gourhan, dans l'édition de 1971 de la *Préhistoire de l'art occidental*, ne modifie pas son texte de 1965. On doit retenir tout particulièrement les descriptions d'Henri Delporte, de Léon Pales et de Jean-Pierre Duhard. Ces auteurs s'attachent à l'analyse de la femme « au renne », plus qu'aux animaux qui l'accompagnent. Ils ne font que citer, sans s'attarder, l'hypothèse du bison. A notre connaissance, cette détermination spécifique ne figure pas dans la belle thèse de Patrick Paillet, consacrée au bison dans les arts magdaléniens du Périgord, même au titre de diagnostic différentiel (Paillet, 1999, p. 250).

H. Delporte (1969, 1979 et 1993) note que les membres inférieurs de la femme sont atrophiés et sans pieds ; le membre supérieur, fléchi comme souvent dans l'art préhistorique, est grêle et court, et le sein est absent. La main porte cinq doigts, dont quatre « tranchés ». La figure rappelle celles d'Isturitz. L'animal voisin est, pour lui, un renne mâle. Sur l'autre face, le cheval, un des plus beaux connus, semble montrer au niveau de la joue ses molaires par transparence comme il arrive parfois, remarque l'auteur. De nombreuses incisions courent sur les surfaces. Le support est une omoplate de bovin. Le fragment découvert par B. Champion lui semble bien complémentaire, mais sans raccord direct. La technique de gravure se limite au champlevé.

Le Dr Léon Pales a minutieusement étudié la pièce, un fragment de *scapulum* pour lui, et effectué un vrai relevé de l'avert (Pales *et al.*, 1976). La femme est bien située derrière le renne. Nul n'a jamais invoqué l'absence de sein, observe-t-il, « pour mettre en doute la féminité du personnage et sa grossesse ». Entre les deux tracés, il a cru distinguer une scène d'accouplement, qu'il décrit « de façon peu convaincante » (Delporte, 1993). Les traits fins, parallèles à la courbure de l'abdomen de la femme, lui semblent appartenir à « une silhouette humaine, à tête arrondie, ployée, surmontant la femme ». Il rapproche ce « couple » des aspects qu'il a décrits sur les gravures de La Marche. Non sans humour, songeant à la controverse récente, il conclut : « Si couple il y a, si le Renne était un Bison, la conjonction de ce recto avec le Cheval du verso apporterait de l'eau au moulin de M. Leroi-Gourhan ».

Le Dr Jean-Pierre Duhard a effectué, lui aussi, un minutieux relevé de l'avert (planche 1, n° 3), enrichi de commentaires documentés, reprenant les diverses descriptions (Duhard, 1989 et 1993). Il note que la hauteur du tronc (notamment dans sa partie abdominale) est exagérée, peut-être pour mieux mettre en évidence le caractère gravide. Les doigts réduits à une seule phalange lui font évoquer les mains « mutilées » de Gargas. La silhouette

humaine distinguée par L. Pales, « mêlée à bien d'autres traits », n'est pas retenue ici. Examinés à la binoculaire, les traits fins parallèles, courant sur le thorax et l'abdomen, se groupent en trois bandes parallèles de l'aisselle au pubis et en une plus courte. Leur nature n'est pas claire (« vergetures, scarifications, tatouages, peintures »), mais ils contribuent à donner du relief à l'abdomen. La face externe de la cuisse porte des incisions en désordre. Là, il pourrait s'agir de poils.

Pour le moment, les aventures de la *Femme au renne* s'arrêtent là. Quels seront les prochains épisodes de l'histoire de la plaquette de Laugerie-Basse ? Apporteront-ils des précisions anatomiques ou physiologiques sur la figure féminine ? Feront-ils pencher la balance en faveur d'un renne ou d'un bison ? Précisera-t-on les caractères morphologiques du cheval ? La *Femme au renne* donnera-t-elle lieu encore à des escarmouches ? Surtout, comprendra-t-on un jour les motivations de cet art mobilier paléolithique et la raison de ces associations de sujets humains et animaux avec des signes géométriques ?

B. et G. D. ¹²

Bibliographie et sources

- ARCHIVES d'André Leroi-Gourhan (communiquées par Arlette Leroi-Gourhan) (texte, dessins et exemplaire personnel de LAMING-EMPERAIRE, 1957 avec annotations manuscrites).
- ARCHIVES de l'abbé André Glory, fonds Glory, Institut de paléontologie humaine. Paris (diapositives des pièces, s.d.).
- BREUIL H., 1960 : Cinéma et art préhistorique. *Bulletin de la Société préhistorique française*, LVII, p. 547.
- BOULE M. et VALLOIS H.V., 1952 : *Les Hommes fossiles. Eléments de paléontologie humaine*, Masson, Paris (avec un dessin sommaire de l'avvers de la pièce, avec le femme en position debout).
- CARTAILHAC E., 1874 : Compte rendu du Congrès archéologique de France. 41^e session, Toulouse et Agen. *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'Homme*, p. 277-289 (avec deux dessins de la pièce, avers et revers).
- CARTAILHAC E., 1875 : A propos de l'hypothèse de E. Piette sur la *Femme au renne*. *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'Homme*, p. 289 (cité par Chollot, 1964).
- CARTAILHAC E. et BREUIL H., 1906 : *La Caverne d'Altamira à Santillane, près Santander (Espagne)*, imprimerie de Monaco (un cliché de l'avvers de la pièce avec la femme en position debout).
- CLEUZIQU H. du, 1882 : *L'Art national, Etude sur l'histoire de l'art en France*, A. Le Vasseur, Paris, tome I (avec un croquis de l'avvers de la pièce).

12. Abri Pataud, Les Eyzies, U.M.R. 6569 du C.N.R.S. Muséum national d'histoire naturelle.

- CHOLLOT M., 1964 : *Musée des Antiquités nationales. Collection Piette. Art mobilier préhistorique*, catalogue, édition des Musées nationaux, Ministère d'Etat des Affaires culturelles (catalogue supervisé par H. Breuil et. après 1962, par A. Leroi-Gourhan) (avec des clichés des deux faces de la pièce et du fragment complémentaire).
- DECHELETTE J., 1908 : *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. I. Archéologie préhistorique*, Picard et fils, Paris (avec un dessin de l'avvers de la pièce).
- DELPORTE H., 1969 : *Chefs-d'œuvre de l'art paléolithique*, catalogue d'exposition au musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, Ministère de la Culture. Réunion des Musées nationaux (avec un cliché de l'avvers de la pièce).
- DELPORTE H., 1979 : *L'Image de la femme dans l'art préhistorique*, Picard, Paris (avec un cliché de l'avvers de la pièce).
- DELPORTE H., 1993 : *L'Image de la femme dans l'art préhistorique*, Picard, Paris (nouvelle édition augmentée) (avec un cliché de l'avvers de la pièce).
- DUHARD J.-P., 1989 : *Le Réalisme physiologique des figurations féminines du Paléolithique supérieur en France*, thèse de doctorat en Préhistoire, multigraphiée, Bordeaux, 6 juillet (avec un relevé original de l'avvers de la pièce).
- DUHARD J.-P., 1993 : *Réalisme de l'image féminine paléolithique*, Cahiers du Quaternaire n° 19, C.N.R.S. éditions, Paris (avec un relevé original de l'avvers de la pièce).
- DUHARD J.-P., 1990 : Les figurations humaines de Laugerie-Basse. *Paléo*, n° 2, p. 217-228 (avec un relevé original de l'avvers de la pièce).
- GRAZIOSI P., 1956 : *L'Arte dell' antica età della pietra*, Sansoni, Florence (un cliché de l'avvers et le dessin de J. Pilloy du revers de la pièce).
- LAMING-EMPERAIRE A., 1957 : *La Signification de l'art rupestre paléolithique, Méthodes et applications*, thèse de doctorat d'état, 18 juin, La Sorbonne, ronéotypée (exemplaire d'A. Leroi-Gourhan, avec ses annotations manuscrites).
- LAMING-EMPERAIRE A., 1962 : *La Signification de l'art rupestre paléolithique, Méthodes et applications*, Picard, Paris.
- LANDESQUE M.-A., 1875 : Etude sur l'âge de pierre d'après les découvertes faites dans la région nord et nord-est du Lot-et-Garonne, *Congrès archéologique de France* de 1874 (Agen et Toulouse), p. 13-32.
- LANDESQUE M.-A., 1878 : Etude sur les principales cavernes à ossements du département de la Dordogne, *Congrès scientifique de France*, Périgueux, 1876, p. 292-295.
- LEROI-GOURHAN A., 1957 : Annotations manuscrites sur des signets insérés dans la thèse de LAMING-EMPERAIRE A., 1957 : *La Signification de l'art rupestre paléolithique, Méthodes et applications*, thèse de doctorat d'état, 18 juin.
- LEROI-GOURHAN A., 1958 : Répartition et groupement des animaux dans l'art pariétal paléolithique, *Bulletin de la Société préhistorique française*, LV, p. 515-528.
- LEROI-GOURHAN A. (1965 et 1971) : *Préhistoire de l'art occidental*, Mazenod, Paris.
- LHOTE H., 1968 a : La plaquette dite de « La Femme au Renne » de Laugerie-Basse, et son interprétation zoologique, *Simposio de arte rupestre*, 1966, Barcelone, p. 79-97 (avec un cliché de l'avvers de la pièce).
- LHOTE H., 1968 b : A propos de l'identité de la femme et du bison selon les théories récentes de l'art pariétal paléolithique, *Simposio de arte rupestre*, 1966, Barcelone, p. 99-108.
- LHOTE H., 1967 : Nouvelle lecture de la plaquette de « la Femme au Renne », *Bulletin de la Société préhistorique française*, LXIV, Etudes et travaux, p. 123-129 (clichés et dessin de la pièce et du fragment ; essai de reconstitution).

- LUQUET G. H., 1926 : *L'Art et la Religion des hommes fossiles*, Masson, Paris (un dessin de l'avvers de la pièce avec la femme en position debout).
- MAINAGE T., 1921 : *Les Religions de la préhistoire. L'âge paléolithique*, Desclée, de Brouwer et Picard, Paris (avec un dessin de l'avvers de la pièce).
- MARSHACK A., 1970 : *The Roots of civilization*, McGraw-Hill Book Company, New York (édition française en 1979, Plon, Paris) (avec la gravure de l'avvers de la pièce par J. Pilloy)
- MORTILLET A. et G. de, 1881 (et autres éditions) : *Musée préhistorique*, C. Reinwald, Paris (avec un relevé de l'avvers de la pièce).
- PAILLET P., 1999 : *Le Bison dans les arts magdaléniens du Périgord*, XXXIII^e supplément à *Gallia-Préhistoire*, C.N.R.S. éditions, Paris.
- PALES L. et TASSIN DE SAINT PEREUSE M., 1966 : Un cheval-prétexte. Retour du chevre. *Objets et Mondes. Revue du Musée de l'Homme*, VI, n° 3, p. 187-206.
- PALES L. et TASSIN DE SAINT PEREUSE M., 1976 : *Les Gravures de La Marche. II. - Les Humains*, Ophrys (avec un relevé original de l'avvers de la pièce).
- PALUSTRE L., 1875 : Sur la plaquette de la *Femme au renne*. *Congrès archéologique de France*. XLI^e session. Séances tenues à Toulouse et à Agen, p. 757-763 (avec deux dessins comme dans Cartailhac, 1874).
- PIETTE E., 1875 : Sur la *Femme au renne*, *Bulletin de la Société d'Anthropologie*, p. 289 (cité par Chollot, 1964).
- PIETTE E., 1876 : Sur de nouvelles fouilles de la grotte de Gourdan. *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'Homme*, p. 524-526.
- PIETTE E., 1896 : *Lettre au Musée des Antiquités nationales* du 4 décembre, citée par Chollot, 1964.
- PIETTE E., 1907 : *L'Art pendant l'âge du Renne*, album de cent planches, Masson, Paris (un dessin de l'avvers et un du revers de la pièce par Formant ; un de l'avvers par J. Pilloy).
- REINACH S., 1889 : *Antiquités nationales. Description raisonnée du musée de Saint-Germain-en-Laye. I : Epoque des alluvions et des cavernes*, Firmin-Didot, Paris (avec un dessin sommaire de l'avvers de la pièce).
- REINACH S., 1913 : *Répertoire de l'art quaternaire*, Leroux, Paris (dessin des deux faces de la pièce et du fragment complémentaire ; essai de reconstitution).
- REINACH S., 1924 : Une nouvelle statuette féminine en ivoire de mammoth, *L'Anthropologie*, 34, p. 346-350.
- ROUSSOT A., 1996 : *Visiter les abris de Laugerie-Basse*, Sud Ouest, Bordeaux (avec le dessin de J. Pilloy).
- SABAN R., 1967 : Réflexions anatomiques sur la plaquette de la « Femme au Renne » (Laugerie basse, Magdalénien IV), *Bulletin de la Société préhistorique française*, LXIV, Etudes et travaux, p. 131-142 (cliché de l'avvers de la pièce).
- SACCAZIN DELLA SANTA, 1947 : *Les Figures humaines du Paléolithique supérieur eurasiatique*. De Sikkel, Anvers (avec un dessin de la pièce).
- SIEVEKING A., 1987 : *Engraved Magdalenian plaquettes. A regional and stylistic analysis of stone, bone and antler plaquettes from Upper Palaeolithic sites of France and Cantabrie Spain*, Bar International Series 369, Oxford (avec un cliché de l'avvers de la pièce).
- VAYSON DE PRADENNE A., 1932 : *Les Fraudes en archéologie préhistorique, avec quelques exemples de comparaison en archéologie générale et sciences naturelles*, Noury, Paris.
- ZERVOS C., 1959 : *L'Art de l'époque du renne en France*, Cahiers d'art, Paris (avec un cliché de l'avvers de la pièce).

DANS NOTRE BIBLIOTHÈQUE

Les voyages par les livres

par Jeannine ROUSSET

Pour voyager avec profit et agrément, il est conseillé de lire attentivement, au préalable, des « guides touristiques ».

Si vous désirez connaître le Périgord, utilisez donc – mais avec circonspection – les trois ouvrages que notre bibliothécaire, M. Pierre Ortega, a choisis pour vous.

Voici d'abord le *Voyage de France dressé pour la commodité des Français et des étrangers... très nécessaire aux voyageurs* (chez Olivier de Varenne, Paris, 1639, dédié « Au très illustre seigneur, Monseigneur ...¹ fils du Sérénissime Roy du Dannemark »). Le *Bulletin* de notre Société (t. LIII, 1926, p. 80-83) présente un article de G. Lavergne qui reprend le passage concernant le Périgord². Le voyageur, qui a respiré l'air pur et bu les bons vins des bords de l'Isle et de la Dordogne, osera-t-il s'enfoncer « dans la caverne de Miremont, de 5 à 6 lieues sous terre pour admirer les salles pavées de mosaïques » et pénétrer à Périgueux dans le lieu sacré de « la tour dite de Vésone sans portes ni fenêtres en y entrant par deux grottes » ? Dans le vallon de l'Isle, de Périgueux à Libourne, « les ormes se marient avec la vigne. Vous diriez que les arbres portent des raisins et c'est ici l'un des plus

1. Passage manquant (les premières pages de l'ouvrage sont déchirées).
2. Précisons toutefois que Géraud Lavergne a utilisé une autre édition de cet ouvrage.

agréables lieu du monde ». Il faut voir aussi « à deux lieues de la ville [Périgueux] une fontaine dont l'eau se convertit en pierre, et se gèle comme glace faisant mille figures ».

Pour approfondir vos connaissances, vous lirez *Les délices de la France* (à Leyde, chez Jacques Moukee, marchand libraire, 1685, dédié « à Messieurs Rodolphe et Othon frères comtes, Princes de l'Empire »). Dans le *Bulletin* de 1883 (t. X, p. 245), M. Tarde présente une édition de 1670 de l'ouvrage et le *Bulletin* de 1884 (t. XI, p. 351-354) reproduit le texte intégral concernant le Périgord, Périgueux et Sarlat. Si nous retrouvons des indications identiques à celles du précédent guide, il est précisé que « la ville de Périgueux est bâtie sur un étang souterrain, [...] un abîme sans fonds [et que] il y a beaucoup d'autres raretés, [que] tout est magnifique ». Enfin, vous irez à Sarlat ouïr le « carillon de la grande église cathédrale qui passe pour être un des plus accomplis de France ». « Tout le pays qui est sur la rivière Dordogne est une petite Egypte ».

Pour finir, vous lirez un troisième ouvrage : *Dictionnaire universel de la France* (t. 5, par Robert Hessel, à Paris, chez Desaint, libraire, 1771). Ce livre nous apporte des notions supplémentaires de géographie, d'économie, d'histoire et le Périgordin « Aimar Ranconne, un des plus savants hommes de son temps », ne sera plus un inconnu.

Ces trois guides présentent des similitudes dans les descriptions et vous y trouverez des faits curieux... à vérifier ! J.-J. Rousseau aurait pu écrire : « Parcourez à pied cette belle terre du Périgord, enivrez-vous de ses senteurs, admirez-en les paysages et les bâtiments. Et ensuite... écrivez un guide. »

J.R.

TRAVAUX UNIVERSITAIRES

Le château de Badefols-d'Ans

Le château de Badefols d'Ans, par David Loth, T.E.R d'archéologie médiévale, sous la direction de Ph. Durand, université Michel-de-Montaigne, Bordeaux III, 1999-2000.

Originaire du Périgord, j'ai souhaité faire mon mémoire de maîtrise sur un château de ce département. Mais comment en suis-je arrivé à opter pour celui de Badefols d'Ans ?

Tous les principaux châteaux-forts ayant déjà été étudiés, il m'a été nécessaire de trouver un édifice vierge d'investigations récentes et complètes. Après avoir réalisé une première sélection grâce à des ouvrages généraux, ma recherche s'est prolongée sur le terrain. Je souhaitais effectuer ce travail de recherche sur un bâtiment qui attisait mon intérêt personnel : plutôt sur l'esthétique et l'architecture de l'édifice que sur son histoire.

Ce travail est divisé en trois parties : Présentation générale ; Présentation architecturale ; Analyse et commentaire.

Présentation générale

La géographie historique explique que, si désormais ce château et son village sont situés en Dordogne, à l'époque médiévale ils n'étaient pas rattachés au comté de Périgord mais à la vicomté de Limoges. Une présentation historique chronologique exposant les événements marquants du comté de Périgord et de la vicomté de Limoges est nécessaire pour comprendre dans quels contextes se sont développés châtellenie, village et château.

IX^e – XI^e siècles :

La vicomté de Limoges est créée en 876. La châteltenie d'Ans y est rattachée depuis, au plus tôt, le début du XI^e siècle.

XII^e – XIII^e siècles :

La châteltenie est mouvante de l'évêché d'Angoulême après 1110 – la date précise n'est pas connue – comme l'attestent des hommages de vicomtes envers les évêques d'Angoulême. Le point le plus important reste cependant la première mention du château de Badefols d'Ans, en 1292, sous les termes de « repaire de Badefou ».

XIV^e siècle :

Le pays d'Ans est dépeuplé, en ruine, ravagé par la peste et les pillages du comté. Cette châteltenie est un exemple de ce qu'a pu subir le Périgord durant ce siècle de misère et d'épreuves.

XV^e siècle :

Le vicomte de Limoges réagit et, en 1408, appelle au repeuplement de la châteltenie d'Ans. A la fin de ce siècle, un renouveau démographique et économique permet un enrichissement des seigneurs qui se traduit par la rénovation ou la construction de châteaux.

La famille propriétaire du château durant la seconde moitié du siècle est la famille de Bonneguise qui sera propriétaire, sous le nom de Badefol-Bonneguisse, jusqu'en 1608.

XVI^e siècle :

Plusieurs traces d'achats, de ventes, d'hommages font mentions des seigneurs et du repaire de « Badefol ». Concernant la châteltenie, son dénombrement et sa disparition sont les deux faits principaux de ce siècle, lorsque le domaine vicomtal est rattaché à la couronne.

La période moderne :

Le droit d'hommage sur Ans est maintenu aux évêques d'Angoulême : cela sera le cas jusqu'à la Révolution française.

La famille de Royère est propriétaire du château entre 1608 et 1726. A cette date, ce château devient la propriété de Jean de Bertin suite à une transaction.

Par la suite, est proposée une description du château écrite en 1750.

Cet historique se termine par les événements qui se sont déroulés à la Révolution française et par l'histoire récente, notamment l'incendie du 1^{er} avril 1944.

L'historique n'a pas pour objectif de révéler de nouveaux points pouvant éclaircir l'histoire du château et du village, mais de présenter les différents contextes que cet édifice a pu traverser ¹.

1. Si les bâtiments actuels ne remontent pas à une même époque, nous entendons dans le terme « édifice » les bâtiments qui ont pu se succéder sur cet endroit et qui symbolisent un unique château. Ainsi, les bâtiments actuellement visibles n'ont pas été témoins de toute l'histoire citée mais sont la trace matérielle de la continuité de construction sur ce site.

Le but a été de présenter l'histoire locale afin de comprendre dans quelles conditions cet édifice castral a pu être bâti. Nous avons donc accumulé et ordonné les traces des événements trouvés afin d'introduire le travail de pure description architecturale qui fait suite.

Présentation architecturale

On se reportera au mémoire pour trouver la description la plus précise possible ce château, notamment grâce à des photographies, plans, dessins, coupe. Cette description se présente en deux parties : le corps de logis et la tour maîtresse.

Analyse et commentaire

L'analyse et les commentaires s'appuient sur la description tout en proposant des comparaisons avec d'autres édifices pouvant étayer des suppositions ou expliquer des choix architecturaux (la tour de Chavagnac et les tours de Merle pour le donjon, les châteaux de Bayers, de Sarzay, de Gayette à Montoldre pour le corps de logis).

Si le corps de logis ne pose pas de problème de datation, notamment grâce à l'inscription sur le linteau de la porte de la tour d'escalier nord, le cas est moins aisé concernant la tour maîtresse. L'intérêt est tout aussi grand pour chacun des deux bâtiments.

Dans le donjon, différentes campagnes de construction sont identifiables :

- la base remonte au XIII^e siècle ou à la première moitié du XIV^e siècle.

- les parties supérieures ont été reprises au XV^e siècle.

Il s'en dégage que cette tour maîtresse est un exemple de tour-maison résidentielle comme les nomme Jean Mesqui.

Les mâchicoulis, aussi bien du corps de logis que ceux du donjon, ont été repris très certainement au XIX^e siècle, ainsi qu'en témoigne la différence d'appareil, tout comme le texte de 1750 qui notait que les mâchicoulis « menaçaient de s'écrouler » pour le donjon et que « les parapets étaient en majeure partie écroulés » pour ceux du corps de logis.

Le corps de logis est typique du XV^e siècle (plan, décor, archères-canonnières, bloc sanitaire). La présence de deux tours d'escalier hors-œuvre est un cas peu fréquent.

Conclusion

Ce château se présente comme un « petit château » traduisant le rang des seigneurs. Ce qualificatif de « petit château » peut s'expliquer notamment par sa désignation dans les textes en tant que repaire.

De nos jours, nous sommes en présence d'un château composé d'une tour maîtresse datable très certainement de la première moitié du XIV^e siècle ; au côté de laquelle a été bâti, au début du XVI^e siècle dans l'esprit du XV^e siècle, un corps de logis.

Ce château est un exemple d'édifice offrant un logement et symbolisant la puissance des seigneurs illustrée par la conservation d'une tour plus ancienne. De plus, il exprime aussi une volonté défensive limitée. En effet, ce type de château pouvait se défendre seulement face à un coup de main et non face à une véritable armée organisée. L'emploi en nombre minime d'éléments défensifs en est la preuve.

Cet édifice castral suscite toujours des interrogations. Y avait-il un château à l'époque romane ? Si oui comment se présentait-il ? Le château a-t-il été édifié avant l'église ou est-ce l'inverse ? Y avait-il d'autres bâtiments auprès du donjon existant avant la construction du corps de logis ? Ou fut-ce un besoin de déplacement, la tour devenant exiguë, ou encore un besoin d'accentuer le symbolisme de puissance des seigneurs ?

D.L.

NOTE DE LECTURE

Philippe A. Boiry : *Naundorff - Louis XVII : le secret des Etats*, Charenton-le-Pont, Presses de Valmy, 2001, 175 p.

Notre collègue relate ici l'extraordinaire découverte qu'il a faite en Suisse : un portrait de Louis XVII au dos duquel figure la copie de son acte de décès en 1845.

En outre, il reprend les liens éventuels qu'il pourrait y avoir entre le crime d'Escoire, évoqué par Jacques Lagrange, et le secret d'Etat relié à Naundorff-Louis XVII.

VIENT DE PARAÎTRE

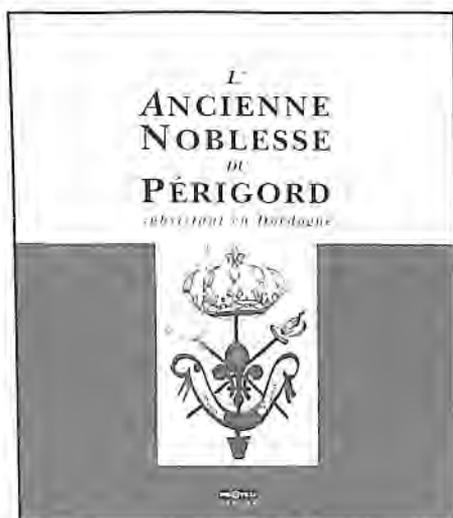
par Dominique AUDRERIE

Gontran du Mas des Bourboux, *L'ancienne noblesse du Périgord subsistant en Dordogne*, Pilote 24 édition, Périgueux, 2001, 308 pages, couv. carton., illust.

Notre collègue, Gontran du Mas des Bourboux, nous livre le fruit d'un travail passionné qui l'a conduit durant de nombreuses années dans les archives publiques ou privées, à la recherche des familles d'ancienne noblesse du Périgord subsistant en Dordogne.

Comme le rappelle l'auteur dans son introduction, les historiens, « à la fin du XX^e siècle, ont commencé (*enfin pourrait-on dire*) à s'intéresser à nouveau aux hommes pris comme des acteurs, et non comme de simples éléments de structures sociales ». Le présent travail, à la fois d'érudition et d'histoire, montre la vie des anciennes élites périgordines, qui ont marqué l'histoire de notre région. Ce n'est certes qu'une partie de la population, mais elle présente l'avantage précieux d'avoir conservé des archives permettant de suivre la vie de ces familles de siècle en siècle.

L'auteur, en historien du droit, fait le point sur le droit nobiliaire ancien. Cela lui permet d'établir, à travers une évocation vivante et illustrée, l'histoire de cinquante-sept lignages subsistant aujourd'hui, auxquels il ajoute une liste encore provisoire de vingt-trois vieux noms seigneuriaux. Cela paraîtra sans doute assez peu à certains, mais la rigueur toute universitaire de l'auteur s'est refusée à l'à peu près.



La première partie de l'ouvrage s'intéresse aux conditions d'appartenance à ce groupe distingué ou privilégié. Les différents « types » de noblesse sont étudiés. Une place est faite à la mentalité nobiliaire, sans oublier l'importante question des preuves de la noblesse. A cela il faut ajouter les autres familles de l'ancienne noblesse du Périgord qui ne sont plus présentes actuellement en Dordogne : l'auteur en retient quarante-sept.

La deuxième partie de l'ouvrage donne, par ordre alphabétique, un inventaire des familles retenues. La priorité a été accordée à la recherche des origines des familles, aux preuves de noblesses de chacune d'entre elles, à leur histoire et à leur renouvellement. Une mention est faite des principaux fiefs qui ont été tenus par ces familles. De même sont relatées les carrières marquantes de certains membres de celles-ci.

L'auteur note que ces familles pourraient faire l'objet d'études particulières sous l'angle de l'histoire sociale, ce qui l'aurait conduit à analyser les attitudes souvent semblables entre bourgeoisie et noblesse sous l'Ancien Régime. L'évolution des noms et des armoiries constituent à elles seules des approches, qui restent encore à étudier sérieusement pour notre région.

Ce bel album richement illustré présente également dans un cahier central la reproduction en couleurs de tous les blasons des familles étudiées.

En somme un ouvrage de référence à consulter pour mieux connaître l'histoire, grande ou petite, de notre Périgord.

D.A.

LES PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIETE

- Veuillez noter sur vos agendas que, en raison du calendrier, notre réunion mensuelle du mois de mai aura lieu le mercredi **15 mai** 2002 à 14 heures au siège. Les deux premiers mercredis du mois, le 1^{er} et le 8 mai, sont en effet fériés.

- Veuillez noter que la soirée du mois de mai est supprimée en raison du calendrier.

- Notre prochaine soirée à 18 h 30 au siège : **10 juillet** 2002. Le conférencier et le thème seront annoncés pendant les réunions mensuelles et par la presse locale.

- La sortie de printemps est fixée au samedi **22 juin** toute la journée. Pour la sortie d'automne, la date retenue est le samedi **21 septembre** après-midi.

PHOTOGRAPHIE EN QUETE D'IDENTIFICATION

Mlle Dionné (petite-fille de notre ancien collègue Antony Délugin) offre, pour notre iconothèque, une photographie qui était restée dans sa famille (illustration au verso). Le tirage ne portait aucune indication mais Mlle Dionné pense qu'il pourrait s'agir d'une excursion de notre compagnie aux environs de 1910. Parmi les amis habituels de Délugin, il y avait en particulier Fayolle, Didon, Murat. Nous cherchons les réponses à trois questions (à adresser à Brigitte Delluc, au siège). Quelle est la date de cette photographie ? Où a-t-elle été prise ? Qui sont les 16 personnages ?

Selon B. et G. Delluc, à partir de la gauche, le 5^e personnage debout serait Louis Didon et le personnage assis au premier plan à gauche serait Anthony Délugin.



COURRIER DES LECTEURS

- M. M. Du Buit (14, rue Remilly, 78000 Versailles), à la suite du compte rendu de la réunion du 7 février 2001 (*B.S.H.A.P.*, 2001, p. 239), apporte des précisions concernant le gisement de La Peyzie : « Si le docteur et madame Jude sont venus faire des fouilles à l'abri préhistorique de La Peyzie, à Lisle, vers 1930, c'est bien parce que M. Cruveilhaer, le maire de Lisle, en avait demandé l'autorisation à M. Jean Du Buit, membre de notre Société depuis 1926, inspecteur général des Finances, à qui La Peyzie appartenait. Monsieur et madame Jude ont fait des fouilles systématiques et poussées dans ce foyer et y ont découvert des éléments magdaléniens et aziliens. Le foyer avait été mis au jour lors du creusement d'un puits. C'est Luc Arsène-Henry, petit garçon passionné de préhistoire, qui, pendant les vacances, aidait les Jude et qui a découvert les os gravés dont il est question. Le Dr Jude les lui a donnés comme 'inventeur'. Ils sont toujours en sa possession. Xavier Arsène-Henry ne venait à La Peyzie que pendant les vacances, avec ses parents, chez son oncle et sa tante, M. et Mme Jean Du Buit. La propriété de La Peyzie appartient toujours à la famille Du Buit ». A ce sujet, voir aussi les informations fournies par M. Xavier Arsène-Henry dans « les Petites Nouvelles » de la troisième livraison du *Bulletin* (*B.S.H.A.P.*, 2001, p. 559).

- Mme Monique Chassain (Belcayre, 24290 Thonac ; 05 53 50 73 21) apporte un commentaire pour faire suite au compte rendu de la réunion mensuelle du 3 octobre 2001, au cours de laquelle P. Pommarède avait suggéré que l'usure des coquilles découvertes dans les sépultures de pèlerins pourrait indiquer si l'homme commençait ou terminait son pèlerinage (*B.S.H.A.P.*, 2001, CXXVIII, p. 574). Elle nous précise que, « au Moyen Age, c'est seulement sur le parcours de retour du pèlerinage compostellan que se portait la coquille (attestant visiblement de l'arrivée à Santiago) ».

- M. Marcel Berthier (Le Gardoy, 24510 Trémolat ; 05 53 22 84 63), à la suite d'une entrée de documents dans notre bibliothèque (*B.S.H.A.P.*, 2001, CXXVIII, p. 564) fournit des indications généalogiques concernant le général Gabriel Malleterre, né en 1858 à Bergerac. Il est le fils de Marie-Gabrielle Brugière de la Barrière, née à Trémolat le 13 décembre 1825. Ses grands-parents maternels sont : Jean-Paul Brugière de la Barrière (né à Trémolat le 27 juin 1783 et mort à Trémolat le 20 janvier 1835), qui fut maire de Trémolat de 1812 à 1822 ; Marie Adeline Morand du Puch, qui épousa J.-L. Brugière le 22 septembre 1824. Sur La Barrière, on peut consulter *B.S.H.A.P.*, CXVI, 1989.

- Mme Anne-Marie Cocula (20, place Edouard-Herriot, 33140 Villenave-d'Ornon) nous adresse la liste de ses publications se rapportant à l'histoire du Périgord.

Ouvrages

- *Les Gens de la rivière de Dordogne 1750-1850*, Université de Lille 3 et Champion, 1979, 2 vol., 740 p., ill. (présentation dans : *Information historique*, 1979, n° 1, p. 37-39).

- *Un fleuve et des hommes. Les gens de la Dordogne au XVIII^e siècle*, Tallandier, 1981, 525 p. (réédité en 1995 sous le titre : *La Dordogne des bateliers*).

- *Brantôme, amour et gloire au temps des Valois*, Albin Michel, Paris, 1986, 477 p.

- *Mémoires de Monsieur de La Colonie*, Mercure de France, Bordeaux, 1992, 660 p.

- *Etienne de La Boétie*, éditions Sud Ouest, Bordeaux, 1995, 188 p.

- *Histoire du Périgord*, éditions Sud Ouest, Bordeaux, 1999.

- *Visiter le château de Biron*, éditions Sud Ouest, Bordeaux, 1999.

Collaboration à des ouvrages collectifs

- *Histoire du Périgord* (sous la dir. d'Arlette Higounet-Nadal), Privat, Toulouse, 1983 : chapitre 9 à 12, p. 155-237.

- *Histoire du Périgord* (sous la dir. de Bernard Lachaise), éditions Fanlac, Périgueux, 2000 : paragraphes consacrés à l'histoire moderne.

Articles et contributions à des colloques

Sur les XVII^e et XVIII^e siècles

- Quelques aspects du trafic des vins sur la Dordogne au XVIII^e siècle. *Vignobles et vins d'Aquitaine*, Bordeaux, 1970, p. 175-178.
- L'activité d'un maître de bateau de Sainte-Foy au milieu du XVIII^e siècle, *Annales du Midi*, 1970, p. 21-43.
- A partir du livre journal de Jean Babut, marchand de Bergerac. *B.S.H.A.P.*, 1972, p. 107-115.
- Utopie et aménagement du territoire : un projet de désenclavement du Périgord au XVIII^e siècle, *B.S.H.A.P.*, 1978, p. 264-269.
- Dordogne, l'homme et la rivière, *L'Histoire*, n° 41, 1982.
- Marchands et négociants du district de Belvès, in : *La France d'ancien régime* (sous la dir. de Pierre Goubert), Privat, Toulouse, 1984.
- Etrangers ou français ? Le regard des protestants du Refuge sur la mère patrie à la fin du XVIII^e siècle. *Cahiers du CIBEL*, Université de Bordeaux 3, 1986, p. 23-34.
- La Dordogne 1789, *Atlas de la Révolution française*, n° 1 (Routes et communications), Paris, 1987.
- Les seigneurs et la forêt en Périgord aux Temps modernes. *Troisième rencontres d'archéologie et d'histoire de Commarque* 1989, 1990, p. 99-114.
- Regards sur le Périgord en Révolution, in : *Le Périgord révolutionnaire*, Bulletin de la S.H.A.P., suppl. au tome CXVI, 1989, p. 377-384.
- Cyrano et Bergerac, introduction au congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest, *Bergerac et le Bergeracois*, 1992, p. 9-21.
- Les Mémoires de La Colonie ou le destin d'un soldat français devenu historien de l'Allemagne : repères et regards, *Deutsche in Frankreich, Franzosen in Deutschland, 1715-1789*, Sigmaringen, 1992, p. 239-245.
- Feux de forêts en pays croquant, *Le Feu à la maison, par le bois et dans les champs*, IHMC, Cahiers d'études, édit. du C.N.R.S., 1992, p. 27.
- Un pour tous... Tous pour un ?, in : *L'Alchimie du patrimoine. Discours et politique* (sous la dir. d'Yvon Lamy), édit. de la M.S.H. d'Aquitaine, p. 305-312.
- Avaries et naufrages en eau douce : la récupération des marchandises sur la Dordogne, *Le Naufrage*, Honoré Champion, 1999, p. 349-362.

Sur le XVI^e siècle

- Une mesure du trafic fluvial au XVI^e siècle : les cahiers du péage de Lamothe-Montravel. *Actes du 104^e Congrès national des Sociétés savantes*, 1981, p. 217-251.
- Trois siècles de Carnaval à Sarlat, *Annales du Midi*, 1981, 93, n° 151, 16 p.
- Brantôme : un soldat et la politique, *Actes du colloque sur le 4^e centenaire de l'accession de Montaigne à la mairie de Bordeaux*, P.U. de Bordeaux, 1982, p. 173-185.

- La nostalgie de Brantôme ou l'imaginaire de l'unité dans une chrétienté devenue bipolaire. *L'imaginaire du changement en France au XVI^e siècle*. P.U. de Bordeaux, 1984, p.211-226.
- Les sources de financement de la construction des châteaux périgourdins aux XV^e et XVI^e siècles. *Châteaux et sociétés du XIV^e au XVI^e siècles*, actes des premières rencontres de Commarque, Périgueux, 1986, p.75-98.
- Les châteaux du Périgord. *L'Histoire*, n° 87, 1986, p. 60-73.
- L'église et le château. X^e – XVIII^e siècles. *Les Cahiers de Commarque*, 1988, p. 45-57.
- Les trois dimensions de la trahison de Biron. *Les Lettres au temps d'Henri IV*, colloque IV, 1991, p. 341-361.
- Brantôme : l'homme de guerre face aux guerres de religion. *L'Homme de guerre au XVI^e siècle*, université de Saint-Étienne, 1992, p. 155-167.
- Brantôme ou la mauvaise réputation du duc d'Anjou, futur Henri III. *Henri III et son temps*, Librairie J. Vrin, Paris, 1992, p. 39-47.
- Des héros sans gloire : les grands capitaines des guerres de religion vus par Brantôme. *Nouvelle Revue du XVI^e siècle*, n° 12/1, 1994, p.79-90.
- Histoire d'une rencontre : Montaigne et La Boétie. *Foi, fidélité, amitié en Europe à la période moderne*, mélanges offerts à Robert Sauzet, Tours, 1995, II, p. 473-481.
- La Boétie est-il l'auteur du *Mémoire sur l'édit de janvier ?*. *Sociétés et idéologies des Temps modernes*, hommages offerts à Arlette Jouanna, Montpellier, 1996, I, p. 323-334.
- Montaigne et Henri IV : une impossible rencontre. *Colloque Pau Bordeaux*, J. et D Editions, 1995, p. 29-39 (repris en partie dans *Atlantica*, 1999, 66, p. 30-32).
- Brantôme et la fortune. *Châteaux, nobles et aventuriers*, Actes des rencontres d'arch. et d'hist. en Périgord 1996, CROCEMC, Bordeaux, 1999, p. 253-265.
- Le château de Montaigne entre rivière, routes et forêts. *Châteaux, routes et rivières*, Actes des rencontres d'arch. et d'hist. en Périgord 1997, CROCEMC, Bordeaux, 1998, p. 209-221.
- Persister et signer. *Bull. de la Soc. des Amis de Montaigne*, n° 7-8, 1997, p. 81-87.
- Sarlat, regards sur le destin d'une ville Musée. *Le Festin*, 2001, p. 6-17.
- L'intégration du comté de Périgord dans le royaume (XVI^e - XVII^e siècles). *Les Enclaves territoriales aux temps modernes (XVI^e-XVII^e siècles)*, Colloque de Besançon 1999, P.U. franc-comtoises, 2001, p. 185-300.

SUJET D'ETUDE HISTORIQUE

M. Jean-Claude Gallienne (Mayac, 24200 Sainte-Nathalène ; 05 53 59 21 36 ; 01 44 05 20 00) recherche un étudiant pour mener à bien une étude historique du site et de la demeure de Mayac et de l'église de Sainte-Nathalène (possibilité de rémunération).

CHANTIER ARCHEOLOGIQUE

La Fédération française d'archéologie nous informe d'une demande du groupe de recherche archéologique subaquatique Gruissanais : la commune de Gruissan recherche, pour l'année 2002, un chef de chantier qualifié (niveau 3^e cycle) pour diriger une fouille gallo-romaine et réaliser l'inventaire patrimonial de la commune. Contact : Gérard Aimé, président de la F.F.A. (1, rue de l'Epitaphe, 25000 Besançon) ou Jean Graulle, président du G.R.A.S.G. (Mairie de Gruissan, 11430 Gruissan ; rémunération par la mairie).

AUTRE DEMANDE

Mme Marie-Claude Fortier (6, rue Gillois, 39600 Arbois) effectue des recherches sur Louis Pasteur, pastelliste. Elle recherche tous renseignements sur l'ancienne maison Girault de La Chapelle-Aubareil et, en particulier, sur la fabrication des crayons à pastels. Elle recherche aussi le lieu de dépôt des archives de la maison Girault : elle évoque les Archives départementales de la Dordogne ou au Musée du Périgord à Périgueux ?

En effet, Louis Pasteur a laissé une trentaine d'excellents portraits au pastel, datés de 1836 à 1842. Il semblerait que les crayons qu'il utilisait venaient de la maison Girault (fondée en 1780 et vendue en 1927 à Georges Henri Petit par Mme veuve Girault). Un détail peu connu : l'arrière-grand-père de Louis Pasteur était né à Saint-Seurin-de-Prats en Dordogne.

INFORMATIONS

- Le site Internet de la grotte de Cussac a pour adresse :
www.culture.gouv.fr/culture/arcnat/cussac/

CORRESPONDANCE « PETITES NOUVELLES »

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information par l'intermédiaire des « Petites Nouvelles », écrire directement à Mme Brigitte Delluc, secrétaire générale, 16-18, rue du Plantier, 24000 Périgueux, ou utiliser son courriel : bgdelluc@aol.com.

Tenir compte d'un délai incompressible de deux mois minimum.

L'excursion du 22 juin 2002 aura lieu dans la vallée de la Vézère où nous visiterons quelques-uns de ses plus beaux sites, chargés d'histoire :

- Le château de Chabans (Saint-Léon-sur-Vézère), remarquablement restauré, entouré de beaux jardins. Le souvenir de Jacques Chaban-Delmas y est présent.

- L'église de Saint-Léon-sur-Vézère, admirable dans son architecture romane, si parfaite, et son environnement.

- Le château de Belcayre (Thonac), vigie haut perchée sur son rocher, dominant la Vézère, pièce indispensable de la surveillance de la vallée.

- La forteresse de Montignac, important repaire des comtes du Périgord depuis le XI^e siècle, surplombant la ville, qui dut subir de nombreux assauts et démantèlements.

- Le château de Sauveboeuf (Aubas), superbe demeure classique de plaine, très homogène et achevée, où vint souvent Mirabeau.

- Enfin Alain Blondin nous accueillera, pour la pause rafraîchissante, dans sa belle demeure du vieux Montignac.

A. Ribadeau Dumas

SOMMAIRE DE LA 1^{ère} LIVRAISON 2002

● Conseil d'administration de la société.....	3
● Rapport moral 2001 (Brigitte Delluc).....	5
● Rapport financier 2001 (Michel Bernard)	8
● Compte rendu de la séance du 7 novembre 2001	14
du 5 décembre 2001	20
du 2 janvier 2002	26

Thème : Sur les routes, pèlerins et voyageurs

● Editorial	31
● Le messager de Ripoll et saint Front (Guy Penaud)	33
● Découverte jacquaire en Bergeracois (Monique Chassain)	43
● Jeanne d'Albret et Henri de Navarre en Périgord (David Bryson)	51
● Un renégat périgordin (Louis Grillon)	63
● Prisonniers espagnols à Périgueux au XVII ^e siècle (Louis Grillon)	65
● Un pèlerin espagnol à Périgueux au XVIII ^e siècle (Louis Grillon)	67
● Jean-Marc de Royère, gentilhomme périgordin 1765-1844 (Armelle de Pompignan)	69
● Saint-Front et George Sand (Jean Briquet)	83
● Le docteur Fernand Linarès (Christiane Chevallier)	93

● Dans notre iconothèque et les archives : Controverse à propos de la <i>Femme au renne</i> de Laugerie-Basse (Les Eyzies) (avec un texte et des dessins inédits d'André Leroi-Gourhan) (Brigitte et Gilles Delluc) .	101
● Dans notre bibliothèque : Les voyages par les livres (Jeannine Rousset).....	121
● Travaux universitaires : Le château de Badefols d'Ans (David Loth)	123
● Note de lecture : Philippe A. Boiry : <i>Naundorff-Louis XVII : le secret des Etats</i>	126
● Vient de paraître : <i>L'ancienne noblesse du Périgord subsistant en Dordogne</i> , de G. du Mas des Bourboux (Dominique Audrerie)	127
● Les petites nouvelles (Brigitte Delluc)	129
● Courrier des lecteurs	136

Le présent bulletin a été tiré à 1 450 exemplaires.

Cette livraison a été conçue et réalisée par Jacques Lagrange
et Marie-Pierre Mazeau-Janot, avec la collaboration de la commission
de lecture et de Sophie Bridoux

Photo de couverture : Le docteur Fernand Linarès (1850-1938)

Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société. Le conseil d'administration de la Société Historique et Archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Il n'est pas nécessaire pour être publiés, que les travaux aient fait l'objet d'une présentation en séance publique par leur auteur. On est prié d'adresser les textes (et disquette si possible) à : M. le directeur de la publication, Bulletin de la S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 Périgueux. Les manuscrits seront soumis à l'avis de la commission de lecture et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Sauf demande expresse, il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter. Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs, sous la forme de cinquante exemplaires tirés à la suite. Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.